

PAGES
MANQUANTES

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XXI

MONTREAL, VENDREDI, 18 FEVRIER 1898

No 25

2258

Moyenne de notre Tirage

2258

Pour 1897

ASSOCIATION DE LA PRESSE CANADIENNE

L'assemblée annuelle de l'Association de la presse canadienne aura lieu à Ottawa les 10 et 11 mars prochain. Parmi les sujets importants qui seront traités nous citerons notamment: l'affranchissement postal, la loi des faillites et la visite des journalistes de la Grande-Bretagne au Canada. M. Frank A. Munsey qui est, sans aucun doute l'un des plus fortunés éditeurs de notre époque traitera des "Elements de succès dans la publication du journal." On espère qu'un ou deux des représentants de l'institut des journalistes anglais suivants seront présents: Lord Glenesk (du *Morning Post* de Londres); Sir Hugh G. Reid, M.P.; J.M. MacLean, M. P. et Sir Edward Russell. Un banquet aura lieu à la suite; on y entendra quelques discours sur des questions importantes.

LE CANADA A PARIS EN 1900

Nos industriels savent maintenant que le Canada prendra part à l'Exposition Universelle de Paris, en 1900. Le Premier Ministre, en réponse à une question à lui posée à ce sujet à répondu lundi dernier que le Canada prendrait part à cette importante manifestation et que le gouvernement avait demandé qu'il fût réservé aux exposants canadiens un emplacement de 60,000 pieds carrés indépendamment des 800,000 pieds attribués à l'Exposition de l'Empire Britannique. Il a ajouté que Lord Strathcona avait été nommé Commissaire pour représenter le Canada à cette Exposition.

Nous sommes heureux que la faute commise en 1889 ne se trouve pas renouvelée, car cette Exposition sera pour nos industriels et nos producteurs, de même que pour le gouver-

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - EDITEURS-PROPRIETAIRES.

Chambre 101, Bâtisse "New York Life."

Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917

Montreal, Canada

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montreal et Banbne, un an \$2 00
Canada et Etats Unis, un an 1 50
France et Union Postale, un an (15 francs) 3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé si le devis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit

LE PRIX COURANT.

Montreal.

nement une occasion rare de mieux faire connaître à l'univers entier, nos ressources et les produits de nos industries et de notre sol.

Bien que d'autres nations aient eu l'avantage d'être officiellement averties longtemps avant nous d'une décision semblable de la part de leur gouvernement, il reste encore deux bonnes années pour se préparer. Il est à espérer que ce temps sera mis à profit et que le Canada figurera dignement à côté des autres peuples qui prendront part à cette lutte pacifique mais pleine de promesses pour ceux qui, comme nous, veulent se créer des débouchés nouveaux.

LA CONSTRUCTION A MONTREAL EN 1897

M. Lacroix, inspecteur des bâtisses de la cité, vient de terminer son rapport pour l'année 1897. Il a été érigé 408 constructions contre 315 en 1896; la valeur de ces constructions a été de \$1,414,300 en 1897 et \$1,983,750 en 1896. D'où plus de constructions, mais valeur moindre en 1897 qu'en 1896.

Voici par quartiers le nombre et la valeur des constructions nouvelles:

Quartiers	Bâtisses	Montant
Ouest.....	Extension	\$14 000
St Antoine.....	48	33,550
St Laurent.....	14	63,700
St Jacques.....	64	238 500
St Marie.....	43	1 3 250
St Louis.....	14	43,100
St Jean Baptiste.....	109	282,000
St Gabriel.....	42	103 000
St Anne.....	31	89 000
St Denis.....	37	105 600
Hochelaga.....	6	26 600
Totaux.....	408	\$1,414 300

LE COMMERCE DANS L'EMPIRE BRITANNIQUE

"L'orientation du commerce dans les limites de l'Empire Britannique" formait le sujet d'une lecture intéressante faite par M. J. A. Baines à la Royal United Service Institution, à Londres. Il a commencé par souligner la tendance du commerce au cours des dernières années pour les colonies les plus importantes, montrant leurs exportations dépassant leurs importations. On fit observer que ce progrès était d'autant plus remarquable, en regard à la baisse générale des valeurs financières, et si l'on considère que des lignes de navigation directe et l'augmentation de la demande de produits coloniaux avaient considérablement étendu le marché pour les colonies et les contrées sous le protectorat de l'Angleterre.

Le commerce américain, belge et allemand avec le Canada, l'Australie et les Indes a augmenté rapidement; mais excepté au Canada et aux Indes Occidentales où les Etats-Unis sont en train d'acquérir une position dominante, la prépondérance de l'Angleterre dans le commerce total des colonies est des mieux établie. L'esprit d'entreprise de marchands étrangers a réduit le volume des exportations de

l'Angleterre ; mais il reste encore une bonne marge en sa faveur. La rivalité des Etats-Unis et de l'Angleterre étant manifeste à un point remarquable.

En ce qui regarde l'augmentation de la population en proportion de celle du commerce, il s'est produit durant les dix dernières années une tendance à la diminution en Angleterre comme en Allemagne et en Amérique, dans la proportion de l'augmentation numérique de la capitation. — (Commerce).

BANQUET DE L'ASSOCIATION DES COMMIS-VOYAGEURS DE L'ÉPICERIE EN GROS

Mardi a eu lieu, au Queen's Hotel, le troisième banquet annuel de l'Association des Commis Voyageurs d'Épicerie en gros de Montréal.

C'était une réunion intime qui a débuté par un souper dont le menu a fait les délices des gourmets.

M. E. Massicotte, le président de l'Association avait près de lui, à la place d'honneur, M. H. Laporte, président honoraire.

Nous ne pouvons donner tous les noms des personnes présentes au banquet mais nous ne croyons pas exagérer en disant que plus de 200 convives avaient pris place autour des tables, tenant à témoigner de leur sympathie envers les membres de l'Association.

Beaucoup d'épiciers de détail des plus marquants, de même qu'un certain nombre de pharmaciens, membres zélés de l'Association pharmaceutique, étaient présents à cette fête intime.

Il semblerait que les pharmaciens tendent à nos épiciers la branche d'olivier, symbole de paix.

L'Association des Commis-Voyageurs n'a pas voulu perdre son temps en vains discours ; elle avait réuni ses amis dans le but de leur procurer quelques divertissements plus agréables que les joutes oratoires habituelles dans ces genres de banquets et les a plus agréablement remplacées par la musique et la danse.

Le bal qui a commencé vers minuit s'est continué jusqu'à une heure avancée à la satisfaction de tous.

Nous félicitons le président et les officiers de l'association du gros succès qu'ils ont remporté, grâce à une organisation parfaite de toutes les parties du programme.

Nous espérons que l'Association continuera à progresser, comme elle l'a fait par le passé, et qu'il ne res-

tera plus bientôt de commis-voyageurs du commerce d'épicerie ne faisant pas partie de l'Association.

LA QUESTION DES THÉS

Il y a un an, on discutait fort la question de l'imposition d'un droit de douane sur les thés et nous n'avons pas connaissance qu'il y ait eu de bien sérieuses objections à cette mesure fiscale qu'on s'attendait assez généralement à voir proposer à la Chambre des Communes par le gouvernement.

La même question revient en ce moment sur le tapis et donne un peu plus d'activité au commerce des thés dont les prix sont plus fermes. Dans ces temps derniers, les opinions variaient quelque peu au sujet des prix qui ne paraissaient pas définitivement établis, de sorte que les épiciers n'achèteraient qu'au fur et à mesure de leurs besoins immédiats. Avec la fermeté des prix et la possibilité d'une imposition de droits de douane, les détailliers s'approvisionnent afin de ne pas être pris par surprise.

En thèse générale, on peut dire que le commerce verrait d'un œil assez favorable un droit sur les thés, qui aurait pour effet d'augmenter la demande pour des thés de qualité supérieure et de diminuer celles des produits de qualité inférieure. Au point de vue de la santé le consommateur y gagnerait ; sa bourse n'y perdrait pas grand-chose, si toutefois elle y perdait, car il s'apercevrait, sans trop attendre, qu'un bon thé dont le prix n'est assurément pas le double d'un mauvais thé, lui donnerait, poids pour poids, un meilleur breuvage en plus grand de quantité.

Ainsi, par exemple, les thés communs du Japon varient de 16 à 20c et les bons thés de même provenance, débutent à 25c environ ; en supposant un droit de douane de 5c par lb les premiers varieraient de 21 à 25c et les second débiteraient à 30c ; on voit que l'écart devenant moins grand le consommateur aurait intérêt à acheter un thé de bonne qualité.

Pendant l'exercice fiscal terminé le 30 juin 1896 il est entré pour la consommation 11,257,684 lbs de thé noir et 11,153,230 lbs de thés vert et du Japon représentant respectivement \$1,712,640 et \$1,502,616 ; soit 22,410,914 lbs pour une valeur \$3,215,256 ou une moyenne de 14½c environ par lb.

Comme cet article ne paie pas de droits nous avons tout lieu de croire

que la valeur déclarée est bien exacte, et nous pouvons conclure, d'après le prix moyen ci-dessus, que la plus grande partie du thé entrant au Canada est de qualité inférieure, puisque nous recevons et qu'il se consomme des thés d'un prix de revient double, triple et même quadruple de celui ci-dessus, qui viennent augmenter la moyenne.

Nous pensons que l'imposition d'un droit sur les thés aurait un bon effet au point de vue de l'hygiène publique et cette considération n'est pas à dédaigner.

De tous côtés, on demande au gouvernement des subventions ou des dépenses pour chemins de fer, ponts, canaux, creusement du fleuve, etc... ; subventions ou dépenses qui ne peuvent provenir que d'emprunts ; pour payer l'intérêt de ces emprunts et les amortir, il est nécessaire que le gouvernement se procure des ressources. Or, nos gouvernants ont dans le thé une source de revenus qui chiffre, car chaque cent de droit, par livre de thé importé, — doit lui procurer, — d'après les chiffres ci-dessus, environ \$225,000 de recettes.

Toutes ces considérations nous font croire que le thé n'est pas un mauvais article à acheter en ce moment.

UNE IDÉE NOUVELLE EN MATIÈRE D'ASSURANCE

Il est difficile, en fait d'idées d'ajouter quelque forme nouvelle d'assurance sur la vie à celle qui existent déjà. Cependant, la *Scottish Amicable* a trouvé un plan qui combine l'assurance ordinaire avec une rente constituée en faveur de la veuve ou tout autre bénéficiaire désigné par l'assuré sur la vie.

Pourvu que l'assuré n'ait pas plus de dix ans de plus que la personne en faveur de qui l'assurance est conclue, le taux des primes est le même que celui du tableau ordinaire des participants aux profits ; mais la société, au lieu de partager les profits sous la forme ordinaire d'une addition au montant de la police, se charge, après la mort de l'assuré, de payer à sa veuve, ou à telle personne désignée comme bénéficiaire lors de la signature de la police, une rente annuelle de 5½ pour cent du montant primitif de l'assurance, ce montant primitif devant être conservé intact par la compagnie pour le bénéfice des enfants ou autres représentants de l'assuré, à la mort du bénéficiaire de cette rente annuelle.

Ce taux de 5½ pour cent est basé sur la présomption que les bonus composés réversibles de la société continuent à garder la proportion de 20s pour cent par année; et, le cas est prévu, en cas de variation dans cette proportion du bonus, les primes affectant la police seront proportionnellement augmentées ou diminuées.

Mais bien que le contrat, par suite de l'instabilité possible des bonus à venir, n'offre pas des garanties aussi absolues, peut être, que les débetures à 5 pour-cent ou les polices dites *family settlement* à 5 pour cent, émises par d'autres compagnies, cette nouvelle combinaison possède certainement des mérites distincts qui lui sont propres. Ainsi, par exemple, dans le cas de la mort de la femme durant la vie de l'assuré, la police se transforme en quelque sorte automatiquement en une police ordinaire de participation aux bénéfices, ayant droit à partir de ce moment, à l'addition des bénéfices éventuels.

LES VALEURS A LOTS

L'échevin Rainville qui dirige le Comité des finances de notre Cité a émis l'idée déjà préconisée à différentes reprises dans la presse canadienne qu'à l'instar de Paris, Bruxelles, Anvers et autres villes du continent, Montréal devrait faire appel aux capitaux du pays pour ses emprunts en adoptant le système des valeurs à lots qui obtient tant de succès dans les villes ci-dessus.

Cette idée a ses partisans et ses détracteurs. Le seul reproche qu'on adresse aux obligations à lots c'est que leur principe est immoral. Ce reproche serait grave, s'il était vrai, et d'une gravité telle que le projet ne mériterait pas d'être discuté et devrait rester dans les cartons de l'oubli. Il est immoral, dit-on, parce qu'il est entaché de loterie.

Nous ne voyons pas, pour notre part, ce que le mot loterie a à voir avec les valeurs à lots; les lots sont un supplément de bénéfices donné aux obligataires heureux et ne constituent pas le fond même du revenu qu'ils en tirent. Car les obligations rapportent un revenu avant toute chance de gain d'un lot.

L'obligation à lot est donc pour le capitaliste, l'homme économe une valeur de placement et rien autre chose. Si son obligation rapporte à l'obligataire un intérêt de 3, 3½ ou 4 p. c. il n'en est pas moins vrai qu'il court la chance de gagner un lot qui lui remboursera, dix fois,

vingt fois ou plus la valeur nominale de son obligation. Il n'y a rien là d'immoral. Cela ne ressemble en rien à la loterie où le malheureux joue son argent qu'il perd presque invariablement.

L'obligation à lot, nous ne saurions trop le répéter, est une valeur de placement qui se négocie à la bourse, et qui, en dehors de l'intérêt qu'elle rapporte à son propriétaire a toujours pour lui un prix marchand; contre cette obligation, il peut emprunter, car il a une garantie à offrir; un billet de loterie ne vaut au contraire que le papier sur lequel il est imprimé.

Au lieu de prêter à l'obligation à lot un caractère d'immoralité, ne devrait-on pas examiner plutôt, l'effet moral qu'il peut produire, surtout si le montant de l'obligation est assez bas et si l'échelonnement des paiements est assez espacé pour la mettre à la portée des masses.

Supposons que pour convertir sa dette ou pour les emprunts ultérieurs, la Ville de Montréal émette des obligations à lots d'une valeur de \$20.00 payables en quatre versements échelonnés de trois en trois mois. N'est-il pas vrai que ces obligations seront recherchées par les ouvriers, les employés, les petits marchands qui seront poussés à économiser plus encore par la possibilité de gagner un lot qui sera pour eux une petite fortune que par l'intérêt qu'ils tireront de leur placement.

On sait que l'économie provient de la privation, et notamment de la suppression des dépenses inutiles. L'effet ne peut donc être que moral si le désir de posséder des obligations à lots pousse un certain nombre d'ouvriers à abandonner l'ivrognerie ou d'autres vices.

Donner des idées, des habitudes d'économie au peuple, c'est le moraliser; l'économie suppose de l'ordre, ennemi du vice qui n'est que désordre.

Nous ne voyons donc rien d'immoral dans les valeurs à lots. Elles ne prêtent pas, comme on voudrait le prétendre, à la spéculation; l'intérêt qu'elles rapportent est généralement trop peu élevé pour permettre aux joueurs de bourse de les manier à leur guise; ce sont tout spécialement des valeurs de placement peu exposées à de grandes ou de brusques variations.

Il nous semble que la Ville pourrait à l'aide de ce genre d'obligations, comme l'a dit le Président du comité des finances, réduire considérablement les charges annuelles de la ville, ce qui est le vœu de tous.

LES ANNONCES SUR LES PROGRAMMES

Les commerçants et marchands de Cambridge ont entrepris de faire une guerre systématique à un intolérable abus qui s'appelle le Programme Souvenir. Nous souhaitons, pour notre part, que cet exemple soit suivi au Canada.

Les propriétaires de quelques-uns des plus grands magasins de Cambridge ont, avec une persévérance digne d'éloges, refusé de dépenser la moindre somme d'argent, depuis au-delà d'un an, en faveur de cette publicité aléatoire. Aujourd'hui l'exemple a porté ses fruits et l'on peut voir en ce moment la plupart des magasins locaux annoncer à l'aide de pancartes bien en vue que leurs propriétaires ont cessé de placer des annonces dans les programmes et autres souvenirs. Les sollicitateurs d'annonces sont respectueusement invités à ne pas faire perdre aux marchands un temps précieux, et sont charitablement avisés de ne pas perdre le leur en de vaines sollicitations.

Un des marchands en vue de Cambridge a déclaré catégoriquement que la nuisance des programmes avait, depuis longtemps déjà, dépassé les bornes de l'honnêteté la plus élémentaire et qu'à la manière dont fonctionnait l'exploitation, elle se rapprochait sensiblement du chantage. Les marchands étaient prévenus que s'ils n'annonçaient pas, les membres de la société, dans l'intérêt desquels le programme ou souvenir était publié, seraient requis de ne plus leur accorder leur patronage.

Des sociétés, des clubs, pour ne rien dire d'autres organisations d'un caractère plus ou moins philanthropique ou religieux, ont pris l'habitude de publier, sous les prétextes les plus futiles et les plus invraisemblables, des programmes-souvenirs presque exclusivement consacrés à la publication d'annonces locales. Quelques-unes de ces sociétés ont déclaré publiquement que la plus forte partie de leurs profits, ils la réalisaient au moyen de la publicité contenue dans ces fameux programmes.

Tout d'abord, quelques-uns des marchands par trop consciencieux ont versé leur contribution en argent, demandant comme faveur que leurs noms ne figurassent pas dans les programmes; mais cette détermination de leur part fut bientôt suivie de l'abandon complet de ce mode de publicité. On s'aperçut

que ce mode de publicité était non seulement sans valeur, mais encore qu'il pesait lourdement sur les profits des marchands de la localité. — "Boston Advertising."

Les épiciers qui, par la nature même de leur commerce, sont plus particulièrement exposés au genre d'exploitation dénoncé dans les lignes qui précèdent, feraient bien d'adopter la politique suivie avec un succès si satisfaisant par les marchands de Cambridge. Les annonces insérées dans ces programmes n'ont généralement aucune valeur. Les marchands, la plupart du temps, donnent leur assentiment à cette forme de publicité, parcequ'ils s'y trouvent en quelque sorte contraints, s'ils veulent conserver la clientèle de la société, association ou communauté qui publie ce fameux programme souvenir. Si tous les marchands s'entendent pour ne pas annoncer dans ces conditions, il n'y aura pas moyen pour les solliciteurs importuns de pratiquer leur tentative de pieux chantage. Il vaut mieux faire une aumône en argent que de faire ce qu'on appelle improprement de la publicité, dans ces conditions forcées.

La publicité intelligemment faite a toujours donné des résultats satisfaisants qu'il serait impossible et inutile d'attendre de ces méthodes fantaisistes mais coûteuses.

LE BOIS FONDU ET LE BOIS DURCI

M. de Gail, inspecteur des forêts à Semur (France), a fait connaître deux nouveaux produits obtenus du bois et que leurs inventeurs ont désignés sous le nom de *bois fondu* et *bois durci*.

Le premier est tiré de fragments de bois quelconque par l'action combinée de la chaleur et de la pression. Il se présente sous forme d'une substance noire, lourde, très dure, à grain fin, à cassure terreuse, mais susceptible de poli. Le bois fondu résulte-t-il réellement de la fusion pure et simple de la matière ligneuse ? On sait que tous les corps sont susceptibles de passer sous l'action de la chaleur, de l'état solide à l'état liquide, et que, si certains d'entre eux, simples ou composés, paraissent faire exception, c'est que nous ne savons pas produire de températures assez élevées, ou que ces corps se décomposent avant d'avoir atteint leur point de fusion. Si, par un artifice quelconque on empêche la décomposition de se produire

ou si du moins on met obstacle à l'expansion des gaz, on pourra les forcer à entrer dans de nouvelles combinaisons, de manière à produire un corps tout différent du premier et susceptible d'éprouver la fusion ignée. Tel paraît être le cas pour le bois fondu ; c'est bien un corps nouveau, sans analogie avec le bois, dans lequel toute trace d'organisation a disparu, et dont la composition chimique doit se rapprocher de celle de la houille.

Quoiqu'il en soit, le bois fondu possède des qualités qui doivent le rendre propre à être employé dans diverses industries ; il offre une grande aptitude à prendre toutes les formes par le moulage ; les acides ne l'attaquent pas ; il est imperméable, très résistant, isolant par rapport à l'électricité. On peut l'utiliser pour manches d'outils, tabletterie, instruments de précision, caractères d'imprimerie, clichés de gravures pour impression, etc. On a même songé à l'employer pour parquets, panneaux décoratifs et tuiles pour la couverture des bâtiments.

Le bois durci est obtenu avec du bois réduit en poudre impalpable et soumis, comme dans le cas précédent, à l'action de la chaleur et de la pression. On emploie de préférence des bois résineux et on ajoute à la matière de l'albumine, qui favorise l'agglomération et donne une couleur noire plus intense. Le bois durci ressemble à l'ébène, dont il a le grain fin, susceptible de poli, et la coloration. On fabrique ainsi divers articles, tels qu'encriers, presse-papiers, plumiers, cadres, flambeaux, couvertures de livres et d'albums, boîtes en tous genres, bûchetiers, croix, bijouterie de dent.

Le bois durci et le bois fondu ont probablement une composition chimique analogue, mais la transformation est plus complète dans le second, lequel d'ailleurs peut être obtenu avec n'importe quels déchets de bois, sans qu'il soit nécessaire de les réduire en poussière.

Signalons encore une dernière application industrielle du bois.

Une maison de Vienne a eu l'idée de remplacer par des copeaux de bois de cuir employé jusqu'ici pour la fabrication des malles, cartons à chapeaux, casques, etc. On emploie des copeaux de sapin, longs de 1 mètre, larges de 0 m. 05 et épais de $\frac{1}{2}$ millimètre, débités par une machine spéciale. Sur une forme en fonte ou en bois, on dispose un tissu grossier en jute (matière textile originaire de la Chine), sur lequel on colle plusieurs couches de ces

copeaux, puis une nouvelle épaisseur de jute ; une autre série de couches de ces copeaux, puis une nouvelle épaisseur de jute, une autre série de couches de copeaux et enfin un tissu en jute. On comprime fortement le tout, qui constitue une matière très résistante et qu'on peut travailler à volonté ; sa solidité et son élasticité sont égales. paraît-il, à celles du cuir, son poids et son prix de revient sont sensiblement inférieurs. Ses inventeurs l'ont dénommé cuir de bois.

On voit par ce qui précède que la matière ligneuse est susceptible de plusieurs emplois par ses transformations et ses dérivés qui peut-être pourraient être aussi nombreux que ceux de la houille, et qui atténueraient, dans une certaine mesure, l'inconvénient résultant, pour les propriétaires de forêts, de la baisse qui se produit depuis quinze ans sur le prix des combustibles végétaux.

— (Le Bois.)

LA LOI SUR LES FAILLITES

(Suite)

Réalisation de l'actif — Distribution de dividendes — Classification des créances

Si le syndic provisoire n'accomplit que des actes conservatoires, le syndic définitif est chargé de conduire à bien toutes les opérations de la faillite.

Il doit examiner scrupuleusement et en détail la comptabilité du failli et signaler au juge commissaire tout ce qui lui paraîtrait suspect.

Il doit faire rendre gorge à ceux des créanciers qui se seraient fait payer, soit partiellement, soit totalement, en marchandises, en argent ou en billets pendant la période suspecte dont nous avons parlé plus haut ; et si ces créanciers résistent, il doit les poursuivre devant le tribunal.

Il doit également poursuivre tous les débiteurs de la faillite et recouvrer toutes les créances actives.

Il doit continuer en son nom les procès engagés ou soutenus par le failli avant sa faillite, à moins qu'il ne trouve plus avantageux de les transiger, avec l'autorisation du juge-commissaire.

Il doit aussi poursuivre en justice la vente des immeubles dépendant de la faillite, mais après seulement qu'il aura vendu lui-même aux enchères tout l'actif mobilier, meubles et marchandises.

Si un recouvrement est long et difficile et menace de s'éterniser, le

syndic peut procéder à la répartition d'un premier dividende, sauf à faire une seconde répartition si de nouvelles sommes d'argent lui sont versées par la suite; par exemple, si le prix de vente des immeubles présente un reliquat après le paiement des créanciers hypothécaires, ce reliquat est remis au syndic pour être distribué aux créanciers chirographaires ou, plus exactement, le syndic est colloqué en vertu de l'inscription qu'il a eu le soin de prendre au profit de la masse. Il en est de même lorsqu'il existe une ou plusieurs créances contestées; le syndic réserve ce qui pourrait leur revenir en cas d'admission et partage le reste entre les créanciers déjà admis.

Créances privilégiées. — Sont admis comme créances privilégiées: 1o les frais de faillite et honoraires du syndic, y compris ceux de poursuite faits à la requête du créancier qui a fait prononcer la faillite. 2o Le Trésor, pour impôts, taxes et patentes à lui dûs. 3o Le propriétaire pour son loyer pendant un an, plus l'année en cours au moment de la déclaration de la faillite. 4o Les ouvriers, employés et serviteurs, pour leurs gages et salaires. 5o Les fournisseurs alimentaires, boucher, boulanger, épicier etc, pour les fournitures faites au failli et à sa famille pendant les six derniers mois.

Après que ces créances privilégiées ont été intégralement acquittées, le surplus de l'actif est réparti au prorata.

Diverses solutions de la faillite

La faillite et la liquidation judiciaire sont susceptibles de recevoir plusieurs solutions: elles peuvent être closes pour insuffisance d'actif, par concordat simple, par concordat par abandon d'actif et enfin par l'union des créanciers.

La clôture pour insuffisance d'actif est prononcée lorsque la faillite n'a aucun actif ou que son actif est à peine suffisant pour payer les frais de la faillite.

Dans tous les cas, ni le créancier qui a poursuivi la déclaration de faillite, ni ceux qui auraient produit ne sont rendus responsables des frais de la faillite, qui ne peuvent aucunement leur incomber.

Concordat et union

On désigne sous le nom de concordat tout arrangement intervenu entre un commerçant et ses créanciers, en vertu duquel ceux-ci lui accordent soit des délais pour le paiement de ses dettes, soit une remise de tant pour cent, soit l'un et l'autre.

Un concordat peut assurément

intervenir avant qu'il y ait eu déclaration de faillite; dans ce cas, il prend le nom de *concordat amiable* et ne comporte aucune formalité judiciaire. C'est tout simplement un arrangement, une convention, ne sortant pas des limites du droit commun.

Nous n'avons, du reste, à nous occuper ici que des concordats après faillite, c'est-à-dire du *concordat simple*, du *concordat par abandon d'actif* et de *l'union des créanciers*.

De ces trois solutions, l'*union* est la plus rigoureuse pour le failli. Quand il y a union, le dessaisissement du failli ou l'incapacité du débiteur en liquidation judiciaire ne cesse pas, tous ses biens sont vendus, le prix est réparti entre ses créanciers et, s'il est insuffisant à les désintéresser tous, chacun de ceux-ci peut poursuivre le débiteur.

Cela n'a pas lieu quand il y a concordat. En cas de concordat simple, le dessaisissement du failli ou l'incapacité du débiteur en liquidation judiciaire prennent fin, le débiteur n'a plus besoin pour aucun acte, de l'assistance de son liquidateur.

Afin de faciliter le retour du failli à une meilleure fortune, les créanciers lui accordent des délais ou lui font remise d'une partie de sa dette.

Quand il y a concordat par abandon d'actif, le dessaisissement du failli et l'incapacité du débiteur en liquidation judiciaire ne cessent pas; les biens abandonnés sont vendus au profit des créanciers, comme en cas d'union, mais, s'il y a insuffisance, le débiteur est néanmoins libéré.

Des motifs divers peuvent faire préférer aux créanciers le concordat à l'union.

D'abord, l'union est une solution qui peut sembler trop rigoureuse pour un débiteur qui a été victime d'événements imprévus ou auquel il n'y a à reprocher que de légères négligences ou imprudences. Puis les créanciers peuvent espérer que le débiteur, ayant obtenu des délais ou des remises partielles reviendra plus facilement à meilleure fortune et parviendra ainsi à s'acquitter complètement.

Le concordat simple et le concordat par abandon d'actif sont, au point de vue de leur formation soumis aux mêmes conditions. Il faut pour qu'il y ait concordat:

1o Qu'un vote favorable ait été émis par la majorité des créanciers en nombre, représentant les deux tiers des créances en sommes; les majorités se calculent sur l'ensemble des créances vérifiées.

Exemple: Le passif d'une faillite est de \$15,000 et les créanciers au nombre de 15. Pour obtenir son concordat le failli devra réunir les votes de 8 créanciers au moins, dont les créances s'élèvent à \$10,000.

2o Que le concordat soit homologué par justice.

Cette homologation est accordée par le tribunal de commerce qui a prononcé la faillite; le concordat lui est soumis par le juge-commissaire, en audience publique.

La justice intervient pour empêcher autant que possible qu'un concordat ne soit accordé à un commerçant qui n'est pas digne de cette faveur et aussi pour protéger les dissidents qui forment la minorité et les créanciers absents et non représentés lors du vote.

Le tribunal ne peut, du reste, qu'accorder ou refuser l'homologation au concordat tel qu'il a été voté par les créanciers; il ne peut y apporter de modifications.

Les créanciers opposés au concordat ont le droit de former opposition à cette homologation.

3o Qu'il n'y ait pas eu condamnation pour banqueroute frauduleuse.

La banqueroute simple n'est pas, au contraire, un obstacle au concordat.

En cas de concordat simple, les fonctions du syndic ou du liquidateur prennent fin. Le syndic rend au failli un compte définitif et lui remet ses biens, papiers et livres.

Le concordat laisse subsister les incapacités politiques que la réhabilitation seule peut faire cesser.

Le concordat par abandon d'actif a un caractère mixte; il tient à la fois du concordat simple et de l'union; de l'union en ce que le commerçant ne conserve pas ses biens, qu'il abandonne à ses créanciers pour être vendus en justice par ceux-ci; il tient du concordat simple en ce que les créanciers consentent à faire remise à leur débiteur de ce qu'ils ne toucheront pas sur le prix.

On comprend que les créanciers préfèrent cette solution au concordat simple, quand ils n'ont pas une pleine confiance dans leur débiteur.

Le concordat, homologué par justice, est, en principe, irrévocable; mais il tombe quand il est résolu ou annulé.

Il ne peut être résolu que pour deux causes:

1o Le dol consistant dans la diminution de l'actif ou dans l'exagération du passif.

2o Une condamnation pour banqueroute frauduleuse.

Le concordat simple peut être ré-

Notre Méthode En Affaires...



Sans égard au coût de nos Stocks, nous réduisons toujours, avec empressement, nos prix de vente, en accord avec les marchés courants, quand ils sont à la baisse, et, par contre, nous ne profitons qu'avec beaucoup de discrétion, des avantages que nous offrent les hausses.

Nous faisons nos affaires honorablement, largement et d'une manière qui ne peut manquer à la fois d'être agréable et profitable à ceux qui nous patronnent, et avantageuse pour nous-mêmes.

Quelques ordres d'essai vous convaincront qu'il y va de votre intérêt de vous alimenter chez nous.

Nous cotons aujourd'hui :

750 Sacs Sucre Brut du Brésil, égal en couleur et au goût au sucre raffiné	3¼ cents la livre
Mélasse Porto Rico, de premier choix, en tonnes	26 c.
En lot de 15 tonnes ou plus	25 c.
Mélasse Barbade, de premier choix, en tonnes	28 c.
En lot de 15 tonnes ou plus	27 c.
Pommes sèches, de choix, en quart	6 c.
Pommes évaporées, de choix, en boîte de 50 lbs.	9½c.
Pommes en Conserve "LAKEPORT," boîte d'un gallon	\$2.60
Pommes en conserve "BELLEVILLE," boîte de 3 lbs.	\$1.00
Tabac Canadien, en feuilles, XXXX, ballot de 50 lbs.	14 c.

Hudon, Hebert & Cie,

MONTREAL

.....La **CANADA LIQUOR CO.,** *Limitee*

Successors de **AND. BRISSET & FILS.**

.....21, 23, 25, rue Gosford, Montréal

ONT TOUJOURS EN STOCK UN ASSORTIMENT COMPLET DE

CLARET, PORT, SHERRY, MALAGA, MADERE, COGNAC, RHUM, CONSERVES ALIMENTAIRES, ETC.

SEULS AGENTS AU CANADA
POUR LES MARQUES :

RHUM ST. JAMES, AMER PICON, CLARET MONTFERRAND de Marceau, de Bordeaux

ECHANTILLONS ET PRIX ENVOYES SUR DEMANDE.

GIN WILKIN. (Ce gin, de qualité supérieure et d'un goût agréable, a obtenu les plus hautes récompenses aux expositions internationales)

solu quand le failli n'exécute pas les engagements pris par lui envers ses créanciers. Cette résolution est prononcée par le tribunal de commerce qui l'a homologué, sur la demande de l'un quelconque des créanciers intéressés. L'action en résolution est engagée par voie d'assignation donnée au failli.

Union — Toutes les fois que, pour un motif quelconque, il n'y a pas de concordat, les créanciers se trouvent, de plein droit, en état d'union. C'est une véritable communauté entre créanciers ayant pour but de procéder à la vente des biens mobiliers et immobiliers du failli et de s'en partager le prix, proportionnellement à leurs droits respectifs et à la quotité des recettes.

L'union est la situation qui, à l'inverse du concordat, consomme la ruine du failli.

Dès que les créanciers sont en état d'union, ils sont consultés par le juge commissaire sur les faits de la gestion du syndic ayant administré la faillite jusqu'à cette période. Ils sont consultés en même temps sur l'utilité du maintien ou du remplacement des contrôleurs.

A la délibération sont admis les créanciers privilégiés et hypothécaires. Il est dressé procès verbal des dires et observations des créanciers. Sur le vu de cette pièce, le tribunal maintient l'ancien syndic ou en nomme un nouveau.

Quand tous les biens du failli ont été vendus et quand toutes les sommes en provenant ont été réparties entre les créanciers, les opérations de l'union sont terminées.

Le principal effet de la dissolu-

tion de l'union est de faire cesser le dessaisissement pour l'avenir, en ce qui concerne les biens que le failli peut acquérir par la suite et de rendre aux créanciers non intégralement payés leur liberté d'action, c'est-à-dire l'exercice de leurs actions individuelles sans qu'ils puissent, cependant, rétablir le régime de la faillite.

(A suivre.)

LE BEURRE ET LE BŒUF BORIQUES

NOUVELLE FALSIFICATION

Jusqu'à présent on se contentait généralement pour conserver le beurre, d'y ajouter 4 ou 5 p. c. de sel; mais alors le beurre n'avait forcément plus le même goût que lorsqu'il est frais.

Les chimistes ont trouvé un autre moyen de conservation actuellement très usité, paraît-il, en Angleterre, et qui laisse au beurre son goût naturel. Il suffit d'ajouter purement et simplement de 0.15 à 1.50 p. c. d'acide borique. Comme ce produit est très bon marché et que, grâce à lui, on peut vendre du vieux beurre pour du beurre frais, l'usage s'est répandu avec une très grande rapidité chez les Anglais, qui forcent plutôt qu'ils ne diminuent la dose, au grand détriment de la santé publique. Aussi les contrevenances deviennent-elles de plus en plus nombreuses. Car, si certaines falsifications sont difficiles à découvrir, comme celles des farines lorsqu'elles ne sont pas poussées à l'extrême, il n'en est pas de même

du beurre boriqué où la présence de l'acide borique se décèle sans trop grande difficulté.

La quantité nécessaire de cet acide pour la conservation du beurre, est, en moyenne, de 0.25 p.c. Si les consommateurs n'abandonnaient que par rares intermittences ces beurres falsifiés, ils ne constitueraient évidemment pas un grand danger pour la santé; mais ces beurres, utilisés quotidiennement, peuvent devenir très nuisibles. C'est pourquoi des mesures très énergiques sont appliquées en Angleterre pour la répression de cette fraude.

On ne se contenterait pas d'ailleurs, de conserver le beurre de cette manière: nous lisons également dans le *Grocer* que la police de Dresde a saisi dernièrement un échantillon de viande de bœuf d'Amérique mise en vente. Or, il aurait été reconnu que cette viande aurait été artificiellement conservée à l'état de fraîcheur par l'addition de 3.87 p.c. d'acide borique.

On voit que les Allemands, en fait de falsification, dépassent encore très notablement les Anglais, car une telle proportion est absolument nuisible à la santé.

PREUVES EN MAINS

Quand il vous plaira, on vous montrera, preuves en mains, que le **BAUME RHUMAL** est le spécifique sans rival pour guérir les affections de la gorge et des poumons. Partout 25c. la bouteille.

LEDUC & DAOUST MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS EN GROS ET A COMMISSION

Spécialité: Beurre, Fromage, Œufs et Patates.

AVANCES LIBÉRALES FAITES SUR CONSIGNATIONS. CORRESPONDANCE SOLICITÉE.

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

C. H. LETOURNEUX, prés.

C. LETOURNEUX, vice-prés.

J. LETOURNEUX, sec.-tr.

LETOURNEUX, FILS & CIE, Lim., MARCHANDS - FERRONNIERS

Nos. 259, 261, 263 ET 265 RUE SAINT-PAUL MONTREAL

EMILE JOSEPH, LL. B. AVOCAT

Chambre 701 MONTREAL

New York Life Bldg.

UNE MEDICINE IDEALE

Pour la famille. Contre l'indigestion, l'état bilieux, le mal de tête, la constipation, le mauvais goût, la mauvaise haleine, et tous les dérangements de l'estomac, du foie et des intestins.

LES "RIPANS TABLES"

Agissent doucement et promptement. Une digestion parfaite résulte de leur emploi. Une seule soulag. En vente par tous les pharmaciens ou envoyées par maille.

RIPANS CHEMICAL CO., 10 Spruce St. N.

NOUS AVONS ACHETÉ

La balance du stock de Conserves de la Cie " **MARITIME PURE FOOD,**" consistant en :

BLÉ D'INDE,	tins de 2 lbs.	FÈVES " LIMA,"	tins de 2 lbs.
FÈVES VERTES EN COSSES,	tins de 2 lbs.	FRAMBOISES 'rouges' "	de 2 lbs.
FÈVES AU LARD,	tins de 3 lbs.	CITROUILLE " rouge " "	de 3 lbs.
		CITROUILLE " verte " "	de 3 lbs.

La qualité de ces marchandises est supérieure et garantie sous tous les rapports et les étiquettes (labels) sont simplement superbes.



Le fret pour le transport des marchandises au **Klondyke** est si élevé, qu'il faut nécessairement réduire le volume des provisions tout en maintenant la quantité, nous venons de recevoir de la maison

" KNORR D'ALLEMAGNE "

Un assortiment complet de **Légumes Secs** en paquets de toutes dimensions et de **Bouillons Condensés en Capsules**.

Ces préparations sont délicieuses au goût et conservent toutes leurs qualités nutritives.

Ce sont des articles indispensables à ceux qui vont au **Klondyke**.



VERITABLE HARENG DU LABRADOR

Il nous en reste très peu ; il faut dire aussi que les commandes ont toutes été renouvelées.



MELASSE " Fancy " PONS

Nous en avons encore quelques tonnes, hâtez-vous !! la qualité est supérieure et le prix bien bas.

ECRIVEZ POUR NOS PRIX NOUS NE LES
AFFICHONS PAS.



Laporte, Martin & Cie

EPICIERS EN GROS, MONTREAL.



LE CIRAGE UNIVERSEL DE CAMERON

Pour Chaussures en Cuir Jaune, Brun et Tan, Sella, Rènes, Sacs de Voyages et toutes sortes d'Articles de ce genre.

VERNIS A CHAUSSURES CAMERON...

Ce vernis est universel, il a obtenu les médailles d'or aux différentes expositions universelles il donne à la chaussure, ou autres articles en cuir, un brillant riche, et conserve parfaitement le cuir. Demandez des échantillons.

The D. CAMERON UNIVERSAL SHOE DRESSING Co.



L. A. DASTOUS, Representant, No 18 rue St-Alexis, Montreal.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIERE

Montréal, 17 février 1898.

FINANCES

A Londres, on cotait hier les capitaux disponibles sur le marché libre à vue à 2½ et à terme de 2½ p. c.

Les consolidés se négociaient hier à Londres à 112½ au comptant et 112½ à terme.

Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre est à 3 p. c.

A Montréal, les prêts à demande se font de 3½ à 4 p. c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p. c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 8½ à 8 13/16; à demande, de 9½ à 9 5/16. Sur le comptoir la prime est : à 60 jours de 8½ à 9; à vue de 9½ à 9½. Le papier de commerce se négocie à 60 jours à une prime de 8½ à 8½ sur le comptoir et les traites documentaires à 8½.

Le papier court sur Paris vaut 5.18½ et le papier long 5 20 entre banques.

L'argent en barre vaut à New-York 56½c et à Londres 26 1/16 d.

La banque British North America a déclaré un dividende de 2½ p. c. sur son capital action, pour semestre présent. A l'assemblée des directeurs du C. P. R. on a déclaré un dividende semestriel, de 2 p. c. sur les actions préférentielles et 2½ p. c. sur les actions ordinaires.

Les contracteurs du chemin de fer du Yukon ont emprunté \$1,000,000 à la Sun Life Assurance Co; on prétend que cette dernière a fait une bonne opéra-

tion, quoiqu'on n'indique pas le taux d'intérêt exigé. La Bourse de Montréal montre moins de fermeté quoique le mouvement des valeurs soit toujours considérable.

La Banque du Commerce, a gagné quelques points sur l'annonce qu'elle allait ouvrir une succursale au Yukon. Nous trouvons la banque Hochelaga à 150.

Les actions Montreal Cotton gagnent 5 points à 156.

Les Chars Urbains des différentes villes du Canada sont toujours recherchés par la spéculation et ont des fortunes diverses, ainsi : Toronto St. Ry. perd ½ point, Montreal St. Ry., ancien, en gagne 4½ et nouveau 4½, Halifax St. Ry. 7½.

Le C. P. R. perd 2 points à 87.

Les autres valeurs n'offrent pas de changements qui méritent d'être notés.

Voici les prix auxquels ont été opérées les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant mercredi soir :

Valeurs de banques :

Banque de Montréal	240
" Toronto	240
" Commerce	140
" des Marchands	180½
" Molsons	100
" British	100
" d'Halifax	103
" Union	103
" Ontario	100
" Hochelaga	150
" Québec	128
" Nationale	100
" Jacques-Cartier	100
" East, Townsh.	100
" Ville-Marie	100
" Nova Scotia	100

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Banque	Vendeur	Acheteurs
Banque du Peuple
" Jacques-Cartier	98½
" Hochelaga	153	150
" Nationale	95	89
" Ville Marie	100	92

Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal	197½
Colored Cotton (bons)
" " (actions)
Montreal " "	156
Dominion " "	97½
Dominion Cotton (pref.)
Merchants " "
Royal Electric	158
Auer Light Co
Dominion Coal (pref.)	108
" " (ord.)	22½
" " (bons)	105
Intercolonial Cool	30

Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry.	87
Toronto St. Ry.	102
Ottawa Electric
Montreal St. Ry. [ancien] (ex-div.)	263
" " [nouveau]	259½
Halifax St. Ry (actions)	137
" " (bons)
St. John St Ry	140
Cornwall St Ry
Duluth S. S. & Atlantic (ord.)	3½
Duluth S. S. & Atl. (pref.)
Rich. & Ont (actions)	109
" " (bons)

Valeurs diverses :

Montreal Telegraph
Câble Commere'l (actions)	186½
" " (enreg.)	106½
Postal Telegraph
Bell Teleph (actions)	175
" " (bons)

S. PICHE. F. X. O. TRUDEL.

LA BOITE A BEURRE PICHE



La seule boîte à beurre pouvant avantageusement remplacer la tinette et lui étant supérieure à plus d'un point de vue. Elle est facile à ouvrir et à fermer.

2o Etant plus grande de l'embouchure que du fond, le beurre peut en être extrait facilement.

3o Son contenu peut être divisé en parties d'une ou plusieurs livres.

4o Elle coûte moins cher que la tinette.

Manufacturée par S. PICHE & CIE,

Ste-Anne de la Perade, P. Q.

Agent général pour la vente

F. X. O. TRUDEL, St-Prosper, Co. Champlain

Acheter du Thé à la lb. est une "extravagance". Acheter le Thé en Paquet ("Salada") est une "économie".



Vous ne faites pas un profit "imaginaire" aussi grand que sur le Thé à la lb.

Vous faites un plus fort "profit réel", car vous pouvez vendre trois fois plus.

Vous n'avez pas de collage, pas de perte de poids, pas de déchets.

Vous ne perdez pas de temps à emballer, et vous n'avez pas de dépense de ficelle et de papier.

Vous augmentez vos affaires et cimentez vos relations commerciales.

Vous n'avez pas de rossignol.

Et vous n'immobilisez pas une partie de capital.

Vous donnez aux gens ce qu'ils vous demandent et c'est ce qui vous coté comme un homme d'affaires de progrès "up to date".

Agences pour la vente en gros :

25, Front Street, East, Toronto

318, Rue St-Paul, - - - Montréal

ETABLI EN 1885

Montres, Horloges, Bijoux

AGENT POUR LES CELEBRES MONTRES "WALTHAM"

EDMUND EAVES

185, rue St-Jacques, Montreal.

Justement arrivé, un lot splendide d'horloges en chêne et en noyer, 8 jours, six patrons différents par caisse, sonnent les ½ et les heures. — \$13.50 la caisse.

Le temps et la marée n'attendent personne..

Ceci doit vous rappeler que le temps est précieux et que si votre stock de conserves a besoin d'être réassorti, il ne faut pas tarder, avant longtemps les prix qui sont déjà hauts seront plus élevés, plus la saison avance, plus la demande se fait grande pour toutes les conserves.

N'oubliez pas les besoins du Klondyke

Nous vous offrons, comme vous voyez, des meilleures marques :

TOMATES, 5,258 caisses

Belleville, Lakeport, Aylmer, Windsor, Dion et notre
marque $\begin{matrix} C \\ \times \\ F \\ C \end{matrix}$ déjà connue et appréciée

BLE-D'INDE, 3,250 caisses

Aylmer, Aylmer "Honey Drop", Belleville et $\begin{matrix} C \\ \times \\ F \\ C \end{matrix}$

POIS, 1,500 caisses

Aylmer, Delhi, Belleville et Little Chief

FEVES, 350 caisses

Log Cabin et Little Chief

POMMES, gallon, 1,500 caisses

Little Chief, Boulter et Simcoe

POMMES, 3 lbs, 295 caisses

Lakeport, West Lorne

Nous avons aussi les meilleures marques en fruits, sardines, conserves importées, etc. Notre assortiment de poissons pour le carême est au complet.

NOS PRIX SONT LES PLUS BAS, DEMANDEZ-LES

L. Chaput, Fils & Cie.,
MONTREAL.

NOUS ANNONÇONS CETTE SEMAINE

A nos bons clients que nous avons en mains de bien belles morues, qualité extra, et aussi, lère qualité de Harengs, en quarts et 1/4-quarts, que nous vendons à bon marché. Nous venons aussi de recevoir une certaine quantité de sacs de Noix françaises, piquées, molles, égales en tout pour la qualité aux noix piquées de Tarragone, que nous vendons à bonne condition.

● ● ● ECRIVEZ POUR LES PR X. ● ● ●

A. ROBITAILLE & CIE, 354 et 356, RUE ST-PAUL, MONTREAL

West. Loan & Trust.....	39 1/2
Loan & Mortgage.....	87
Northwest Land [pref].....	
" " [comm].....	
Windsor Hotel.....	
Heat & Light Co (actions).....	
" " (bons).....	
Canada Paper (bons).....	

COMMERCE

Le dégel, puis, ensuite, une tempête de neige ont nui au mouvement d'affaires. Dans son ensemble, la semaine a été plutôt calme qu'active dans les différentes lignes du commerce local. Les grains seuls présentent une réelle animation et se vendent à des prix que nous n'avons pas vu depuis longtemps.

On se ressent un peu du mouvement qui se produit vers le Klondyke, néanmoins nous croyons que la grosse part de ces affaires qu'entraînera la mise en exploitation des champs d'or reviendra à l'ouest canadien à cause des difficultés et des prix du transport. Nous n'aurons guère ici que les g anures.

Cuir et peaux.—Les peaux vertes restent fermes aux mêmes prix que ceux cotés précédemment, savoir :

Peaux de bœuf No 1, 9 1/2c; No 2 8 1/2c et No 3, 7 1/2c. Peaux de veaux No 1, 9c et No 2, 7c. Peaux de moutons, de 90 à \$1.00. Peaux de chevaux No 1 \$3.00 et No 2 de \$2.25 à \$2.50. Les prix payés par les tanneurs doivent être augmentés de 1/2c pour les peaux de bœuf et de 1c pour celles de moutons.

Les tanneurs paient \$3.40 pour les peaux de chevaux No 1 et de \$2.50 à \$3.00 pour celles de No 2.

Nous changeons pour un très grand nombre d'articles notre liste des prix du cuir. Ces changements, comme nous l'avons annoncé la semaine dernière sont à la hausse.

Draps et nouveautés.—Nous avons malheureusement encore à constater plusieurs faillites dans cette branche du commerce; il est à espérer que nous arrivons au bout du rouleau. Mais, toutes les déconfitures doivent être une leçon pour ceux qui restent debout; ils doivent comprendre qu'il y a quelque chose à faire pour sortir de l'ornière :

spécialisation, ventes au comptant, obstacles aux ventes en bloc des stocks de faillites sont autant de point qui méritent l'attention et l'étude des membres de l'Association des marchands de nouveautés.

Épicerie, vins et liqueurs.—Nous cotons les sucres jaunes raffiné 6 1/2c. plus cher, soit de 3 1/2 à 4c; les autres sucres sont sans changement, au moins pour 24 heures; car, comme nous le disons d'autre part, l'attente des marchands devra, demain, vendredi, ou ce soir ou devenir réellement sérieuse de la part de tous.

Les sirops et les mélasses sont tenus à prix fermes avec bonne demande.

Les raisins de Corinthe sont également fermes; les *Filiatras* débutent à 5 1/2c et les *Patras* à 6 1/2c.

Le Tapioca Earl se vend un peu moins cher: on le trouve à 3 1/2c la livre maintenant.

Fers, Ferronneries et Métaux.—Commerce tranquille; pas de changement dans les prix.

On s'attend à une hausse de l'essence de térébenthin.

Poissons.—On ne se douterait guère que nous sommes dans la semaine qui précède le carême, tellement la demande est lente à se produire. Il est vrai, comme nous l'avons déjà dit, que le carême est adouci et que le poisson frais gelé est préféré par beaucoup au poisson salé ou séché; cependant les prix de ces derniers pourraient tenter un certain nombre de consommateurs. Les épiciers agissent sagement en ne faisant pas de gros approvisionnements d'un aliment qui se détériore facilement et qui n'a qu'un moment de vente.

Produits Chimiques.—Il y a baisse dans le prix: du bicarbonate de potasse que nous cotons de 9 à 11c; du borax raffiné, de 5 à 7c et de la glycérine, de 15 à 20c. Ces prix sont à la livre.

Salaisons, saindoux, etc.—Les lards canadiens, les jambons et les saindoux sont sans changement. Seul le lard de l'ouest est en hausse. Nous cotons maintenant le *short cut* de Chicago \$17.

Revue des Marchés

Montréal, 17 février 1898.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS ÉTRANGERS

La dernière dépêche reçue par le câble au *Board of Trade* cote, comme suit, les marchés du Royaume-Uni à la date d'hier :

"Londres.—Chargements à la côte: blé sans affaires; maïs, 31 plus bas, sans affaires. Chargement en route: blé, ferme; maïs, ferme.—Marchés anglais de la campagne, blé généralement 6d plus cher.—Liverpool. Blé et maïs disponibles, fermes; blé de Californi—No 1, disponible, de 8 1/4 à 8 1/2.—Sur options: Blé, soutenu: mars 7 1/4; mai 7 1/4; juillet 7 1/4; septembre 6 3/4; maïs, soutenu: mars 3 3/4; mai 3 1/4; juillet 3 1/4; maïs américain mélangé disponible 3s 5/4 pour le nouveau et 3s 5/4 pour le vieux. Farine première à boulanger de Minneapolis 25 3/4."

A Paris, on cotait hier le blé, fr. 29.00 février et avr. fr. 27.80; farine, fr. 61.65 février et fr. 59.30 mai. Les marchés français de l'inté leur sont faciles.

On lit dans le *Marché Français* du 29 janvier :

Cette semaine se sera encore éconlée sans apporter de bien grands changements dans la situation agricole; la température est restée presque constamment douce et un peu humide, favorisant ainsi non seulement le développement des céréales en terre, mais aussi la pousse des mauvaises herbes et les ravages des parasites de tous genres. Depuis hier, cependant, un revirement assez sérieux s'est opéré; la gelée est survenue la nuit dernière et si la température pouvait rester un peu rude pendant une huitaine, tout serait pour le mieux.

Avec la persistance du temps doux, il était à craindre que la plante, développée trop hâtivement, ait été trop tendre pour supporter sans inconvénient les gelées tardives; avec la température actuelle, au contraire, les blés pousseront moins vite mais acquerront plus de résistance.

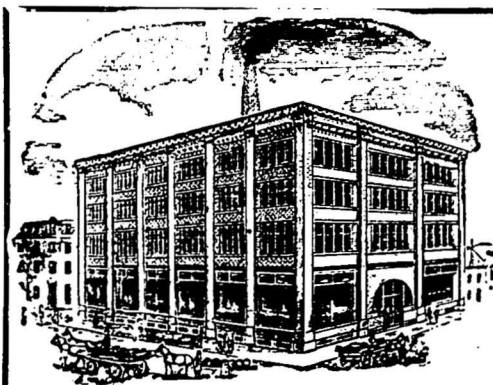
COURROIES EN CUIR

Tanné au Chêne

MANUFACTURÉES PAR **SADLER & HAWORTH**

(Ci-devant ROBIN, SADLER & HAWORTH.)

BUREAU ET MANUFACTURE **Coin William et Seigneurs, Montreal.**



SYSTEME DE RÉPARTITION.

PRINCIPE DE MUTUALITÉ.

Colonial Mutual Life Association

Rapport Annuel du Bureau des Directeurs pour 1897.

En soumettant le troisième rapport annuel des affaires de la Compagnie pour l'année terminée le 31 décembre 1897, les Directeurs sont heureux de pouvoir féliciter les porteurs de polices et les garants de l'amélioration de la condition financière de la Compagnie.

Pendant l'année, 230 demandes ont été reçues, pour un montant d'assurances de \$301,000, et le montant reçu en argent pour primes s'élevait à \$18,633.64.

Pendant l'année dernière la plus stricte économie a été pratiquée dans l'administration des affaires de la Compagnie, et, ainsi qu'on peut le constater par l'état financier annexé, une très grande réduction a été effectuée dans les dépenses d'exploitation de la Compagnie.

La mortalité, bien qu'ayant été forte durant l'année, est restée cependant dans les limites des probabilités données par les tables mortuaires, et les Directeurs sont heureux de déclarer qu'aucun litige ne s'est produit dans les annales de la Compagnie, par suite de réclamations après décès.

La Compagnie reçoit continuellement des témoignages de la popularité de ses formes d'assurances qui résultent du système bienfaisant qu'elle a adopté.

Un grand nombre de ceux qui ont pris des polices récemment sont bien qualifiés sous le rapport de l'habileté commerciale et de la connaissance experte des affaires d'assurances pour se former une bonne opinion des mérites de la Compagnie et des systèmes qu'elle offre aux personnes désireuses de s'assurer.

A cette date, le comptant au crédit du compte courant de la compagnie en banque dépasse de beaucoup les obligations actuelles, tandis que son actif total est plus fort en proportion que celui d'aucune des plus importantes et des plus anciennes compagnies d'assurances sur la vie faisant affaires au Canada; mais dans le but de fortifier la condition financière de la compagnie et assurer doublement son succès à l'avenir, il a été résolu de solliciter des souscriptions additionnelles au fonds de mortalité. Ces souscriptions sont offertes maintenant à 20 pour cent de prime.

Une ère plus favorable de prospérité commerciale vient de s'ouvrir au Canada, et aujourd'hui plus que jamais, le sentiment parmi les canadiens est plus favorable au patronage des Institutions Canadiennes.

La faible proportion de la mortalité chez les gens de ce pays; la sécurité de son système monétaire, et la proportion minime des dépenses d'administration comparée à la situation correspondante aux Etats-Unis sont mieux compris aujourd'hui par le public au Canada qu'à n'importe quelle autre époque, et comme conséquence, le public qui s'assure est maintenant mieux disposé à accorder son patronage aux compagnies indigènes.

Un intérêt ou dividende de 7 pour cent par année sur le montant versé, est payable aux garants, conformément aux termes de leur souscription.

Les bons et habiles services des agents, des médecins et des employés de l'administration méritent une mention spéciale.

Les directeurs sortent tous de charge; mais sont tous rééligibles.

F. P. BUCK,

Président.

MONTRÉAL, 27 janvier 1898.

RECETTES.

1891		
Déc. 31.—Argent en main et en Banque.....	\$	943 42
1897		
Déc. 31.— " reçu pour Primes.....	18,635	64
" " " Intérêt.....	106	21
" " " des Garants.....	6,470	00
" " " Divers.....	5,005	00
	<u>\$31,160</u>	<u>27</u>

OBLIGATIONS.

1897		
Déc. 31.—Dû au compte des Dépenses Générales.....	\$	5,472 37
" Intérêts des Garants.....	1,310	95
" Réclamations mortuaires.....	3,968	69
" Surplus de l'actif sur le passif.....	17,516	70
	<u>\$23,298</u>	<u>71</u>

E. A. BAYNES,

Secrétaire.

DÉPENSES.

1897		
Déc. 31.—Par Commissions, etc.....	\$	8,417 69
" Ré-Assurances.....	306	36
" Dépenses Diverses.....	4	24 25
" Réclamations mortuaires.....	11,160	32
" Intérêts des Garants.....	711	58
" Argent en main et en Banque.....	6,270	07
	<u>\$31,160</u>	<u>27</u>

ACTIF.

1897		
Déc. 31.—Par Argent en main et en Banque.....	\$	6,270 07
" Appels aux garants en cours de collection.....	16	257 41
" Amortissement.....	323	40
" Balance du Ledger des Agents.....	2,714	48
" Billets pour Primes.....	1,511	57
" Primes en cours de collection.....	1,217	78
	<u>\$26,208</u>	<u>71</u>

J. F. MATHIESON,

Gérant-Général.

Je certifie par le présent que j'ai examiné les livres et pièces justificatives de la Compagnie et les ai comparés avec l'état ci-dessus des recettes et dépenses, et, de l'actif et du passif, et que je les trouve corrects.

A. SAVAGE, C. A.

AUDITEUR.

En proposant l'adoption du rapport le Président dit :—

"C'est avec beaucoup de plaisir que je propose l'adoption du rapport; bien que le volume des affaires n'ait pas été aussi considérable que j'aurais désiré. Je comprends cependant bien la raison de ce résultat qui dépend de la dépression générale des affaires et de la rareté de l'argent, mais nous entrevoyons une forte augmentation d'affaires nouvelles durant l'année qui vient. Les différents systèmes d'assurance offerts par cette compagnie deviennent plus populaires chaque jour, plus particulièrement nos polices de banque d'épargne; le public qui s'assure commence à comprendre de plus en plus qu'il travaille dans son propre intérêt en supportant les compagnies indigènes."

Le rapport a été secondé par M. A. S. Ewing et adopté à l'unanimité.

Les Messieurs suivants ont été élus directeurs: L'Hon. F. G. Marchand, Premier Ministre de la Province de Québec; William Farrell, gérant-général de la Banque des Townships de l'Est; F. P. Buck, président de la Royal Paper Mills Co.; Charles J. Chisholm, importateur; J. Bruce Payne, manufacturier; Hon. Pierre Garneau, M. A. L.; I. H. Stearns; A. S. Ewing, manufacturier; O'Hara Baynes, N. P.; R. A. E. Greenshields, avocat; Rufus H. Pope, M. P.; C. E. Elliot, M. P.; J. A. Hudon, de Hudon, Hébert & Cie., épiciers en gros; Peter McKenzie, C. F., Compagnie de la Baie d'Hudson.

A une réunion subséquente du bureau, M. A. S. Ewing a été élu Président et M. F. P. Buck et M. Chas. J. Chisholm, Vice-Président.

VIGNOBLE CONCORDIA, SANDWICH, CO. ESSEX, Ont.

Nos célèbres Clarets et Sauternes sont en usage dans tout le Dominion, et donnent la plus grande satisfaction. Vin de messe une spécialité. Pour prix et renseignements, s'adresser à

E. GIRARDOT & CO., SANDWICH, Ont.

E. GIRARDOT & Co.

VITICULTEURS ET MANUFACTURIERS DE VINS CANADIENS

EDMOND BOUCHER, Marchand-Tailleur
No 42, rue St-Jean, Montreal

D'un autre côté, les labours en vue des semailles de printemps sont très avancés, et même terminés dans bien des localités; à ce point de vue encore un peu de froid ne peut qu'être favorable pour le parfait ameublissement des terres.

Le marché de Chicago est très excité et à la hausse sous l'impulsion de forts achats. Nous avons vu, hier, une lettre d'une maison très importante de Liverpool disant que les approvisionnements n'excédaient pas les besoins d'une quinzaine. Or, comme actuellement c'est le marché américain qui tient la clef de la situation, il n'y a rien de surprenant à ce qu'il cherche à en tirer tout l'avantage possible. La République Argentine paraît avoir 30,000,000 minots disponible pour l'exportation qui seront vite placés et ne feront que boucher un trou dans les manquants d'Europe. Ce n'est d'ailleurs pas le blé au comptant qui a le plus bénéficié de l'excitation des marchés. On cotait hier, à Chicago le blé de mai en clôture à \$1.03½ tandis que le blé au comptant faisait de \$1.03½ à \$1.04½; on verra d'ailleurs plus bas le saut fait d'un jour à l'autre sur le blé de mai et de juillet.

L'avoine et le blé-d'Inde continuent également à monter en sympathie avec le blé.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis Chicago, No 2, rouge 1.04½
New-York, No 2, rouge 1.06½
Detroit, No 2 rouge 97½
Duluth, No 1, du nord 98½
Les principaux marchés de spéculation ont fermé comme suit, à la date d'hier :

	Mai	Juillet
Chicago	1.03½	89½
New-York.....	1.04½	93½
Detroit.....	99½
Duluth.....	98	96

Voici les prix en clôture sur le marché de Chicago pour chaque jour de la semaine écoulée pour les livraisons futures :

	Mai	Juillet
Judi.....	96½	85½
Vendredi.....	97½	85½
Samedi.....	Pas de marché.	
Lundi.....	98½	85½
Mardi.....	99½	85½
Mercredi.....	1.03½	89½

On cotait hier, en clôture à Chicago : blé-d'Inde, 29½c février; 31½c mai 32½c juillet, et 33½c septembre; l'avoine, 26½c février; 27½c mai et 24½c juillet

MARCHÉS CANADIENS

Nous lisons dans le Commercial de Winnipeg du 12 courant :

“ Les marchés locaux ont été tranquilles. Les fermiers du Manitoba ont vendu très peu de blé, mais les livraisons augmenteront sans doute bientôt car les fermiers voudront vendre tout le surplus qu'ils détiennent encore avant la rupture des chemins. Les prix pour le No 1 dur ont varié de 93c, lundi, à 95c hier, comme base, à flot à Fort William. Quelques transactions ont lieu avec les acheteurs d'Ontario pour transport par rail sur la base de \$1.07 environ, à North Bay.”

Hier, mercredi, le blé dur No 1 du Manitoba a été vendu à 83c à Brandon et à 95½c à Fort William.

La dépêche reçue de Toronto, cotée comme suit, les marchés d'Ontario, à la date d'hier :

“ Marché tranquille. Farine, bonne demande; prix fermes; straight roller-vendus de \$4.10 à \$4.15, en barils, fret moyen. Blé, excité avec offre limitée; blé rouge d'hiver vendu de 89 à 90c, fret élevé et blé de printemps coté à 90c, Midland; blé pour vottailles fermé à 82c, Midland; Manitoba No 2 dur vendu à

\$1.08½. No 2 dur à \$1.06½, North Bay. Orge, marché ferme, avec No 2 coté de 35c à 37c, ouest; No 3 extra à 33c, et pour engrais de 30 à 31c, ouest. Avoines, bonne demande et prix fermes; ventes de blanche à 30c, ouest, et 30½c, Midland; mélangée cotée à 55c, nord et ouest et à 56c, Midland Sarrasin, sans changement; chéris cotés à 34c, ouest, et à 35c, Midland. Seigle, ferme; ventes à 49c, ouest, et à 50c Midland. Blé-d'Inde, tranquille, prix sans changement; lots de char vendus à 30c, ouest. Son, bonne demande et prix fermes, coté de \$11.00 à \$11.50, fret moyen, gru de \$13.00 à \$13.50, fret moyen. Farine d'avoine, plus cher, lots de chars cotés à \$3.70 en barils.”

Le marché de Montréal est actif avec prix en hausse en sympathie avec les marchés américains.

Actuellement, le blé dur No 1 du Manitoba coterait, rendu à Montréal, \$1.12½.

L'avoine a un commerce actif et continue à avancer; nous la cotons de 34½ à 35c en magasin par 34 lbs et de 36½ à 37c pour livraison à flot en mai.

Les pois sont également en demande à 65c pour le disponible et de 68 à 69c pour livraison à flot en mai.

Le sarrasin est à prix nominal.

Il s'est fait quelques demandes de farines pour livraison en Angleterre; la difficulté d'obtenir de l'espace sur les navires est un obstacle à ce genre d'exportation qui pourrait être plus développé s'il était possible d'avoir plus de navires dans nos ports d'hiver.

Le commerce local n'est pas sans affaires, mais les mouliniers sont sur la réserve et ne poussent pas trop les ventes ne sachant pas ce que l'avenir leur réserve avec de brusques sauts dans les prix du blé.

HUDON, PARADIS & CIE

SEULS AGENTS A QUEBEC, DE LA CELEBRE MAISON

R. S. WILLIAMS & SONS,
DE TORONTO

du PIANO BELI

Le plus ancien et le mieux connu au Canada.

Machines à Coudre “New Williams”

GARANTIE POUR DIX ANS.....

Ecrivez pour liste de prix et catalogue.

HUDON, PARADIS & CIE

93 et 95, rue St-Jean, Québec.

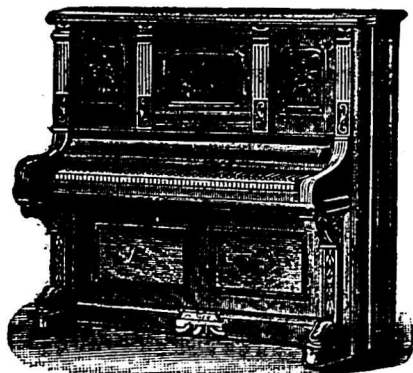


Léon Archambault

Commerçant d'huitres et Importateur de Homards vivants et bouillis

Huitres au gallon reçues tous les jours Livrai on faite avec promptitude.

Une attention spéciale aux commandes de la campagne.



Les prix sont très fermes; on ne fait aucun cession.

Les farines d'avoine se ressentent du prix en hausse de l'avoine et sont à prix très fermes.

Les issues de blé ont une bonne demande aux prix ci-dessous qui ont une tendance à la hausse.

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 00 à 1 12
" " No 2 dur.	0 00 à 0 00
Blé du Nord No 1.	0 00 à 0 00
Avoine blanche No 2.	0 34 à 0 35
Blé d'Inde, Américain.	0 37 à 0 37
Pois, No 2 par 60 lbs.	0 00 à 0 61
Sarrasin, par 48 lbs.	0 36 à 0 37
Seigle, par 56 lbs.	0 51 à 0 52

FARINES

Patente d'hiver.	\$4 80 à 4 85
Patente du printemps.	0 00 à 5 40
Straight rollers.	4 40 à 4 45
Forte de boulanger (cité).	0 00 à 5 00
Forte du Manitoba.	4 75 à 4 80

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.	\$3 90 à 4 00
Farine d'avoine granulée, en barils.	0 00 à 4 00
Avoine roulée, en barils.	3 80 à 3 90

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool le 4 courant :

"Le marché manque d'activité. Les détenteurs sont fraîchement vendeurs et, comme conséquence, les prix sont en faveur des acheteurs. Mais la demande pour la consommation est vraiment désappointante.

"Nous cotons :

Canadien blanc et coloré, très fin, d'oct.	37 à 39
Canadien blanc et coloré, très fin, octobre.	37 à 39
Canadien blanc et coloré, très fin de juin.	35 à 37
Canadien blanc et coloré, choix, frais de septembre.	40 à 42
E. U., blanc et coloré, choix d'oct. et septembre.	40 à 41
Importations du Canada et des Etats Unis :	15.931 boîtes.

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Il se fait peu de transactions, bien qu'il y ait quelques demandes. Les acheteurs et les vendeurs s'entendent difficilement. Il s'est traité à notre connaissance un lot de 300 boîtes à prix secret.

Bien que notre cote soit nominale, nous croyons qu'il serait difficile d'obtenir plus de 8½ à 9c.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool, le 4 courant :

"La demande est tranquille pour le beurre de crèmerie du Canada; les acheteurs tournent leurs regards vers celui d'Australie et pour maintenir les transactions dans l'article canadien, on a dû réduire légèrement les prix.

"Nous cotons :

Ladles des Etats-Unis.	50 à 56
Imitation, crèmeries, tin.	56 à 60
Irlande, fabriques.	80 à 90
" crèmeries, boîtes.	96 à 100
Canada, crèmeries, choix, en boîtes.	88 à 93

Australie, choix, en boîtes..... 92 à 96
Danemark, crèmeries, barils
choix 98 à 104
Importations du Canada et des Etats-Unis 1,521 paquets.

ŒUFS.

On nous écrit de Liverpool que les œufs se vendent bien aux mêmes prix à peu près que ceux que nous cotions la semaine dernière. On cotait le 4 février : œufs frais d'Irlande de 8s 8d à 9s 2d et frais du continent de 6s 6d à 7s 6d.

A Montréal, la température douce que nous avons eue pendant plusieurs jours a fait baisser les prix qui se relèveront certainement si le temps froid que nous avons en ce moment continue quelque peu. On cote : œufs frais de 19 à 20c ; œufs mirés de 13 à 15c ; œufs chauffés de Montréal de 13 à 14c et d'Ontario de 12 à 13c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Les prix sont plus faibles, sauf pour les beurres en rouleaux qui sont plus rares et qu'on paie 16½ la lb. Les meilleurs beurres de crèmerie se cotent de 17½ à 18c et se détaillent de 19 à 20c. Ceux de ferme en tinettes valent, suivant qualité, de 13 à 15c.

LÉGUMES

Nous cotons : pommes de terre, de 55 à 58c le sac en lots de char et de 65 à 70c par 90 lbs au détail; céleri 25c à 75c la douzaine; salades de 50 à 60c la douzaine pour celles de Waterloo et \$1.50 pour les salades de Boston; choux 60c à 75c le quart; patates sucrées, \$5 le quart; navets, 50c le sac; betteraves de 20 à 25c le panier; carottes de 15 à 20c le panier; oignons du pays, de 40 à 50c le panier de trois pecks et de \$1 75 à \$2 25 le quart.

Tandis que
l'élan
est donné

vers le
Klondyke ! Dix mille hommes au Canada se demandent : quels sont les vivres les plus faciles à emporter, et qui me donneront le plus de force pour me rendre là-bas ?

Les Carrés de Soupe Lazenby ont été commandés par le Gouvernement Anglais pour l'armée, dans ses campagnes. L'expérience a été des plus concluantes—La plus forte quantité de nourriture sous le plus petit volume.

A. P. Tippet & Co., Montréal

Sont les Agents Généraux.

Les principales maisons de gros les vendent.

Les Carrés de Soupe
Lazenby.

MARINADES HEINZ

Une bouteille de INDIA RELISH
DE HEINZ, fait le meilleur compa-
gnon de table.

QUELQUES-UNES DE NOS SPÉCIALITÉS :

Marinades Sucrées.	Baked Beans,
India Relish.	sauce aux Tomates.
Chutney aux Tomates.	Ketchup aux Tomates.

EN VENTE PAR

HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL

H. P. ECKARDT & CO., TORONTO.

MEDAILLES--

PARIS
CHICAGO
ANVERS
ATLANTA ETC

The GENUINE
always bear this
Keystone trade-mark.



Les haricots triés à la main valent suivant choix, de 80 à 90c par lots de char et de 2 à 10c en plus par minot suivant quantités pour lots de moindre importance.

Les haricots non triés font par lots de char 80c et en lot de détail de 85 à 90c.

Les oignons d'Espagne valent \$2.50 la caisse d'environ 150 lbs et de 90c à \$1.00 la boîte ordinaire.

FRUITS VERTS

Les oranges de Valence en boîtes de 420 sont plus chères, on les cote de \$5 50 à \$6.00, en attendant les arrivages prochains qui devront amener une baisse de prix.

Il est arrivé des oranges de Californie qui se vendent de \$3 00 à \$3 29 la boîte. Les autres fruits sont sans changement.

VOLAILLES ET GIBIER

Nous ces-erons désormais de donner le prix du gibier: les perdrix et les lièvres n'étant plus de vente.

Pour les volailles, nous cotons à la lb.: poulets, de 6 à 6½c; canards, de 8 à 9c; oies, de 7 à 8c et dindes, de 10 à 11c.

PORCS ABATTUS

La demande est assez suivie sans changement de prix depuis la semaine dernière. Nous cotons encore: petits porcs \$6 75 et gros porcs, de \$6.25 à \$6.50 les 100 lbs.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

MM. Hosmer Robinson & Co, nous écrivent de Boston le 10 février:

"On a reçu la semaine dernière 304 chars de foin et 17 chars de paille pour le marché local et pour l'exportation. Pendant la semaine correspondante,

l'an dernier, 274 chars de foin et 20 chars de paille et 93 chars pour l'exportation.

Le foin s'est accumulé la semaine dernière, par suite de nombreux arrivages, et la quantité ordinaire n'a pas été enlevée par suite de l'encombrement produit par la neige, les chemins étant en très mauvais état. C'est toujours la vieille histoire avec le foin et la paille; il existe un fort surplus des qualités inférieures de foin sur le marché et les prix sont faibles. Le véritable No 1 et le foin de choix sont en bonne demande, à de bons prix.

La paille de riz est lourde; le marché faible.

"Nous cotons:

	Gros-ces balles.	Petites balles.
Foin, choix	\$15 00 à \$.....	\$14 00 à \$.....
— No 1	13 50 à 14.00	13 00 à 13 50
— 2	10.00 à	10 00 à
— 3	9.00 à 9.50	9.00 à 9.50
— mél. de trèfle	8 50 à 9.00	8 50 à 9.00
Paille de seigle, long.	9.00 à 9.50	
— do seigle mêlée	8.00 à 8.50	8.00 à 8.50
— d'avoine	6 50 à 7.00	6.50 à 7.00

A Montréal, les foins de choix et No 1 se vendent facilement aux prix que nous cotons; les premiers s'enlèvent aussi vite arrivés. Les foins de qualité inférieure sont toujours en abondance et négligés.

Les arrivages en bons foins sont suffisants pour la demande.

Foin pressé No 1, la tonne.....	11 50 à 12 00
do do No 2 do	8 50 à 9 50
Paille d'avoine do	4 50 à 5 00
Moulée extra la tonne.....	18 00 à 20 00
Gru blanc do	00 00 à 17 00
do No 2, do	00 00 à 16 00

Son (Manitoba) do	13 50 à 14 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 13 00
Blé d'Inde jaune moulu.....	00 00 à 18 00

Et au char:

Foin pressé No 1.....	10 50 à 11 00
do do No 2.....	8 00 à 8 50
Paille d'avoine.....	0 00 à 4 50

Un Premier Avertissement.

Nous changeons aujourd'hui notre liste de prix des rye, gin, whisky et cognac Martel et Hennessy. Les prix ont été réduits par le commerce de gros pour mettre fin aux agissements de certains confrères peu scrupuleux.

En effet, il existe un engagement signé par tous les épiciers de gros de vendre ces liquides à un certain prix laissant une marge de profit légitime mais peu élevé cependant.

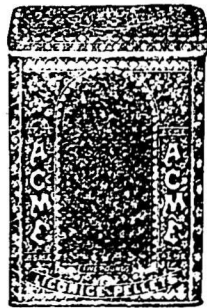
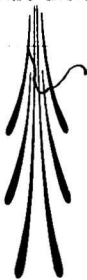
Or, il est arrivé à la connaissance des chefs de nos plus fortes maisons que certaines maisons d'ordre moins élevé vendaient sans scrupule au-dessous des prix fixés d'un commun accord, reniant ainsi la parole donnée.

Pour mettre fin à cet état de choses, les maisons qui respectent leurs engagements dès qu'elles en ont pris, ont résolu de donner une leçon aux maisons qui ont manqué à leurs engagements, un premier avertissement qui, si la chose devient nécessaire, sera suivi d'un autre plus sérieux encore.

Les prix de ces liquides ont été abaissés de telle façon que les déliquants ne seront pas tentés de recommencer leurs manœuvres déloyales, car il leur laisserait une marge de profit tellement étroite qu'il leur serait difficile de recommencer leur jeu précédent.

Connaissant de longue date, la haute

Reglisse..



La Réglisse Y & S, 4, 6, 8, 12 ou 16 batons à la livre, emballée dans des feuilles de laurier, 25, 56 et 125 lbs net à la caisse. Il n'y a rien qui fasse un étalage plus attrayant chez les pharmaciens qu'une caisse de cette marchandise. Ventes promptes et profits très rémunérateurs. Les préparations à la réglisse de Young & Smylie sont très efficaces pour les maladies de la gorge et sont délicieuses comme bonbons. En vente chez tous les pharmaciens de gros. Catalogues illustrés sur demande.

**Young & Smylie,
...Brooklyn, N.Y.**

Etablis en 1845

MRS. JONES' SPECIALTIES



NOUS garantissons toutes marchandises offertes, sous cette marque de commerce, comme étant de la meilleure qualité, et à un prix acceptable à la masse, qui demande un article de première classe à un prix raisonnable. Ces marchandises sont emballées d'une manière attrayante.

Mrs. Jones' Home Made Tomato Catsup.

Chopines, b. achées à vis, 2 doz. à la caisse	
½ " - Fentes - " " "	
Sauce Chili, ½ chop. oval, " "	

**WILLIAMS BROS. & CHARBONNEAU,
DETROIT, MICH.**

L. CHAPUT, FILS & CIE, AGENTS,
MONTREAL

probité qui caractérise les transactions des maisons de gros auxquelles nous faisons allusion tout-à-l'heure, ces concurrents déloyaux n'avaient pas à craindre de voir ces maisons manquer à un engagement d'honneur et, dans ces conditions, elles pouvaient, pendant un certain temps au moins, compter sur l'impunité et exercer leur peu recommandable industrie.

Malheureusement pour eux, la patience humaine a des bornes : ils ont l'occasion de s'en apercevoir aujourd'hui. Le seul conseil que nous puissions leur donner aujourd'hui, c'est de profiter de ce salutaire avertissement, et de ne plus retomber, à l'avenir, dans leur péché mignon.

Cette baisse de prix servira également d'avertissement à plusieurs importateurs qui n'ayant pas été partie à l'arrangement en profitent pour vendre à prix réduits dans le but de se tailler une clientèle pour d'autres produits plus rémunérateurs.

LA QUESTION DU SUCRE

Nous avons, à différentes reprises, entretenu nos lecteurs de la difficulté qu'avaient les maisons de gros à en arriver à une entente pour la vente du sucre à un prix uniforme. C'est demain que doit se décider cette grave question, et, à en juger d'après les apparences, il est peu probable qu'on en arrive à un arrangement.

Il y a longtemps d'ailleurs, comme le fait remarquer un de nos confrères, que le commerce d'Ontario est en quête d'une combinaison qui lui permette

d'accaparer le commerce de cette province à l'exclusion de Montréal et cette ambition a été couronnée d'un grand succès dans ces dernières années, nous n'en voulons pour preuve que la forte diminution dans le volume des affaires traitées avec l'ouest par les maisons de notre place.

Telles parties de la province-sœur dont les relations commerciales pouvaient être cultivées avec profit n'offrent plus guère aujourd'hui au commerce montréalais un marché profitable.

Tant que les épiciers en gros de l'est ont eu le champ libre dans la vente du sucre, ils avaient une bonne chance de continuer à faire des affaires avec des clients dans l'Ontario, parce qu'il était en leur pouvoir de faire des concessions de prix, et d'escompter leurs profits sur les autres articles commandés en même temps. Cet état de chose était avantageux pour l'acheteur d'Ontario qui, tout en obtenant des commerçants montréalais une réduction de prix pour le sucre sur les cotes de Toronto, bénéficiait de l'avantage de tarif mixte de fret ; et encore maintenant, pour certaines parties dans l'est d'Ontario, ces avantages sont en faveur de Montréal.

Il est tout naturel que les épiciers de gros de Toronto se soient montrés jaloux de ces avantages, et ils ont imaginé un grand nombre de plans pour essayer d'en déposséder Montréal, et invariablement, ils ont choisi le sucre comme arme de combat.

Il serait ridicule de supposer que la rupture actuelle de l'entente existante entraîne pour le commerce de Montréal une défaite finale. La question de vente

de sucre à des conditions acceptées de commun accord est douée d'une vitalité indestructible.

On peut donc compter à coût sûr que cette question n'est pas enterrée pour toujours.

RAPPORT DE PATENTES

Nos lecteurs trouveront ci-après le seul rapport complet de brevets d'invention, accordés cette semaine, à des inventeurs Canadiens, par les gouvernements Canadien et Américain à des inventeurs Canadiens. Ce rapport est préparé spécialement pour ce journal par M.M. Marion & Marion, sollicitateurs de brevets et experts, 185, St Jacques, Montréal.

BREVETS AMÉRICAINS

- 598,590—John F. Brown, Toronto, Can. : Livre de compte.
 598,767—Richard F. Carter, Niagara, Can. : Générateur à gaz acétylène.
 598,856—Joseph Carter et al, Blyth, Can. : Tarière.
 598,594—Thomas Colleran et al, Toronto : Perfectionnements aux couchettes en métal.
 598,883—David H. Ferguson, Montréal : Matériel décoratif pour construction.
 598,564—Francis H. Gale, Waterville, Can. : Couchette métallique.
 598,702—Joseph M. Gander, Toronto : Matériel à l'épreuve du feu pour recouvrir les poutres en acier.
 598,868—Frank Hammond, Paris, Can. : Frein de bicycle.
 598,681—George I. Root, Ottawa : Mouvement mécanique.

IL EST ADMIS PAR TOUS QUE NOS.....

....Tabacs en Poudre

Rose No 1. Rose Extra. Rose et Feve. Naturel No 2.

N'ont pas d'égaux

LES AVEZ-VOUS EN STOCK ? SI NON, VOUS N'ÊTES

PAS A LA HAUTEUR DE LA SITUATION :: :: ::

ECHANTILLONS SUR DEMANDE :: :: :: ::

B. Houde & Cie,

Les plus grands Manu-
facturiers : de : Tabacs
coupés et en poudre du
Canada

Quebec.

- 598,539—Frederick L. H. Sims, Toronto :
Machine pour travailler la
glaise.
598,541—Harvey Stonge, Weston : Bar-
rière.
598,579—James A. Sutherland, Laurie,
Can. : Jeu.

BREVETS CANADIENS

Un bon nombre de patentes ca adien-
nes ont été accordées durant la se-
maine ; celle de M. Adelard Lapierre,
de cette ville, mérite, croyons-nous,
une mention spéciale, car elle est d'ac-
tualité. La patente Lapierre No. 58,914,
se rapporte à un " sac-lit " particuliè-
rement utile aux voyageurs, militaires,
etc. Les chercheurs d'or du " Klondyk " en
feront leurs délices dès qu'ils pour-
ront se le procurer. " Le sac-lit " est
pouvu d'un matelat pneumatique, de
couvertures ; il est bien léger et à l'é-
preuve du feu.

Mutual Reserve Fund Life Association
12 Place d'Armes, Montréal 15 fév. 1898.
M. D. Z. Bessette, gérant de la Mutual
Reserve, Montréal.

Cher Monsieur, — Je prends la liberté
de vous remercier pour le règlement
satisfaisant de ma réclamation sur la
police d'assurance de feu Bridget G.
Corbell, ma femme. Veuillez ausi ac-
cepter l'expression de ma gratitude et
me croire, votre dévoué,

ALFRED CORBEIL, Bénéficiaire.

NOTES SPECIALES

La maison Laporte, Martin & Cie a en
stock les conserves de la " Maritimes
Pure Food." Ces marchandises, supé-
rieures en qualité, sont mises dans des
boîtes de fantaisies.

MM. N. Quintal & fils nous informent
qu'ils offrent de la très belle mélasse
des marques Le cock & Mussen qui est
de qualité supérieure.

La maison Laporte Martin & Cie a
encore en mains quelques tonnes de la
mélasse " Pons " fancy qu'elle offre à
un prix spécial dans le but de faire
place à d'autre.

Notre voyageur des Provinces Mari-
times nous annonce d'excellentes affai-
res nouvelles et la répétition d'ordres
pour le thé de Ceylan " Salada." Il n'a
eu que le même rapport favorable de
tous nos anciens clients qu' " il se vend
bien " et qu'il plaît à tous. Il n'y a rien
au monde qui puisse nous valoir ces ex-
pressions de satisfaction, si ce n'est sa
qualité et sa valeur incomparables.

Il y a des masses de concurrents qui
tous proclament avoir un substitut qu'
" ils prétendent " juste aussi bon ; mais
à quoi cela sert-il ? Juste aussi bon que
le " Salada " n'existe pas et n'a jamais
existé. Ce que vent un marchand c'est
une marchandise qui se vende et ne reste
pas sur les tablettes. Tout homme qui a le
don de persuasion a une chance de pla-
cer un premier ordre, mais pour vous
mettre à même de répéter vos ordres il
vous faut avoir " Le Thé qui a révolu-

tionné le commerce." Son nom est " Sa-
lada." Thé de Ceylan.

MM. N. Quintal & fils offrent à des
prix excessivement bas l'assortiment
suivant de poissons : Morue No 1, Large
Morue No 1, Moyenne Morue No 1, petite
anguille, Truite, Saumon Colombie An-
glaise, Saumon Labrador, Hareng La-
brador, Hareng Nouvelle-Ecosse, Pois-
son blanc.

Laporte Martin & Cie nous disent :
Le Hareng du Labrador que nous
offrons n'est pas ce hareng réputé La-
brador mis en barils à Halifax ou
Montréal, mais bien le véritable hareng
pêché, mis en barils et inspecté sur les
Côtes du Labrador.

La Colonial Mutual Life Association,
de Montréal, offre en souscription \$50,-
000 de stock de son fonds de garantie, à
20 p.c. de prime. Ce stock porte un in-
térêt permanent au taux de sept pour
cent par année, et, de plus, il partici-
pera aux bénéfices, ce qui constitue un
placement de tout à fait premier ordre.
Cette augmentation de capital ajoutera
à la sécurité de l'Association et en fera
une institution financière permanente,
en opération en conformité des lois qui
régissent les compagnies d'assurance au
Canada.

La charte a été accordée par acte spé-
cial du Parlement du Canada. Le gé-
rant de l'Association, M. J. F. Mathieson
et le secrétaire, M. E. A. Baynes se re-
commandent par leur esprit d'entreprise
en fondant la Colonial Mutual, et en
l'organisant suivant les principes d'af-
faires les plus progressifs.

Confederation Life

W. C. MACDONALD,
Actuaire

Association

J. K. MACDONALD,
Directeur-Gérant

BUREAU PRINCIPAL : TORONTO.

LA POLICE D'ACCUMULATION SANS CONDITIONS

Est absolument franche de toutes restrictions quant à la résidence, aux voyages et à la profession. **SI L'ASSURE PAIE LA PRIME, L'ASSOCIATION PAIERA LA POLICE.**

Après le versement de deux primes annuelles complètes, l'assuré a droit à une ASSURANCE CONTINUÉE pour LE PLEIN MONTANT DE LA POLICE, et pour une période bien définie : à une police acquittée, ou, après cinq ans, à la valeur en espèces, comme la garantit la police.

TAUX et toutes informations envoyés sur demande au Bureau Principal à Toronto, ou à tout Agent de l'Association.

H. J. JOHNSON, Gérant Provincial, 207 Rue St-Jacques, MONTREAL

J. G. BRUNEAU, Agent, 65 Rue St-Pierre, Québec
G. H. HENSHAW, Agent, St-Hyacinthe.
G. J. WALKER, Agent, Lachute.

A. PHILPS, Agent, Huntingdon.
EUGENE QUESNEL, Agent, Sherbrooke.
W. T. SNYDER, Agent, Stanstead.

On demande quelques Agents expérimentés dans les districts sans représentants.

Pour renseignements s'adresser à **J. TOWER BOYD, Surintendant des Agences, Toronto.**

DUCKETT, HODGE & CIE
Exportateurs de
BEURRE ET FROMAGE
55 RUE WILLIAM, MONTREAL

BRODIE & HARVIE
Marchands de Farine
MANUFACTURIERS DE LA
Farine Préparée de Brodie & Harvie
Nos 10 et 12 rue BLEUR, Montréal
Farine d'Avoine, Farine Graham, Casse,
Farine de Seigle, Maïs Pila, Farine de Blé
d'Inde, Son Grains d'Alimentation.

BALANCES "STANDARD" "FAIRBANKS"
(STANDARD SCALES) Telephone 2107
Petits Camions (Trucks), Presses à Lettres,
Tiroirs d'alarme pour l'argent,
Machine à caligraphier Vitrines d'âge,
Régisres de caisse, Trucs, Écuilles, Mesures,
Fournitures pour entrepreneurs.
Réparations exécutées promptement par des ou-
vriers habiles.
F. M. SULLIVAN
No 308 rue St-Jacques, MONTREAL.

FAUCHER & Fils
Importateurs et Marchands-Ferronniers
Bois et Garnitures de Voitures
Fournitures pour Carrossiers et Forge-
rons, telles que Fer en barres, Acier,
Charbon de forge, Peintures,
Vernis, etc.
Nos. 796 à 802, Rue Craig,
MONTREAL.
Téléphone 576

Patente à vendre

FUMIVORE JUBILE

Le seul appareil parfait consommant
entièrement toute fumée quelconque.
Le "JUBILE" seul peut être très-
facilement adapté à toutes chaudières,
y comprises celles des locomotives,
bateaux à vapeur, etc.
Les brevets canadien, américain et
et anglais seraient vendus si une offre
raisonnable était faite immédiatement.

S'adresser à
A. W. PAGNUELO,
AGENT,
58, rue St-Jacques, Montréal
TELEPHONES: Bureau 2021
Résidence 6856.

La liste des actionnaires comprend un
grand nombre des hommes de profes-
sion et des hommes d'affaires les plus
éminents des provinces de Québec et
d'Ontario
Nous prédisons à la Colonial Mutual
un succès complet.

La maison Laporte, Martin & Cie
nous écrit qu'elle vient de recevoir un
article indispensable à ceux qui vont au
Klondyke. La maison Knorr vient de
lui expédier un assortiment de soupes
et bouillons condensés mis en paquets
et capsules de différentes grandeurs:
ces soupes sont délicieuses et les prix
n'en sont pas très élevés.

JOURNAL DE LA JEUNESSE.—Sommaire de
la 1314^e livraison (5 février 1898).—Le démon
des sables, par M. Gustave Tondouze.—Les sauts
extraordinaires et la force d'inertie, par M. Dan el
Beillet.—L'héritage des Derbanne, par A. Veley—
Le timbre-poste: "Allemagne" (royaume de
Saxe), par M. Lucien d'Éme.
Abonnements: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.
Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79,
Paris

TOUR DU MONDE.—Journal des voyages et
des voyageurs. — Sommaire du No 6 (5 février
1898)—10 Six ans d'exploration chez les Indiens du
nord de la Colombie par M. Joseph de Brettes.—20
A travers le monde: Le chemin de fer de Beyrouth
à Damas et Mérib, par M. J. Parisot.—30 Grande
courses de terre et de mer: Le désastre de l'Ex-
pédition de Dr Ehlers en Nouvelle-Guinée.—40 Dans
le monde du travail. Un navire-amphibie en Da-
nemark.—50 La France à l'étranger: Les écoles à
Soudan Français. 60 Aux pays inconnus: Les To-
davas du Nichiri 70 Livres et cartes.—80 On
seul aux voyageurs: Les herborisations en Afri-
que.
Abonnements: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.
Bureaux à la librairie Hachette & Cie, 79, boule-
vard Saint-Germain, Paris.

Vous pouvez avoir des papiers que
vous désirez garder éternellement à
l'abri du feu? Avant d'écrire le moins
mot, faites dissoudre de l'alun dans
trois parties d'eau bouillante, trempez-
y à deux reprises des feuilles de papier
blanc et laissez les sécher. Vous met-
trez alors sur ce papier toutes les notes
précieuses et importantes que vous vou-
lez garder sans crainte du feu; l'alun
rend le papier à peu près incombustible.

Toutes les manufactures de biscuits et
de crackers entre Salt Lake City à
l'Ouest, Portland, Me., à l'Est; St Paul
au Nord et La Nouvelle-Orléans au Sud,
se sont coalisées sous une seule direction
vendredi dernier.

Le nom de la nouvelle Compagnie in-
corporée jeudi dernier dans l'Etat du
New Jersey, avec un capital de \$25 000.
000 d'actions privilégiées et de \$25,000.
000 d'actions ordinaire, est "The Na-
tional Biscuit Co".

Un projet d'union douanière entre la
Belgique et la Hollande est actuelle-
ment en discussion. Il a été récemment
proné au parlement néerlandais et a été
accueilli favorablement par les princi-
paux journaux des deux pays. Il se pré-
sente à la réalisation de ce projet quel-
ques difficultés provenant de différences
dans la politique douanière et financière
des deux pays; mais, ces différences,
après tout, ne sont pas excessives. Les
deux pays, la Hollande principalement
peuvent passer pour pratiquer une po-
litique économique des plus libérales.
Comparativement aux autres Etats du
Continent, à l'exception, peut-être, de
la Suisse. Apparemment, le projet est
estimé à devenir populaire avant long
temps. Même quelques uns—en Belgi-
que surtout—envisagent l'union poli-
tique des deux pays comme un évène-
ment peu éloigné.

Sirop d'Anis Gauvin
Le meilleur spécifique pour le sou-
lagement des enfants, pendant
leur dentition et contre l'insomnie

DEPOT GENERAL:
J. A. E. GAUVIN
* PHARMACIEN *
1286, rue Ste-Catherine, Montreal

A VENDRE
TERMES FACILES
**La Batisse faisant le coin des rues
St-Gabriel et Ste-Thérèse,**
ET PORTANT LES NUMEROS CIVIQUES:
25, RUE ST-GABRIEL,
25, RUE STE-THERESE
Revenus: \$1000 par année.
S'adresser à A. LIONAIS.
Chambre 401 Batisse New York Life.

HIRAM JOHNSON
IMPORTATEUR & EXPORTATEUR
FABRICANT EN GROS DE TOUTES SORTES DE

FOURRURES
pour Hommes, Dames et En-
fants. Capots, Collettes,
Manteaux, Robes, etc. Et fait
aussi une spécialité de l'ex-
position de Peaux. Le plus
haut prix du marché vous
sera payé pour toutes sortes
de Peaux crues.
N. B. — Le plus haut prix
payé pour cire en pain et
racine de Ginseng.
494 Rue St-Paul Montreal.

Cela vous paiera d'acheter les
impermeables de la
Beaver Rubber Clothing Co.
Ils coûtent moins et sont meilleurs
que les autres marques, et sont
garantis ne pas durcir.
1490, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

J. G. Hemond & Cie
FABRICANTS DE
CHAUSSURES
Spécialité dans les Souliers.
DEMANDEZ NOS SOULIERS
India Théo & Oxford, pour dames à \$0.65
Dongola " " " " 0.85
" " " " 1.00
Pas moins de 30 paires à ces prix-là.
Conditions: 6 p. c. comptant ou
3 p. c. à 30 jours.
1483 rue NOTRE-DAME
MONTREAL.

Extraits Culinaires
Catsup aux Tomates
Epices

PURE GOLD

Sont les Meilleurs. Essayez-les.

TELEPHONE 685

FRED. D. HUGHES, Agent, 394 rue St-Paul, Montréal

PURE GOLD MFG. CO. 31 & 33 FRONT ST. EAST. TORONTO.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS.

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Acton		
Langevin Chs G.	L. S. Plamondon	1280
Coteau Landing		
Gordou D. W. jr et al.	B. A. Haskell	350
Dudswell		
Stacey W. H.	J. Pellerin fils	868
Garthby		
Roy Frederic.	E. M. Daigle (dommages)	150
Lévis		
Filteau Marceline	M. Brunet	300
Mont Jonh on		
Barré Albani.	A. D. Girard	230
Montréal		
Archambault C. et al.	L. J. Harel	265
Archibald J.	A. Sharp	266
Anderson Dickson	Bank of Commerce	1e cl
Brouillard H.	C. Gravel et al	101
Beausjour J. E.	G. Dubois et al	111
Beaupré D.	C. Sheppard	323
Brosseau P.	L. Pickleman	200
Boyer J. H.	J. Chevalier	189
Bostu A. J. R.	C. A. Briggs	2e cl
Bourgouin Dame M. et vir.	F. X. Dupuis et al	100
Boutin H. W.	H. Laporte et al	284
Bouthillier H.	J. Baxter	815
Coakelle A. B.	American Wing r Co	577
Crw J.	G. Desrres	112
Chouillon L. et al.	J. Carline	350
Cunningham Dame E. A. et al.	Crédit Foncier F. C.	357
Calorette J.	J. B. Leroux	318
Chatel Dame JA	P. S. Murphy	220
Charette A.	J. Castelle	200
Colt Dame E. C.	J. McShaue	437
Dobry Dame M. et vir.	R. A. Kydd	664
Dorion J. D.	Dame M. A. Dorion	120
Dominion Woollen Mfg Co.	Dame L. Goldberg et vir	1e cl.
Desjardins Dame R.	Credit Foncier F. C.	1081
Dickson H. W. S.	Toronto Radiator Mfg Co	206
Duhamel Dame H. et vir.	E. Hauson et al	1e cl.
Dausseau M. E.	Moutreal Quarry Co	150
Descomrau F.	J. H. Joseph	133
Don B.	J. S. Archambault et al	1554
Earl E.	Dame L. Penault	160
Frapppier F.	B. Rousel	400
Foster J.	W. H. Tapley et al	109
Fores G.	A. Caron	7125
Fraser Institute.	W. W. McCuaig et al	4500
Fortier H.	J. M. Fortier	422
Fournier C. E. et al.	H. W. Pendergast	173
Grang H. P.	E. Daoust	143
Godbout L.	F. Lapointe	218
Guerin M.	People's Mutual Blg So	1e cl
Guerin M. et al.	Dame M. G. Rambeau	173

Gagné N.	H. Laporte et al	225
Gaugon H.	Montreal Loan and Mortgage Co	1e cl
Hamilton H. et al.	Dame E. Ste-Marie	3500
Heizberg E.	M. Vinberg	107
Jocqueur A.	J. U. Emard	256
Jette A.	R. Audette et al	1e cl
Jen-en J.	Dame R. LeRoy	7000
Jaron D.	E. Robillard	146
Jacobs H. R.	J. B. Sparrow	1e cl.
Lafortune Dame F. et vir.	G. Tellier et Lafortune	565
Legault J.	L. A. Brule esqual et al	626
Lachapelle A.	C. A. Geoffrin	343
Leprie P.	W. A. Blum	2:5
Leclair H.	Dame A. Hamelin et vir	126
Leclercq J. et al.	Toronto Radiator Mfg Co	240
Leroux W. et al.	E. Sally	330
Lightbound T. H.	A. Patenaud	100
Mennier L.	G. N. Meneel	3124
Martin W. J.	M. L. Dohon	500
Maybury W. S.	Dame J. Siemen	2e cl.
Meyers	Artisans Dwelling House Co	690
March T. M.	La Banque Nationale	156
McQuig Rev W. et ux.	Fraser Institute	1000
Mergouse J. et al.	L. Shuder	666
Montreal Rubber Co.	A. Fraser	10000
Moranville C.	J. Charbonneau	400
Moreau O.	J. A. Brice	1050
Monnier Hector esqual.	D. Bertrand	105
Newman F. W. & al.	Cré de Mon réal	1e cl.
Omnet W.	Dame M. A. Lachone	450
Parker D.	A. G. Cross et al	127
Patenaud A.	T. H. Lightbound	100
Pichette J. O. et al.	Montreal Medical and Surgical Scholl	128
Parent J.	T. Corbel	100
Piln B. et al.	A. Blais	1e cl.
Patton J. N.	T. J. Darling	196
Peau E.	B. Saratini	150
Quinn D. M.	J. Baxter	126
Richardson G. I. et al.	J. W. Carus	200
Robert J. Alf.	C. B. Smith	3e cl.
Ryan Dame C.	C. Desaulniers	200
Return W. A.	W. Holmes	644
Rey J.	Toronto Radiator Mfg Co	463
Stadacona Water, Light and Power Co.	J. Will	866
Sauvé Dame R.	F. Chvière	5e cl.
Seah D. et al.	F. Nash	167
Smal. A.	H. W. Pendergast	211
Stim M. B.	H. Sedon	125
Swmburus Delle A.	Dame J. H. Jelle	277
Tanguy A.	M. Mullin	117
Trotter A. A.	J. O. Dupuis	485
Tudm n A.	Hon. Sir A. Lacoste et al	578
Vipont George et al.	W. Bell	1000
Valler P.	J. Hudon et al	380
White W. C.	Dame V. Verdon et vir	250
Williams Dame M. S. et al.	Artisans Dwelling House Co	2e cl.

Québec

Brosseau Jos L.	B. Leonard	215
Cantin Moise.	A. Orrie et al	340
Chot G. N. et al.	Martine Sulphate Co	106
Lavoie Charles et al.	Z. Paquet	6000
Potvin Lucatia.	Asile du Bon Pasteur	310
Rochette A. C.	A. W. Dupuis	179
Syndics des Chemins de la Riv. Noel.	H. Tremblay	400
Tanguay Alf.	A. Thibaud-au et al	333

Richmond

Brown Dame T. L.	J. A. Findlay	156
------------------	---------------	-----

Stanbridge Canton

Gage Nathaniel.	A. H. Gilmour	120
-----------------	---------------	-----

Sherbrooke

Vaillancourt & Frère.	Nutter & French	170
-----------------------	-----------------	-----

Ste-Agathe des Monts

Reid J. B.	Dame L. Bessette	960
------------	------------------	-----

Ste-Angèle de Laval

Scott Mary.	S. Dumoulin	2575
-------------	-------------	------

Ste-Anne de la Pérade

Corp. Ste-Anne de la Pérade.	H. B. Tourigny	500
Corp. Ste-Anne de la Pérade.	J. J. Boutgeois	500

Ste-Genève

Baril A.	P. Dantigny	109
----------	-------------	-----

St-Germain de Grantham

St-Onge Alfred.	A. Fouquet	237
-----------------	------------	-----

St-Raphael

Godbout J. s.	J. B. E. Letellier	180
---------------	--------------------	-----

Trois-Rivières

Désilets R.	L. Sauvageau	368
-------------	--------------	-----

Waterloo

Bouhard Louis et al.	L. O. Paquette	438
Paquette Jos C.	A. F. Savaria	428

Cour Supérieure.

JUGEMENTS RENDUS

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Montreal		
Grant Alex W.	C. S. Gardner et al	563
Sclater Asbestos Mfg Co et al.	G. W. McDonald	669
Oxford		
Ross H.	B. Lecavalier	108
St Michel de Napierreville		
Chen Alexis.	J. Fortin et ux	1250
Stanstead		
Salls J. B.	G. Hall	1220

Cour de Circuit

JUGEMENTS RENDUS

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANT

Ascot		
Lee Abram.	Cockshutt Plow Co	23

Brome	
Marchand Eleonore.....J. E. E. Leonard	25
Caughnawaga	
Bayard Narcisse.....A. de Lorimier	25
De Lorimier J. B. et al.....A. Primeau	63
Cote St-Paul	
Heli Ths.....O. T. Richer	27
Cote des Neiges	
Lavallée L.....P. Grave et al	60
Farnham	
Swasey John A.....S. C. Nutter	75
Glen Sutton	
Gibson B. J.....W. Starke et al	48
Granby	
Fournier Henri.....S. D. Dubert et al	31
Fergusson Johnston.....Sun Life Ass Co	35
Iberville	
Terrault Aug.....J. A. Geoffrion et al	52
Lachine	
Neveu Paul et al.....A. T. Lawrence et al	35
Longueuil	
Boisseau Art et al.....G. Labelle	25
Montréal	
Amiot Jos et al.....L. A. Dupras	31
Bessette Ovila.....D. Fortier	25
Brulé E. vir.....E. Daigault	72
Bean Walter.....P. A. Francoeur	27
Boucher Dame Victoria et vir.....	
Hoemer et al esqual	75
Bourke J. E.....E. Guimond et al	45
Brisebois Chs.....J. H. Nault	50
Brunet Jos et al.....F. D. Shallow	50
Burnett Jos.....Dame D. Corriveau et vir	37
Counolly J.....B. Riegler	31
Charbonneau L. A.....American Wringer Co	29
Campbell J. F.....G. Marks	31
Charbonneau Arthur.....A. McDougall	42
Churland J. A.....F. Chaput	43
Clancy James.....G. Henri et vir	64
Cross James H.....D. McMaster et al	50
Dauphinais M. L. et vir.....F. A. Prime et ai	47
De Beaujeu M.....W. V. Dawson	35
De Lisle J. B.....J. Berry et al	45
Deslauriers Jacques.....D. Z. Besset	32
De Witt Dame Mary et vir.....	
S. H. J. Tassé et al	32
Dupuis Edmond.....C. Charbonneau	42
Dausereau Max.....L. P. Barrette	36
Desormiers Ls.....F. Major	26
Earl Edward.....N. Pérodeau	40
Foster Thomas W.....R. Hemsley	27
Flanagan Pat.....R. S. Auld	26
Gagnier Ferd.....S. Miller	35
Godin Exilda.....J. P. Marion	48
Hébert Dame E.....J. B. Caverhill et al	30
Hain H. et al.....H. Dussault	75
Hélu Geo A. et al.....W. Agnew et al	63
Lapierre F. X.....L. O. Grothe	27
Laboute Ls et al.....J. H. Eli-trault	26
Lacombe Alf.....D. Bonvin	26
Lambert Nap.....R. Leduc	30
Lapointe Frs.....J. C. Cholette esqual	45
L'Ass. Athlétique d'Amateurs Le National.....	
N. Mathieu	27
Lauzon Dame Sophie.....N. Garceau	45
Leclerc Eug.....A. Pelletier	80
Lafricain Geo T.....D. E. McAvilly	34
Larivière Dame Vva Celine.....I. A. Blouin	27
Leclerc Jos.....S. P. Barr-tte	49
Lee Chu.....C. H. Carpenter	88
Marsouin Dame T.....M. Cochenhaller	42
Murray John C.....C. T. Willhans	39
Milloy Charlie.....A. Morin	38
O'Connor Dame M e al.....	
Dame L. O. Leprohon	40
Paquette Clément.....J. N. Greenshields	41
Perrault F. X.....W. R. Copeland	48
Piché C.....M. T. Brennan	45
Paterson Wm J.....A. Johnston	31
Rolland G. H. L.....Montreal Gas Co	41
Raymond Jos.....L. E. Beauchamp	33
Rolland Aristide.....E. Versailles	45
Riendeau Adolphe.....	
Rev A. Corbillet et al esqual	34
Sully Ths.....Dame V. E. Hurt bise	92
St-Louis Clovis.....S. J. Strahem	77
Thivierge M.....J. Charbonneau	58
Tinkv Richard.....American Wringer Co	80
Williamson Geo.....F. X. Bastoul	23
Wade Ths.....M. Hodge	88
Walsh Dame Vve James.....H. Perrier	34

UN paquet de grains est bon qu'en autant qu'il contient de la nourriture pour les oiseaux. Vendra de cette supposée marchandise sous le nom de nourriture pour oiseaux est pire que de vendre du mauvais pain. Avec le pain, le client s'aperçoit de suite de sa mauvaise qualité; avec le grain, l'oiseau devient malade et meurt avant que l'on connaisse sa mauvaise qualité. Ce a peut prendre plus de temps dans un cas que dans l'autre, mais tôt ou tard les ravages font leurs effets. Du sucre tendu de mort aux rats serait moins effrayant. Dans ce cas les souffrances des oiseaux seraient diminuées.

Un paquet honnête de grain pour oiseaux ne donne pas autant de profit que d'autre, mais il paie mieux à la fin. Les clients trouvent qu'il est plus facile de garder des oiseaux. Ils n'ont pas à acheter un oiseau de temps à autre. Ils gardent plus d'oiseaux. Ils achètent plus de pain. L'épiciers se refait sur les ventes extra de la réduction du profit. Se refait vingt fois, et se demande où va tout le Cottam Seed qu'il vend.

En vente chez tous les fournisseurs de gros ou directement chez **BARTOOT AM & CO., LONDON, ONT.**



Aux Intéressés.

On nous rapporte que dans plusieurs circonstances des marchands malhonnêtes ont offert d'autres marques de cacao comme étant de

"WHITE MOSS"

Nous donnons avis par les présentes qu'à l'avenir, dans de semblables cas, nous nous servirons de moyens légaux, car la marque "WHITE Moss" est enregistrée.

CANADIAN COCOANUT CO., Montréal.

CHS. LACAILLE & CIE

Epiciers en Gros

IMPORTATEURS DE

Mélasses, Sirops, Fruits Sees
Thés, Vins, Liqueurs, Sucres,
Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et Tarragone.

**329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier
MONTREAL**

Le Poli "Royal Black Lead"



Ne tache pas les mains ni rougit au feu en exhalant des odeurs empoisonnées comme la plupart des polis en pâte ou liquide.

Il conserve son lustre même sur un poêle, chauffé blanc.

C'est le poli le plus économique en usage. Il a subi une épreuve de plus de 30 ans.

**BLACKLEAD
TELLIER, ROTHWELL & CIE,
Seuls fabricants. MONTREAL**

Whiteford R. A. P et al.....	60
London amp Lancashire Life Ass Co	
Whittaker John.....M. Montmigny	33
Whittaker F.....P. M. D. Laviolette et al	41
Mount Royal Vale	
Leet Alb J.....W. Elliot	28
Notre Dame des Neiges	
Champagne Chs.....J. Bruneau	28
Oxford	
achance Louis.....J. Manseau	10
Lamontagne G.....R. H. Porteous	30
Pointe aux Trembles	
Barrette Zephirin.....D. Lepage	25
Papinerville	
Tweedie John.....B. F. Steben	54
Quebec	
Beauregard Joseph.....P. A. Lefebvre	6
Sault aux Récollets	
Meilleur Anselme.....T. Provost et al	43
Sherbrooke	
Angers C.....C. Lawrence & Cie	49
Genest J. E.....Beauchemin C. O & Fils	49
Juwel Carl.....J. Steapps	10
Smith W.....C. Angers	4
Somers-t	
Huord J. O.....Gendron Denault et Co	61
Stoke	
Jenkenson W. B. J.....McLaren Belting Co	9
St-Alexandre	
Huard Alexandre.....Marie Cadieux	97
Ste Anne de Bullevue	
Pilon Sévère.....F. Fortin et al	36
Ste-Cunégonde	
Charron Geo.....W. A. Roberson et al	26
Fournier Thomas.....N. Chartrand	32
Leblanc Coles m.....J. Phelan	39
Ste-Christine	
Bouchard George.....J. Wengander	5
St-Henri	
Henrichon M.....O. Patenaude	65
Henrichon M.....H. A. Dupcas	42
Henrichon M.....T. Profontaine et al	69
St Hyacinthe	
Beauregard Philias.....Brousseau & Co	14
Nadeau Victor.....Brousseau & Co	6
St-Laurent	
Beaulieu Norbert.....G. Aubin	38
St-Louis	
Lanoix Dame L.....Dame M. Lamarche et vir	50
St-Martin	
Saumur Ls et al.....Banque d'Hochelega	25
St Romain de Henningford	
Corbière.....S. O. Delorme	42
St-Vincent de Paul	
Paquette Jos.....Dame M. Gagnon et vir	45
Westmount	
Depocas Emile.....J. P. Seybold	76
O'Neil Geo A.....Confederation Life Ass.	57
Stoue H. P. et al.....J. S. Burns	27

A Chemnitz, en Saxe, une classe spéciale de commerçants a trouvé nécessaire d'adopter des mesures pour prévenir ce qu'elle appelle "une concurrence déloyale" de la part d'un rival. Un cordonnier de la ville avait annoncé qu'à une certaine date il ferait présent d'une paire de pantoufles à toutes les personnes qui achèteraient à son magasin. Les cordonniers rivaux sérieusement alarmés ne furent pas lents à prendre les armes. Ils s'adressèrent au Tribunal Civil pour en obtenir un ordre enjoignant à leur progressif confrère de ne pas donner suite au projet qu'il avait conçu de faire cadeau à chacune de ses pratiques d'une paire de pantoufles, et, à l'appui de leur requête, ils invoquaient le précédent d'une concurrence déloyale. Leur demande fut accordée. Il résulte de cette décision qu'un marchand a le droit de vendre sa marchandise aux prix les plus réduits, mais il ne doit pas les offrir gratis à ses clients.

Au Commerce

Nous avons reçu notre stock de
POISSONS

et nous offrons au commerce, de
bonnes qualités de Morues et
Harengs à des prix sans précédé-
dent.

ÉCRIVEZ POUR NOS PRIX

G. G. GAUCHER

MARCHAND DE PROVISIONS EN GROS

91 et 93, rue des Commissaires,
et 22, Place Jacques-Cartier, Montréal



Renseignements Commerciaux PROVINCE DE QUEBEC

CÉSSIONS DE COMMERCE

Huntingdon.—Drews Wm., barbier,
part pour le Klondyke le 1er mars.
Henry James, mag. gén.; part pour
le Klondyke le 1er mars.
McCallum Wm. D. peintures et huiles
parti pour le Klondyke.
Québec.—Lacroix, Pichette & Co.,
nouv.; Charles Lavoie se retire.

CÉSSIONS

Drummondville.—Moisan Mme John,
mag. gén.
Marbleton.—Glassock F. W. J., mag.
gén.
Montréal.—Bazinot Charles, négociant,
ass 17 fév.
Lester & Co, confiseur.
Paquette & Michaud, nouv.
Portage de la Nation.—Léger S. T.,
mag. gén.
St Hyacinthe.—Benoit-Magloire, bois
et charbon.

CONCORDATS.

Montréal.—Valiquette & Valiquette,
nouv., à 60c dans la piastre.
Richmond.—Meikle Charles D., épïc,
à 6c dans la piastre.
St-Henri de Montréal.—St. Henri Pro-
vision Co, à 40c dans la piastre.
St-Hyacinthe.—Echenberg M, nouv,
à 30c dans la piastre.

CURATEURS

Montréal.—Alex Desmarteau à A. W.
M. Kelly, contracteur.
Alex Desmarteau à John Lorigan,
manteaux de cheminées.
W. H. Stanley à Joseph A. Pang, épïc.

DÉCÈS

Brighan.—O'Connor John, mag. gen.
Cap St-Ignace.—Methot M. E., mfr.
Montréal.—Edwards David théés en
gros.
Geen James, électricien.
Québec.—Roberge Ed., peintre.
Vézina Charles, meubles.
St-Hyacinthe.—Peatman Mde Wm.,
nouv.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS.

Montréal.—Holmes Bros, mfrs de bot-
tes et polisseurs en cuivre.
Jaslów & Weber, boulangers.
Wall & Walsh, plombiers.
Archambault & Béliveau, libraires.
Peavy & Fuller, hôtel.

EN DIFFICULTÉS

Drummondville Est.—Moisan Mde
John, mag. gén, offre 35c dans la piastre.
Grande Rivière.—Beaudoin Louis P.,
mag. gén, offre 30c dans la piastre.
Granby.—Paré & Frère, mag. gén,
offre 50c dans la piastre.
Magog.—Hobbs H., épïc.
Montréal.—Pang Jos. A., épïc, ass 15
fév.
Aubé Jos, nouv., ass. 18 fév.
Raith Henry, contracteur, ass 17 fév.
Granger A., nouv, ass 6 fév.
Leblanc J. E., nouv, offre 40c dans la
piastre.
Québec.—Dugal A. L. G., fourrures,
offre 30c dans la piastre.
St Barthélemi.—Hénault Camille, fa-
rine, etc, ass 19 fév.
St Louis du Mile End.—Dupras J. A.
& Co., épïc.

FONDS A VENDRE

Montréal.—Turner Bros, meubles, 17 f.
Bayer Charles, restaurant.
Parent J. E., merceries, 24 fév.

ALEX. DESMARTEAU

Successeur de feu
OHS. DESMARTEAU

Liquidateur de Faillites

Nos 1598 & 1608 rue Notre-Dame, Montréal.
Représentant Successions: Chs. Desmarteau, Hon.
Jas. Ferrier et M. Adolphe Roy.

ARTHUR GAGNON.

L. A. CARON.

GAGNON & CARON

EXPERTS-COMPTABLES,
CURATEURS

Téléphone Bell 815.

Boîte B, P. 911.

BATISSE DES CHARS URBAINS MONTREAL.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,

No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2009

GEO. GONTHIER,

EXPERT, COMPTABLE, AUDITEUR, ETC.

Chambre II, Batisse Succession Wilson, Nos 11
et 17 Cote de la Place d'Armes.

Ouvertures, vérifications, balances et contrôle des livres,
et situation mensuelle d'après méthodes nouvelles. Régle-
ments et Redditions de Comptes de Successions, etc.

L. J. LEFAIVRE

THOS. R. ONSLOW

LEFAIVRE & ONSLOW

Comptables, Liquidateurs de Faillites,
Règlement de Successions, Etc.

1627 RUE NOTRE-DAME

Téléphone Bell 1072.

MONTREAL.

JOS. CONTANT

Pharmacien et Chimiste
GROS ET DETAIL
No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL
COIN DE LA RUE BONSECOURS

Tel. Bell 100

LS. DESCHENES ENCANTEUR DE COMMERCE

— ET —

Jobber en Chaussures No 60 RUE ST-JEAN QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne
épargneront de l'argent en venant me faire visite
avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en
main toutes sortes de jobs pour leur commerce

MAISON FONDÉE EN 1879

JOSEPH WARD & Co.

321 à 327 rue des Commissaires

MONTREAL

Entrepôts en gros de graines de semence
de toutes sortes

Echantillons et prix envoyés sur demande.
Spécialité — Chars assortis. Livraison à
toutes stations.

Venez nous voir ou écrivez-nous, condi-
tions de prix faciles.

St. Louis C., nouv., 18 fév.
 Vallières A. J., nouv.
 Pointe au Chêne—Non-Magnetic Asbestos Co.
 Québec—Holiwell C. E. & Co., papeterie, etc., 15 fév.
 St-Hyacinthe—Bergeron & Cie, nouv., 22 fév.
 Sherbrooke—Tracey James, hardes.
 St-Jean—Slavin P., restaurant.

FONDS VENDUS

Ile Verte — Bertrand Charles & Cie, les dettes de livrés à 30c dans la §.
 Lachine — Goulet Ambroise, bateau à vapeur.
 Montréal — Drolet & Gagnon, merceries à 46c dans la §.
 Phelin, Melle A. B., modes.
 Rodrigue Jos, boucher.
 Blumenthal J. H & Sons, hardes, le magasin de la rue Craig.
 Boyer Joseph, épice.
 Chicoine O., chaussures.
 Hart D, chapeaux et fourrures, la succursale de la rue Ste Catherine.
 Lapointe D., poterie etc
 Marsan P., chaussures à 68½c dans la §
 Québec—Adams Shoe Co à 76½c dans la piastre.
 Hillwell & Co papeterie, à 41c dans la piastre.
 Gagnon H. D. nouv., à 68½c dans la piastre.
 St Odilon de Cranbourne—Armstrong S. S. & Co mag. gén. et moulin à scie, seulement le magasin.

INCENDIES

Montréal—Lavoie J, chaussures.
 Meehan Philo., restaurant, ass.
 Ste-Cunégonde. — Laurent Thomas, boulanger, r. 188.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Aymer—Wright O P., quincaillerie a ajouté les épieries et les chaussures.
 Baupt.—La Société de Fabrication de Biè.
 Granby—Denault Ligouri & Fils, charbons; Ligouri Denault et Arthur Denault.
 Hull—Groulx Céline, bijoutier.
 Knowlton—England & Soles bouchers;
 J. Emerson England et Orland J Soles.
 Montréal—Crawford S. E., hôtel.
 Munroe D. D. & Co, épice.; David Munroe et James Reid.
 Barcelo Mde, modès.
 Bell John & Co, fruits en gros; John Bel.
 Genest & Dalpé, ébénistes; Albert Genest et Euclide Dalpé.
 Labonté Gaspard, boucher.
 Sanchagrin Eugène, épice.
 Demers Albert & Co., merceries;
 Dame Maria M. Donnelly, épouse de Albert Demers.
 De-jardins & Vien, nouv.
 Dubois E & Cie, articles en cuir;
 Elizabeth Dubois, épouse de F. O Dubois
 Magnan Henry, jouets et articles de fantaisie.
 Mann George A. & Co., poterie en gros, etc; G. A. F. D. Mann.
 Martineau E. A., papeterie, etc; Jos. C. Martineau.
 St Amour F. X. & Co, négociants;
 Mélina St Amour
 Star Quilting and Hosiery Co; Hiram Rutenberg, Louis Aronson et Louis Holatein.
 Goulet & Guillemette, chaussures;
 Oscar Goulet et Joseph M Guillemette.
 St Lawrence (The) Anchor Fence Co. Ltd.
 Star (The) Iron Co. Ltd.

Spécialités de W. Clark

Saucisson de Bologne

Tout morceaux portant la marque "CLARK" est le seul saucisson qui porte le nom du fabricant . .

Vendez-vous cette Marque ?

Viandes en Conserves



Corned Beef Comprimé
 Viandes en Pots
 Bœuf Fumé Tranché
 Pâtés
 Langues de Bœuf
 Mince Meat
 Soupes.

Donnez vos Commandes à votre Fournisseur de Gros.

Gomme du Dr Adam

POUR LE MAL DE DENTS

Donne un soulagement immédiat, ne coûte que dix centimes, est reconnue comme le meilleur spécifique pour le mal de dents.
 Vendue par tous les pharmaciens. Prix spéciaux aux marchands de campagne.

DEPÔT GÉNÉRAL :

ROD. CARRIERE, Pharmacien
 1406, rue Ste-Catherine, Montréal.

SPENCERIAN PENS
 WRITE WELL WEAR LONG
 ONCE TRIED ALWAYS USED
 Samples sent on receipt of return postage — 2 cents.

ESTABLISHED 1860

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

J. E. PARENT,

Mercier, Montréal, failli.

Les soussignés vendront à l'encan public au No 1865, rue Ste-Catherine, Montréal.

Judi, le 24 Février, 1894, à 11 hrs. a. m.

L'actif mobilier du failli, consistant en un stock de merceries..... \$744 34
 Fixtures..... 170 10

\$914 44

Loyer au 1er mai 1898..... 50 00
 Le tout d'après inventaire préparé par les soussignés.

Magasin ouvert pour inspection le 22 courant, de 9 h. a. m. à 6 h. p. m.

Pour plus amples informations s'adresser à

GAGNON & CARON,

Curat-urs-Conjoints.

41 Bâtisse des Tramways, Montréal.

MARCOITE FRÈRES, Encanteurs.

Tessier F. H. & Cie bouchers, Mathilda Gaudreau épouse de F. X. Tessier.
 Trading and Mining (The) Co of Canada Ltd.
 Desgagné Ph. et H. Guy restaurant, Philippe Desgagné et Horace Guy.
 Librairie Nationale, Hedwidge Oligny.
 Peavy & Devlin hôtel, James P. Peavy et James Devlin.
 Pennington M. & Co; agent financier; Milton Pennington et Charles A. Lavigne.
 Raymond & Daoust épice.; Armand P. Raymond et Jos E. Daoust.
 North Ham—Luneau & Morasse, mag. gén.; Medard Luneau et Jos Morasse.
 Québec—Au Grand Bazar: Michael Gauvin, Albert J. Gubell, Louis P. Parent et Geo. Brown.
 Rock Island—Dominion (The) Outlery and Specialty Co; James F. Telford, Talcott O. Chapman et Augusta Chapman.
 Ste-Cunégonde—Goldwater & Solomon, négociants; Israel Goldwater et Harris Solomon.
 St Odilon de Cranbourne—Armstrong Wm, forgeron a ajouté moulin à farine.
 Lambert Déiré, mag. gén.
 St Pie—La Cie du Point de St Pie, demande d'incorporation.
 Valleyfield—Boutin Nap., restaurant, doit ouvrir une épicerie.
 Victoriaville—Fillion R. A., mfr de portes et châssis.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE

Essex—Naylor James meunier, C. E. Naylor succède.
 Jack Fish—Ullock J. G. hôtel, Wm Woods succède.
 Kingsville—Adams A. G. quincaillerie etc., Adams & Coate succèdent.
 Ottawa—Tarr's Bazaar articles de fantaisie.
 Rostock—Finkbeiner W. F. ferblantier etc., parli pour Milverton.
 Woodstock—McLeod W. C. quincaillerie, J. H. Buchanan succède.

CESSIONS

Arnprior—Craik Jennie, modes.
 M. Donald Mene J., modes.
 Cornwall—Brennan J. W., chaussures et liqueurs
 Chatham—Burriss J. W., nouv.
 Hamtton—Davis Rachel, poterie, etc. 22 fév.
 Kincairdine—McGaw Thomas, pêcheur.
 Lanark—Wilson Thomas jr, chaussures; ass. 14 fév.
 London—Kunians & Butler, magasin à département, ass. 22 fév.
 Merrickville—Mills James, écurie de louage.
 Mono Road Station—Graydon Wm., mag. gén.
 Puslinch—Macdonald John A., mag. gén. ass. 22 fév.
 Strathroy—M Kellar & Co, épice.
 Thorold—Oloy George D., épice, etc.
 Tilbury—Richardson J. W., grain et produit, ass. 21 fév.
 Toronto—Toronto (The) Granite Co. (Ltd), ass. 25 fév.

CONCORDATS

Chatham—Kelly Mary, modes et articles de fantaisie.

DÉCÈS

L'Original—Wright Wm, chaussures.
 Manotick—Kavanagh Patrick, forgeron.
 Owen Sound—Douglas James, marchand tailleur.

Toronto—Hunter-Rose (The) Co [Ltd] imprimerie, reliure, etc ; Geo MacLean Rose, président.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Hawkesbury—Lebrock Bros, mag. gén ; Albert W. Lebrock et Sylvia Lebrock continuent sous la même raison sociale.

London—Milne Spittal & Co, chapeaux et fourrures en gros et en détail.

Orangeville et Erin—Dahl Bros, mag. gén.

EN DIFFICULTÉS

Brockville—Bradley W. J., nouv.

Belleville—Ketcheson W. H., jr, épïc.

Ottawa—Nolin L. H. & Co, nouv, etc, ass 16 fév.

Buchanan T. E., merceries.

Steacy George W., cigares, etc, saisi pour loyer.

Trenton—Berkinshaw W. H., & Co, nouv, ass 18 fév.

FONDS À VENDRE

Belleville—Brignall A., modes ; 16 fév

Fort William—Morton & Co., mag. gén ; 22 fév.

Galt—Tolton George H., hardes, etc. ; 16 fév.

Kirkwall—Shelton Daniel, mag. gén. ; 15 fév.

London—Kirkpatrick Robert, chaussures ; 16 fév.

Soltai Robert, nouv. ; 16 fév.

Pouty Pool—Perrin Josiah, mag. gnl.

Trenton—McW. J., nouv, 16 fév.

Toronto—Martin C. & Co, hardes, 23 f.

McMahon J. H., boulanger et confis.

Winchester—Cameron Alexander, tailleur, 21 fév.

FONDS VENDUS

Ayer—Timmins J S, mag. gén.

Campbellford—Montreal Boot and Sho-House

Carleton Place—Eby J. A., papeterie.

Hensall—Brown John A., photographie à Geo. Trott.

Milverton—Rae J. L., quincaillerie, à Finkbeiner Bros.

Paris—Conway & Co, nouv.

Simcoe—Hendry O-car, nouv.

Sudbury—Rothschild D. & Co, hardes à 6c dans la piastre.

Toronto—Army and Navy (The) Clothing Co of Toronto (Ltd).

Warton—Cribbis, Edwin, épïc., à J. Seigrist.

Woodville—Cronsberry & Ross, mag. gén.

INCENDIES

Belleville—Vermilyea A. W. & Son, chaussures.

Hamilton—Ontario Rolling Mill Co.

Vankleek Hill—Barr Wm merceries, ass.

Northcott John, mag. gén., ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Essex—Whitney D. J., mag. gén a admis John C. Whitney : raison sociale Whitney Bros.

Ottawa—Lapointe Albert, bijoutier.

La Banque Jacques Cartier ouvrira une succursale le 1^{er} mars prochain.

Pink Bazaar, articles de fantaisie.

Ottawa and Hull Printing and Publishing Co. Ltd.

Strathroy—Le Royd Bros, nouv.

Toronto—Simonsky & Levinsky, petits objets en gros ; Simon Simonsky et L. Levinsky au lieu de Levinsky, Raffelman & Co.

Teslin (The) Trading and Transportation Co. Ltd.

NOUVEAU-BRUNSWICK

CESSIONS

St Jean—Gardy Barton, sel et expéditeurs.

CONCORDATS

St Jean—Mitchell Walter chaussures, à 50c dans la piastre.

EN DIFFICULTÉS

Fredericton—Edgecombe J. & Sons, charrons.

Tracadie—Young J. R., offre 30c dans la piastre.

FONDS VENDUS.

Berry's Mills—Keith Mde Chs B, mag. gén. à Truemen Jones.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Richibucto—McKinnon & Irving, épïc.

NOUVELLE-ECOSSE

CESSIONS

Halifax—Hechler Henry, articles de fa. taïsée en gros et en détail.

Walters Solomon, épïc.

FONDS A VENDRE

Halifax—Spencer W. B. épïc.

INCENDIES

Amherst—Brightman H. W., boulanger et co. fiseur

Currie James épïc, ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Halifax—Snow & Co Ltd, demande incorporation.

Kentville—Grindon Leo & Co, tailleurs etc ; Leo Grindon et Chs F. McLellan.

Spring Hill—Glendenning & Co, écurie de louage ; Mary A. Glendenning.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

CESSATIONS DE COMMERCE

Qu'Appelle—Johnstone R., boucher ; D. Brown succède.

St Albert—Chevigny David, hôtel ; John J. Mellon succède.

CESSIONS

Winnipeg—Cornell Spera & Co.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Allona—Schwartz & Klassen, instruments agricoles, Jacob Schwartz contin.

Curman Tombs & Kirkpatrick, mag. gén ; James M. Tombs continue.

Crow Nest Pass Lake—Campbell & Pennock, gram et écurie de louage ; Fred Pennock continue

Killarney—Lawrence & Baldwin, instruments agricoles ; Geo. Lawrence continue.

St-Albert—Brosseau E. & Co., mag. gén

Winnipeg—Dunwoody Steen & Co., nouv.

FONDS A VENDRE

Carberry—Henderson J. B. & Co., mag. gén. 7 fév.

Lumsden—McNeice & Barrows, mag. gén

Pilot Mount—Hilbert J. & Co, mag. gén, 11 fév.

Statenats—Ely John & Co, hardes et chaussures, etc.

FONDS VENDUS

Carroll—Stinson J., mag. gén.

Edmonton—Bellamy Thomas, épïc, à Armstrong Brothers.

Killarney—McNaughton James, bois de sciage et meubles ; le magasin de meubles à Robert Monteith.

Maple Creek—Lawrence W. F., mag. gén. à Cook.

Shoal Lake—Thomson M. W. pharmacien, etc.

Stonewall—Johnson Stinson, harnais ; seulement la part de Roly Johnson.

St-Boniface—Mondor Fidèle hôtel à V. Couture.

Winnipeg—Kelly Edward fourniture de barbier, à John Erzinger.

Wawanessa—Clements S. J. tailleur à Lynfoot.



PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," gratis. Pas de patente, pas de paye. MARION & MARION, Experts, No 185, rue St-Jacques, Montréal. Mentionnez ce journal.

GRAINES DE SEMENCE

Notre catalogue illustré de graines de semences est prêt et sera adressé gratis sur demande. Ecrivez pour en avoir un. Stock considérable et complet de semences pour la Ferme le Jardin et les Flurs. Prix justes pour Timothy. Treffe et toutes autres graines. Ecrivez pour avoir nos prix et nos échantillons avant d'acheter.

W. EWING & Co, MARCHANDS-CRANETIERS 142, rue McGill, MONTREAL.

Bureaux à Louer

25 RUE ST-GABRIEL, Trois chambres 1er étage.

Bon Marché

A. LIONAIS,

S'adresser Chambre 401, Bâtisse New-York-Life

THE COLONIAL MUTUAL LIFE ASSOCIATION

Offre en Souscription \$50,000.00 de son FONDS de GARANTIE à une PRIME de ving. pour cent.

Les Certificats ou Débentures portent intérêt à 7 pour cent par an, et de plus, participent dans les profits. Les livres de souscription sont ouverts au Bureau Principal de la Compagnie

180 Rue St-Jacques, MONTREAL. Pour de plus amples informations s'adresser à E. A. BAYNES Secrétaire

Chronique de Québec

Mercredi, 16 février 1898.

Il est incontestable que le commerce local a été fortement activé par le fait que Québec se trouve relié à la rive sud au moyen d'un pont de glace qui nous met en communication ininterrompue avec toutes les paroisses du littoral et particulièrement avec la ville de Lévis. La circulation durant la dernière huitaine, a été considérable, vu l'excellence de la température et des chemins. Promeneurs et hommes d'affaires en ont bénéficié. La classe des charretiers y a trouvé une compensation légitime pour l'indemniser des pertes subies par la concurrence du tramway électrique. L'argent a été plus abondant et s'est distribué un peu partout comme conséquence de cet état de choses. La dernière semaine du carnaval a été assez animée dans les milieux aristocratiques et bourgeois où l'on donne des réceptions et des bals : les magasins de modes et de confections en ont bénéficié. Quelques grandes ventes à réductions dans les nouveautés ont attiré beaucoup d'acheteuses ; il s'est fait un débit relativement important, vu la saison et la rareté de l'argent chez les mêmes gens. Les personnes qui ont de l'ordre et de l'économie ont eu certainement l'occasion de faire des emplettes à un excessif bon marché, et plusieurs en ont profité.

Quelques stocks de faillites ont été vendus à l'enchère cette semaine, à des prix satisfaisants. Le stock de cuir et de chaussures fines et non finies de la Compagnie Adams Shoes a rapporté 73½ centins dans la piastre, ce qui est un succès. On considère aussi que la vente des crédits de la succession Bertrand & Cie, de l'Isle Verte \$83,390, à raison de 30 centins dans la piastre, est une affaire à la fois pour les créanciers et pour l'acheteur.

L'une des leçons qui résultent de ce qui se passe dans la cour criminelle actuellement en session, c'est la confirmation du proverbe anglais que dans le commerce comme en toute autre chose, *honesty is the best policy*, des commis de confiance, des marchands, se trouvent impliqués dans des affaires qui sont le déshonneur et la ruine pour eux et leurs familles. Cette terrible expérience est un avertissement pour trop de gens qui se permettent de vivre au-delà de leurs moyens.

On ne signale rien de particulier dans la chaussure. Les affaires y sont bonnes et l'ouvrage se maintient dans des proportions satisfaisantes.

Le conseil de la chambre de commerce s'est ému d'une rumeur qui circule à

l'effet que le gouvernement abolirait le bureau de l'Intercolonial à Québec. Des résolutions ont été adoptées pour prévenir les autorités fédérales qu'il importe, au contraire, d'établir un bureau chef à Québec et des succursales dans les divers quartiers de la ville. Nous savons que des démarches ont été faites dernièrement pour établir une agence de l'Intercolonial à St-Roch, à proximité des manufactures comme étant une nécessité de notre commerce local. Dans l'intérêt de la ville et de l'Intercolonial, nous croyons que des mesures énergiques devraient être prises pour empêcher l'isolement de nos centres industriels. En principe, soyons certains que c'est à nous-mêmes qu'il appartient de réclamer, sans jamais perdre courage ; les gens du dehors ont intérêt à nous laisser en dehors du mouvement des affaires, et ils feront tout leur possible pour y réussir. Protégeons-nous, et faisons valoir nos droits, sans morgue insolente mais aussi sans faiblesse.

EPICERIES

Sucres : Jaunes, 3½ à 4c ; Extra ground 6 à 6½ c. ; Granulé, 4½ à 4¾c. ; Paris lump, 6½ à 6¾c.

Sirops : Barbades tonne, pur, 27 à 28c ; Tierce 28 à 29c. ; Composé 24 à 25c.

Beurre : Frais 12 à 13c ; Marchand 12 à 15c ; Beurrerie 18 à 19c.

Tabac Canadien : En feuilles 15 à 18c ; Walker wrappers 20 à 22c.

Huile de charbon : 12½ à 13c le gallon.

Conserves en boîtes : saumon, \$1.00 à \$1.25 ; homard, \$2.50 ; tomates \$1.15 à \$1.25 ; blé d'inde, 9½c à \$1.00 ; pois, \$1.15 à \$1.25

Raisins—Valence, 5c à 6c—Californie, 7½c à 8c—Sultana, 9½c à 10c—Malaga en grappes, L. Layers, \$1.75—C. Cluster, \$2.20—Imp. Cabinet, \$2.00.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Farine (en poches) : Fine \$1.60 à \$1.75 ; Superfine, \$1.90 à \$2.00 ; Extra, \$2.10 à \$2.15 ; Patent, \$2.40 ; S. Roller, \$2.25 à \$2.35 ; Forte à levain, \$2.50 à \$2.60.

Grains : Avoine (par 34 lbs) Ontario 30 à 32c ; Province 28 à 30c ; Orge 42 à 45c ; son 65c ; gruau \$1.80 à \$1.90 ; blé d'Inde, 40 à 42½c ; pois 70 à 75c ; fèves 90 à \$1.00.

Lard : Short Cut, \$15.50 à \$16.00 ; Clear \$16.00 à \$16.50 ; saindoux pur, en seaux, \$1.50 à \$1.60 ; en chaudière, 7c à 7½c. Composé, \$1.20 à \$1.25.

Sel—En magasin 40 à 42c ; gros sacs \$1.05 à \$1.10 ; fin ½ de sac 28 à 30c.

Poisson—Marché peu actif avec prix fermes, les stocks étant faibles.

Morue saïée No 1, \$3.75 à \$4.00 ; Morue No 2, \$2.75 à \$3.00 ; Saumon \$17.50 ; Hareng Labrador No 1, \$4.75 à \$5.00. Anguille \$4.25 le 100 lbs.

Allumettes : Dominion, \$2.50 à \$2.70.

Depuis ma dernière chronique les plans du futur pont de Québec, ont été soumis aux autorités du gouvernement fédéral. Tout indique que des efforts vont être faits pour obtenir un subside dès la présente session. D'un autre côté, des rumeurs circulent à l'effet que le projet rencontrerait de l'hostilité de la part de la députation des autres provinces, surtout d'Ontario. Nous croyons plutôt que l'hostilité vient de la part de certains envieux de notre ville qui, mettant de la politique partout, préféreraient la ruine de l'entreprise plutôt que son exécution avec l'aide du gouvernement actuel. Il y aura toujours de ces steinnoirs, ce qui n'empêche pas les vrais citoyens d'être à l'œuvre pour obtenir l'aide si longtemps désirée. Nous avons ferme confiance, mais il faudrait agir l'opinion. Pourquoi n'y aurait-il pas une vaste démonstration populaire à ce sujet ?

On se plaint que les autorités du revenu provincial sont impuissantes à appliquer la loi qui concerne la vente des liqueurs alcooliques dans les clubs, aux mineurs, dans les établissements non pourvus de licences, etc. C'est une concurrence désastreuse aux magasins et restaurants en règle avec la loi, et une perte considérable pour le revenu. On parle d'une conférence entre les ministres du culte et le cabinet provincial pour mettre fin à ce système démoralisant.

L. D.

Il y a dans la Nouvelle-Ecosse environ 1,700 établissements où se font la salaison et le séchage du poisson. Les personnes employées dans ces établissements se chiffrent dans les 4,000.

Le poisson qui fait l'objet de cette industrie est, en majeure partie, la morue.

Le sel employé dans ces manufactures est importé principalement d'Angleterre et des colonies anglaises. Une partie provient des Etats-Unis.

Le projet d'imposer une taxe sur la manufacture ou la consommation de la saccharine a été discuté récemment au Reichstag allemand, M. Von Ploetz déclara que le moment d'en arriver là était venu, qu'il fallait taxer la saccharine avant que cette industrie n'ait pris de plus amples proportions et n'ait ruiné l'industrie sucrière.

D'un autre côté, le Dr Hormes exprima l'opinion qu'une taxe sur la saccharine n'avantagerait en rien l'industrie sucrière. M. Paasche fit observer qu'un impôt de 80 marks serait loin de correspondre à la taxe sur le sucre.

GRAINS DE SEMENCE

B19 (rouge et blanc) Manitoba et Ontario ; Avoine, Banner Welcome, Merveilleuse, Canadienne, etc. ; Pois, Orge Sarrasin, etc B1 d'Inde à silos, Lentilles, Mil canadien et de l'ouest ; Trèfle rouge, blanc, alsike, vermont, mammoth ; Plâtre à terre ; engrais chimiques.

Spécialités de Grains et Graines pour Cercles Agricoles.

J. B. RENAUD & CIE, 126 A 140, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

Sirop Fajardos

Reçu par Btine "Boston Marine" une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

POUR

Grain et Graines de Semences

Demandez Echantillons et Prix à

GEO. TANGUAY,

MARCHAND DE

Farine, Grain, Lard, Etc.

Magasins : 33 et 35, 34 et 36 rue St-André,

Bureau : 48 rue Saint-Paul BASSE-VILLE

Quais : Rues Dalhousie et St-André

QUEBEC

Quel plaisir pour vous de savoir que vos clients sont satisfaits.

LE THÉ INDO-CEYLAN

MONSOON

est garanti plaire ou nous remboursons l'argent.
MONSOON donne un bon profit, et ses ventes augmentent de semaines en semaines.
Mis en caisses de 20, 30 et 50 lbs.

THE MONSOON TEA CO., TORONTO, ONT.

Cacaos, Chocolats et Cafés

COWAN

LA HALLE AUX GUIRS, LE MONITEUR DE LA CORDONNERIE

---A PARIS---

10. RUE BEAUREPAIRE SONT les PLUS IMPORTANTS JOURNAUX DE FRANCE POUR LES INDUSTRIES DES GUIRS ET PEAUX.

50 ANS D'EXISTENCE

EN VENTE MAINTENANT CHEZ TOUS LES MEILLEURS EPICIERS DE LA PUISSANCE
LS SONT ABSOLUMENTS PURS.....

The Cowan Co'y, Ltd., Toronto, Ont.

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général, et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS. - MONTREAL, 17 FEVRIER 1908.

<p>Allumettes.</p> <p>New Dominion... la caisse... 2 85 Telegraph... " " 3 20 Telephone... " " 3 00 Tiger... " " 2 85</p> <p>Frêt payé à destination et 20c. en moins par caisse pour 5 caisses et plus assorties ou non.</p> <p>Phoenix... la caisse... 2 85 Eagle Parlor... " " 1 40 " " par 5 caisses... 1 30</p> <p>Articles divers.</p> <p>Bleu Parisien... lb. 0 11 0 13 Bouchons communs... gr. 0 18 0 30 Bougie Paraffine... lb. 0 09 1/2 0 10 3/4 " London Sperm... " 0 08 1/2 0 09 1/2 Briques couteaux... doz. 0 35 0 37 1/2 Brûleurs pour lampes No. 1... doz. 0 00 1 00 No. 2... " 0 00 0 75 No. 3... " 0 00 0 70</p> <p>Cable coton 1/4 pouce... lb. 0 13 1/2 0 14 " Manila... " 0 12 0 14 " Sisal... " 0 06 1/2 0 08 " Jute... " 0 08 1/2 0 09 Cartes à jouer... doz. 0 25 3 50 Chandelles suif... lb. 0 00 0 09 Epingles à linge... bte. 5 gr. 0 00 0 60</p> <p>Ficelles... 30 pieds... 0 40 0 70 " 40 " " 0 50 0 90 " 48 " " 0 60 1 20 " 60 " " 0 75 1 35 " 72 " " 0 90 1 60 " 100 " " 1 25 2 10</p> <p>Graine de cauari... lb. 0 03 1/2 0 04 " paq... " 0 06 0 08 " chanvre... " 0 03 1/2 0 04 " rapée... " 0 08 0 07 Lassis concentré, com... " 0 30 0 40 " pur... " 0 65 0 70</p> <p>Mèches à lampes No. 1... 0 16 0 20 " No. 2... 0 13 0 15 " No. 3... 0 12 0 13</p> <p>Bières.</p> <p>Bass Ale. Read Bros. Dog's Head... qts dz. 2 55 " " " " pts " 1 57 1/2</p>	<p>Guinness' Stout.</p> <p>Read Bros. Dog's Head... qts oz. 2 52 1/2 " " " " pts " 1 50</p> <p>Cafés.</p> <p>Cafés rôtis.</p> <p>Arabian Mocha... la livre... 32 Imperial... " 28 Jamaïque... " 20 Java Siftings... " 26 Maracabo... " 23 Old Gov... " 31 Old Gov. Java et Mocha... " 32 Pure Mocha... " 29 Rio... " 11 à 15 Standard Java... " 32 " et Mocha... " 32</p> <p>Chocolats et Cacaos.</p> <p>Chocolats Fry.</p> <p>Caracas 1/4 boîte de 6 lb... la lb. 0 42 Diamond 1/4 et 1/2 boîte de 6 lb... " 0 24 Gold Medal (sucré) de 6 lb... " 0 29 Monogram 1/2, 6 div... " 0 24 Pur non sucré 1/2 " " 0 42 Vanille 1/4 " " 0 42</p> <p>Chocolats Cowan.</p> <p>French Diamond 6 div. 12 lbs. lb. 0 23 Queen's dessert, 1/4 et 1/2 " " 0 40 " " 6 div... " 0 42 Mexican Vanilla, 1/4 et 1/2 lb. lb. 0 35 Parisien, marc. à 5c... " 0 30 Royal Navy, 1/4 et 1/2 " " 0 30 Chocolate Icing paq. 1 lb. dz. 2 25 " " 1/2 " " 1 25 Pearl Pink Icing " 1 " " 1 75 White Icing " 1 " " 1 75</p> <p>Chocolats Felix Polin:</p> <p>Chocolat, qualité No. 1... lb. 0 27 1/2 " No. 3... " 0 85</p> <p>Cacaos Fry.</p> <p>Concentré 1/4, 1/2, 1 lb. boîte de 1 dz. 2 40 Homéopathique 1/4, bte 14 lbs. lb. 0 33 " 1/2, bte 12 lbs. " 0 33</p>	<p>Cacaos Cowan.</p> <p>Hygiénique, en tins de 1/2 lb... dz. 3 75 " " 1/4 lb... " 2 25 " " 5 lbs... lb. 0 55 Essence cacao, non sucré... dz. 1 40 " sucré, tins 1/4 lb... " 2 25</p> <p>Cacao Felix Polin.</p> <p>Cacao, boîte 1/4 lb... lb. 0 27 1/2</p> <p>Coco.</p> <p>Canadian Coconut Co.</p> <p>White Moss 1 lb, 15 ou 30 lbs à la c., la livre 0 28 " " " " " 0 27 " " " " " 0 29 " " " " " 0 30 " sec. de 10, 15 ou 20 lbs. 0 00 Feather Strip " " 0 00 Special Shred " " 0 00 Macaroon " " 0 00 Crown Desic. de 12, 20 ou 25 lbs. 0 00 Spécial " " 0 00</p> <p>Au quart, 2c par lb. de moins</p> <p>Confitures et Gelées.</p> <p>Lazenby.</p> <p>Tablettes de Gelées 13 var... pts. 1 20</p> <p>Conserves alimentaires.</p> <p>Specialites de W. Clark.</p> <p>Compressed Corned Beef 1s la dz \$1 20 " 2s... " 2 20 Eng. Brawn... 2s... " 2 20 Boneless Pigs Feet... 2s... " 2 20 Sliced Smoked Beef... 1s... " 1 40 " 1s... " 2 20 Roast Beef... 1s... " 1 20 " 2s... " 2 20</p> <p>Potted Meats. 4 oz. tins.</p> <p>Ham... " 0 55 Gang... " 0 55 Hare... " 0 55 Chicken... " 0 55 Turkey... " 0 55 Wind Duck... " 0 55 Tongue... " 0 55 Beef... " 0 55</p>	<p>Pates.</p> <p>Wild Duck... la dz. 1 10 Partridge... " 1 10 Chicken... " 1 10 Veal & Ham... " 1 10 Ox Tongue Whole 1 1/2... " 5 50 " 2... " 6 75 " 2 1/2... " 8 00 Lunch Tongue, 1s... " 2 75 Pende Beans with Tomato Sauce... " 0 60</p> <p>Soups.</p> <p>Mulligatawny... " 1 10 Ox Tail... " 1 10 Kidney... " 1 10 Tomato... " 1 10 Vegetable... pints... " 1 10 Julienne... quarts... " 2 20 Chicken... " 1 10 Mock Turtle... " 1 10</p> <p>Légumes.</p> <p>Asperges... dz. 2 50 4 50 Baked Beans 3 lbs... " 1 00 1 10 Riz d'Inde... 2 lbs... " 0 00 0 30 Champignons... bte. 0 14 0 24 Citrouilles 3 lbs... dz. 0 85 0 90 Haricots verts... " 0 85 0 90 Olives, Plats... " 3 75 4 00 " 1/2 Pints... " 2 00 2 50 " en quart, gallon... " 0 00 1 60 Petits pois français... bte. 0 11 0 12 " fins... " 0 13 1/2 0 15 " extra fins... " 0 16 0 18 " aurifins... " 0 18 0 20 Pois canadiens 2 lbs... dz. 0 90 1 50 Tomates... " 1 20 1 25 Truffes... " 4 80 5 00</p> <p>Fruits.</p> <p>Ananas 2 et 2 1/2 lbs... dz. 2 10 2 50 Bœufs 2... " 0 00 0 80 Fraises 2... " 1 55 1 60 Framboises 2... " 1 60 1 75 Pêches 2... " 1 65 1 75 " 3... " 2 50 2 60 Poires 2... " 1 65 1 75 " 3... " 2 25 2 50 Pommes gal... " 2 75 3 00 " 3 lbs... " 0 00 1 10 Prunes 2... " 1 50 1 65</p>
---	---	---	--

CHOCOLAT EN VENTE PARTOUT. CACAO FRY

AGENTS D. MASSON & CIE, MONTREAL.

DEMANDEZ! AMIEUX FRÈRES PETITS POIS SARDINES CHAMPIGNONS ASPERGES

Seuls Agents pour le Canada: C. d'approvisionnement alimentaires à Montréal.

EPICIERS!— Savez-vous que la vente de l'ENAMELINE en Amérique est plus du double de celle de n'importe quel autre poi à poêle connu ?

Savez-vous que la vente de

Enameline

The Modern STOVE POLISH.

en Europe est plus considérable que la fabrication entière de n'importe quelle autre marque de poi à poêle de l'Amérique ? Voici des faits ! Pourquoi ? Parceque les consommateurs et le commerce demandent, l'ENAMELINE.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 17 FEVRIER 1898.

Poissons.		
Anchois.....dz.	3 25	0 00
Anchois à l'huile.....	3 25	4 50
Clams 1 lb.....	1 50	2 00
Harengs marinés.....	1 35	1 60
Harengs aux Tomates.....	1 35	1 50
Homards, boîte haute.....	0 00	2 75
" " plate.....	0 00	2 00
Huitres, 1 lb.....dz.	1 30	1 40
" " 2 ".....	2 20	2 40
Maquereau.....	1 30	1 40
Sardines ¼ français.....bte.	0 08	0 25
" " ½ ".....	6 10	0 35
Sardines Royan à la Vatel.....	0 00	0 15
Sardines Royan à la Bordelaise.....bte.	0 00	0 15
Saumon boîte haute.....dz.	1 10	1 25
" " plate.....	1 25	1 45
Smelts (Eperlans).....	0 50	0 00
Thon à la Vatel, Jarre.....	0 00	0 27½

Conserves Amieuz Freres.		
Sardines des Gastronomes, qualité extra, ¼ bébé Vendée.....	0 11	
do ¼ bébé Bretagne.....	0 11	
do ¼ buse double couvert.....	0 15	
do ½ do do.....	0 24	
do ½ haute do.....	0 30	
do sans arêtes ¼ b. à bande.....	0 18	
do do ½ do.....	0 25	
do do ¼ h. do.....	0 19	
do au beurre, qua lte extra.....	0 21	
do aux truffes ¼ do.....	0 21	
do St-Pierre à la tomate, ¼ buse à clef.....	0 11	
do do do.....	0 17	
do do sauce ravigote.....	0 13	
do do do.....	0 19	
Royans à la Brill tes verin aux anchois aromatisés ¼ ovale.....	0 13	
Sardines A F Lantave & Fils, bonne qua lte ¼ buse.....	0 13	
Sardines Carraud-Amboux, qualité choix, ¼ format Club.....	0 12	
Petits pois fins à l'anglaise, ¼ bte. do tres fins do.....	0 13	
Champignons de Paris, choix courant, ½ boîte.....	0 17	
Haricots verts moyens, Carraud-Amboux ½ boîte.....	0 11	
Moutarde, flacon forme baril, aux fines herbes à l'estragon.....	0 18	
Moutarde, flacon forme baril, à la ravigote, aux anchois, le gros fl. Moutarde, flacon forme baril à la ravigote, aux anchois, le petit fl.....	0 11	
Purée de Fote Gras Truffée des Gastronomes, ¼ boîte à clef.....	0 20	

Viands en conserves.		
Corned Beef, bte 1 lb.....dz.	1 30	1 65
" " 2 ".....	2 35	2 75
" " 6 ".....	7 25	9 00
" " 14 ".....	15 00	18 50
Lang. de porc.....1 ".....dz.	2 65	3 00
" " 2 ".....	5 25	6 00
" " bœuf 1½ lb.....	0 00	8 25
" " 2 ".....	8 75	9 65
" " 3 ".....	0 00	14 45
English Brawn.....	0 00	1 40
Bœuf (chipped dried).....	3 25	3 50
Dinde, bte 1 lb.....	0 00	2 30
Pates de fote gras.....	5 25	8 00
Pieds de cochon, bte 1½ lb.....	0 00	2 40
Poulets, " 1 lb.....	0 00	2 30

Spécialité des Lazenby.		
Soupes Real Turtle.....dz.	0 00	9 00
" assorties.....	3 00	3 75
" bts carrées.....	0 00	1 65

Cirages.		
Cirages français.....dz.	0 25	0 70
" canadiens.....	0 20	0 60
Russat Combination Dress.....doz.	1 75	
Ox Blood.....	1 75	
Brown Chocolate.....	1 75	
Green.....	1 75	
Universal Shoe Dressing.....	2 00	

vines.		
Mine Royal Dome.....gr.	1 70	0 00
" James.....	2 40	0 00
" Rising Sun large dz.....	0 00	0 70
" " small.....	0 00	0 40
" Sunbeam large.....	0 00	0 70
" " small.....	0 00	0 35
Silverline, No 8.....	0 00	0 60
" " 6.....	0 00	0 50
" " 4.....	0 00	0 35



No 4, 3 doz. à la caisse 4*50
No 6, 3 doz. à la caisse 7 50

Vernis.		
Vernis à harnais.....gal.	0 00	1 80
" ".....dz.	1 10	1 20
" à tuyaux.....gal.	0 00	0 90
" Parisien.....dz.	0 70	0 75
" Royal polish.....	0 00	1 25

Drogies et Produits Chimiques.		
Acide carbolique.....lb.	0 30	0 40
" citrique.....	0 30	0 55
" oxalique.....	0 10	0 12
" tartrique.....	0 33	0 35
Aloès du Cap.....	0 14	0 15
Alun.....	0 01½	0 03
Bicarbonate de Soude, bri.	2 45	2 75
Bichrom. de potasse.....lb.	0 10	0 12
Bleu (carré).....	0 10	0 16
Borax raffiné.....	0 06	0 08
Bromure de potasse.....	0 55	0 60
Camphre américain.....	0 80	0 90
" anizale.....	0 85	0 95
Cendres de soude.....lb	0 01½	0 02
Chlorure de chaux.....	0 02½	0 05
" de potasse.....	0 23	0 25
Couperose.....100 lbs	0 55	1 00
Crème de tartre.....lb	0 20	0 25
Extrait de Camphre.....	0 10	0 11
" en paquets.....	0 12	0 14
Gélatine en feuilles.....	0 35	0 60
Glycérine.....	0 17	0 20
Gomme arabique.....	0 50	1 25
Gomme gomme.....	0 00	0 25
Indigo Bengale.....	1 50	1 75
" Madras.....	0 60	0 80
Iodure de potasse.....	4 00	4 25
Opium.....	4 50	4 75
P. osphore.....	0 60	0 75
Resine.....(280 lbs)	2 75	5 00
Salpêtr.....	0 05	0 07½
Sels d'Epsom.....100 lbs.	1 50	3 00
Soda caustique 60°.....	1 75	2 00
" 70°.....	2 00	2 25
" à laver.....	0 65	1 00
" à pate.....bri.	0 00	2 50
Soufre poudre.....lb.	0 01½	0 03
" batons.....	0 01½	0 03
" rock, sacs.....100 lbs.	1 50	2 00
Strychnine.....oz.	0 90	1 00
Sulfate de cuivre.....lb.	0 04½	0 05½
" de morphine.....	1 90	2 00
" de quinine.....oz.	0 40	0 45
Sumac.....tonne.	55 00	65 00
Vert de Paris.....lb.	0 14	0 17
Vitriol.....	0 04½	0 05½

Eaux Minérales.		
Carabana.....ese.	10 50	
Hunyadi Matyas.....	8 00	
Pouegs St-Leger.....	10 50	

St-Galmier qts. (source Badolt) ese.		
.....	8 00	
.....pta.	7 50	
Vichy Célestins, Grande Grille.....	10 00	
" Hopital, Hauterive.....	10 00	
" St-Louis.....	0 00	

Epices pures.		
Allspice, moulu.....lb.	0 13	0 15
Cannelle moulu.....	0 15	0 18
" en nattes.....	0 13	0 14
Clous de girofle moulu.....	0 15	0 20
" ronds.....	0 09	0 10
Gingembre moulu.....	0 20	0 25
" racines.....	0 13	0 28
Maïs moulu.....	0 00	0 90
Mixed Spice moulu Tin 1 oz.....	0 42	0 45
Muscade blanche.....	0 40	0 55
" non blanche.....	0 60	0 70
Piment (clous ronds).....	0 09	0 10
Poivre blanc, rond.....	0 15	0 17
" moulu.....	0 18	0 20
" noir, rond.....	0 10	0 12
" moulu.....	0 12	0 15
Whole Pickle Spice.....lb.	0 15	0 20

Fruits secs.		
Abricots Calif.....lb.	0 10	0 12½
Amandes ¼ molles.....	0 09	0 09½
" Tarragone.....	0 09½	0 11
" Caléas.....	0 20	0 22
Amand, amères écailées.....	0 35	0 40
" Caléas Jordan.....	0 01	0 35
Dattes en boîtes.....	0 06	0 43½
Figues sèches en boîtes.....	0 09	0 10
" en sac.....	0 00	0 03½
Nectarines Ca lifornie.....	0 08	0 09
Noisettes (Avelines).....	0 07½	0 08½
Noix Marbot.....	0 09½	0 11
" Grenoble.....	0 10½	0 12
" écalées.....	0 10	0 17
Noix du Brésil.....	0 12	0 17
" Pecan.....	0 09	0 10
" no les.....	0 8½	0 1
Peanuts rôtis (arach.).....	0 07	0 1
Pêches Californie.....	0 10	0 11
Poires.....	0 09	0 10
Pommes séchées.....	0 06½	0 07
Pommes évaporées.....	0 00	0 10
Pruniaux Bordaux.....	0 04	0 08
" Bosnie.....	0 06½	0 07½
" Californie.....	0 07	0 09½
Raisins Calif. 3 cour.....	0 00	0 07½
" 4.....	0 08	0 09
Corinthe Provinciais.....	0 05½	0 05½
" El Latras.....	0 05½	0 06
" Patras.....	0 00	0 06½
" Vostlzas.....	0 07	0 08
Malaga Loose Muscat.....	1 06	0 07
" London Layers bte.....	1 35	1 50
" Black Basket.....	0 60	2 00

DEMANDEZ NOS PRIX POUR LES POISSONS SUIVANTS :

Morue No 1, large. Morue No 1, moyenne. Morue No 1, petite Anguilles. Truite. Sanmon, Colombie Anglaise. Saumon, Labrador. Poisson Blanc. Harengs, Labrador. Harengs, Nouvelle Ecosse.

N. QUINTAL & FILS, EPICIERS EN GROS, MONTREAL

CHAUSSEIRES

J. H. BEGIN

EN GROS

A l'honneur d'informer ses pratiques et les marchands en général que ses échantillons du printemps et de l'été sont maintenant au complet et sont tout ce qu'il y a de plus Nouveau sous le rapport des Couleurs et des Formes.

Assortiment très varié offrant un choix sans précédent. Marchandises expédiées promptement. Commandes par la maille sollicitées.

J. H. BEGIN, 171 Rue St-Joseph, QUEBEC.

BERNIER & CIE Marchands de Graines

GRAINES DE SEMENCES, GRAINE FOURAGERES, ETC.

CORRESPONDANCE
SOLLICITEE.

Bureau et Entrepot:-

PRES DE LA GARE DU GRAND TRONG, ST-HYACINTHE

La Compagnie John L. Cassidy Limitée

IMPORTATEURS
...DE...

PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX,
ARGENTERIE, COUPELLERIE, ARTICLES d'ECLAIRAGE, Etc

339 & 341 RUE ST. PAUL - - - MONTREAL.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 17 FEVRIER 1898.

Malaga Connaisseur Cluster..... bte. 1 80	2 00
" Buckingham Cluster..... "	0 00 3 25
Malaga Russian Clusterbte. 4 00	4 25
Sutana..... lb. 0 00	0 10
Valence off Stalk..... "	0 04 1/2 0 00
" fine off stalk..... "	0 04 1/2 0 05
" Selected..... "	0 05 1/2 0 06
" 4 cour..... "	0 06 1/2 0 06 1/2
Fruits verts.	
Ananas..... pièce.. 0 00	0 00
Attocas..... baril.. 8 00	10 00
Bananes..... régime 0 00	0 00
Pommes..... baril.. 2 50	5 00
Raisins Malaga..... "	5 50 6 00
Oranges Valence (420)...	5 50 6 00
" (714)..... "	6 00 6 50
"..... "	0 00 0 00
"..... "	0 00 0 00
"..... "	0 00 0 00
" Mexique (150)..... "	0 00 3 00
" Californie..... "	3 00 3 15
" Jamaïque baril.. 5 50	6 00
Citrons Messine..... "	2 00 3 00
" Naples..... "	0 00 0 00
Oignons rouges..... baril.. 1 75	2 25
" d'E. ypte. 112 lbs 0 00	0 00
" d'Espagne. boîte. 0 00	1 00
Noix de coco, par 100.... 3 50	0 00
Grains et Farines.	
GRAINS.	
Blé roux d'hiver Can. No 2.	0 00 0 00
Blé blanc d'hiver Can. No 2.	0 00 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur....	0 00 1 12 1/2
" No 2..... "	0 00 0 00
Blé du Nord No 1..... "	0 00 0 00
Avoine blanche No 2..... "	0 34 1/2 0 35
Blé d'Inde Américain..... "	0 37 1/2 0 38
Pois No 2 ordinaire, 60 lbs..	0 00 0 65
Sarrasin, 48..... "	0 36 1/2 0 37
Seigle, 56..... "	0 51 1/2 0 52
FARINES.	
Patente d'hiver..... "	4 80 5 00
Patente du printemps..... "	0 00 5 40
Straight roller..... "	4 40 4 45
Forté de boulanzer, cité.....	0 00 5 00
Forté du Manitoba..... "	4 75 4 80
FARINES D'AVOINE.	
Farine d'avoine Standard,	
" baril..... 3 90	4 00
" sac..... 1 90	1 95
" granulée baril..... 0 00	4 00
" sac..... 0 00	1 95
Avoine roulée baril..... 3 80	3 90
" sac..... 1 85	1 90
ISSUES DE BLE	
Son d'Ontario. au char, ton 00	14 50
" de Manitoba..... "	14 50 15 00

Gru de Manitoba..... char	16 50	17 00
" d'Ontario..... "	00 0 15	50
Moulée..... "	16 50	17 00
Farines préparées.		
Farine préparée, Brodie		
" XXX. 6 lbs..... 2 80		
" " 3..... 1 45		
" " superb 6..... 2 60		
" " 3..... 1 35		
Orge mondée..... pot 1 80	2 00	
"..... sac 0 00	1 55	
"..... quart 0 00	3 20	
" perlée..... sac 0 00	3 25	
Huiles et graisses.		
HUILES.		
Hulle de morue. T. N. gal.	0 35	à 0 40
" loup-marin raffi..... "	0 44	0 46
" paille..... "	0 38	0 42
Hulle de lard, extra gal.	0 55	0 60
" No 1..... "	0 50	0 55
" d'olive p. mach..... "	0 80	1 00
" à salade..... "	0 65	0 75
" d'olive à lampion..... "	1 20	2 60
" de spermaceti..... "	1 20	1 40
" de marsouin..... "	0 50	0 60
" de pétrole, par char.....	0 00	0 00
"..... "	0 00	0 12
" Américaine, par char.....	0 14	à 0 17
" par qrt..... 0 15	0 18	
" d'olive Barton et Guestier		
" caisse qts 8 50		
" pts 9 50		
" de fole de m. Nor. gal.	1 20	à 1 50
" T.N. 1 00	1 25	
" de castor "E. L." lb. 0 09 1/2	0 10 1/2	
" franc. qrt. lb. 0 09 1/2	0 10	
" cse " 0 10 1/2	0 11	
Spécialités de Lazenby.		
Hulle à salade..... 1/4 pt. dz.	1 40	
"..... 1/2 pt..... 2 15		
"..... 3/4 pt..... 3 75		
"..... quarts..... 6 50		
Crème à salade petits..... "	2 00	
" grands..... "	3 75	
Liqueurs et spiritueux.		
Brandies. (Trois payés.)		
à la caisse.		
Hennessy * pintes..... 13 00		
" (par 10 caisses)..... 12 75		
" chopines..... 14 25		
" pintes..... 14 75		
" * pintes..... 16 25		
" V. O. pintes..... 17 25		

Martel * pintes..... 12 75		
" (par 10 caisses)..... 12 50		
" chopines..... 14 00		
" V. O. pintes..... 17 00		
" V. S. O. P. pintes..... 18 50		
Boutellau & Co., F. P..... 9 00		
" O. B..... 12 00		
" V. O. B..... 14 00		
" X. V. O. B..... 16 00		
" 1824..... 21 00		
P. Richard, carte blanche 12 qrts.	8 50	
" 24 pts..... 9 50		
" 48 1/2 pts 10 50		
" carte d'or 12 qrts.	12 00	
" 24 pts..... 13 00		
" 48 1/2 pts 14 00		
" 16 Imp. flasks..... 10 00		
Rivière-Gardrat..... 17 00		
Optima..... 9 25		
Bisquit Dubouché..... 12 25		
Renaud & Cie..... 9 00		
E. Puet *..... 10 75		
"..... 12 50		
" V. O..... 14 50		
" V. O. P..... 15 25		
" V. S. O. P..... 16 25		
" V. V. S. O. P..... 20 25		
" 1860..... 24 25		
" 1850..... 26 25		
" 1840..... 30 25		
J. Borianne *..... 6 75		
au gallon.		
Hennessy..... 0 00 6 75		
Martel..... 0 00 6 75		
E. Puet..... 0 00 3 65		
J. Borianne depuis..... 0 00 3 75		
Rivière-Gardrat..... 0 00 4 15		
Bisquit-Dubouché..... 4 30 & 4 55		
Renaud & Cie..... 4 10 & 4 30		
Boutellau & Cie..... 3 80 & 6 00		
Rhums.		
à la caisse.		
St-Georges, 12 lit..... 12 50		
" 24 1/2 pts imp..... 14 50		
Chauvet cachet or 12 lit. 0 00	14 50	
" rouge 12 lit. 0 00	12 75	
St-John..... 0 00 7 75		
St-Joseph, Jamaïque..... 0 00 11 50		
St-Félix, Martinique..... 0 00 10 50		
St-Marc..... 0 00 9 25		
au gallon.		
Jamaïque..... 4 25 6 15		
Whiskey Ecossais.		
Dewar's Special Liqueur..... 12 25 12 50		
Dewar Extra Special..... 9 25 9 50		

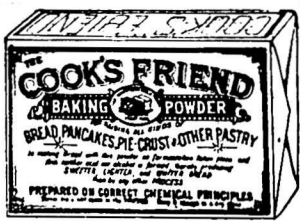
H. Fairman & Co..... 7 50	8 50
Royal Eagle..... 9 25	9 50
Sheriff's..... 10 00	18 00
Mackie's R. O. spec..... 0 00	10 25
" Islay..... 8 25	8 50
Glenfalloch..... 8 75	8 80
Glenlivet *..... 9 00	9 25
" *..... 10 00	10 25
Cabinet 1 crown..... 0 00	8 75
" 2..... 0 00	9 50
" 3..... 0 00	10 75
Harvey's R. O. S. spec. liq. 0 00	12 50
" Fitz-James S. v. old 0 00	9 75
Alex. McAlpine old scotch. 0 00	6 75
Watson old scotch. qrts. 0 00	8 75
" pts..... 0 00	9 75
Thom & Cameron..... 0 00	6 75
Bernard's Eucoro..... 0 00	7 75
Bulloch, Lude & Co.	
Special blend..... 9 25	9 50
" extra special..... 10 75	11 00
" L. Katrina..... 0 00	7 50
Usher's O. V. G..... 0 00	8 75
" special reserve. 0 00	9 75
" G. O. H..... 0 00	12 00
Gaelic Old Smuggler..... 0 00	9 50
Greer's O. V. H..... 0 00	9 50
Stewart's Royal..... 0 00	10 00
au gallon.	
Banagher Irish..... 4 05	4 30
H. Fairman & Co..... 4 05	4 15
Sheriff's..... 4 05	4 85
Glenfalloch..... 3 70	3 85
Glenlivet (old)..... 4 30	6 30
Whiskey Irlandais.	
à la caisse.	
Henry Thomson..... 0 00	8 50
St-Kevin..... 0 00	7 50
J. Jameson & Son..... 0 00	9 75
"..... 0 00	11 50
Geo. Roe & Co *..... 0 00	9 50
"..... 9 75	10 50
Barnagher..... 9 75	10 25
Thom & Cameron..... 0 00	6 75
Burke's * * * qrts..... 0 00	8 00
" flasks * * * 12 imp. qts..... 0 00	11 75
Dunville..... 0 00	8 25
Bushmills..... 0 00	9 75
Gins.	
De Kuyper, cse violette, 1 à 9 cse., 2 55	
" loc et plus 2 50	
" cses verts 1 à 10 cse., 5 95	
" 10 cse et plus 5 85	
De Kuyper, cse rouges 1 à 4 c., 11 40	
" 5 c et plus 11 20	
F. O. B. Montre., 30 jours net; 100	
10 jours	

POUDRE A PATE

COOK'S FRIEND

Le Neg Plus Ultra de la Qualité

Amène la clientèle... et la maintient.



TOUS LES EPICIERS DE GROS

Vendent de la **COOK'S FRIEND**

La Seule Veritable...

FABRIQUÉE PAR W. D. M. LAREN, MONTREAL

Demandez... le nouveau tabac

GASINO

UN SIMPLE ESSAI VOUS PROUVERA QU'IL N'Y EN A PAS DE MEILLEUR AU MONDE

5 CTS LE PAQUET

MANUFACTURÉ PAR

JOS. COTE, No 179 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

POUR FUMER OU POUR CHIQUER

Table listing various goods such as Key Brand honey, Wynand Fockink, and Melross Drover Old Tom with their respective prices.

Table listing Gins en fut, De Kuyper, and J. Hirsch Sons & Co. Old Tom with their respective prices.

Whisky Canadiens au gallon, au quart ou plus.

Table listing various whisky brands like Gooderham & Worts, Hiram Walker & Sons, and J. P. Wiser & Son.

Pour quantité moindre qu'un quart d'origine:

Table listing smaller quantities of whisky from brands like 65 O. P. and 50 O. P.

Rye Canadien à la caisse.

Table listing Rye Canadian Club and other products with their prices.

Apéritifs.

Table listing aperitifs like Angostura, Orange Bernard, and Vermouth Nollly Prati.

Bénédictine

Table listing Bénédictine in various quantities.

Liqueurs Frederic Mugnier, Dijon, France.

Table listing various liqueurs like Crème de Menthe, Curaçao, and Bigarreau.

Stouvers.

Table listing Stouvers like Lime Juice Cordial and Double Ref. Ilme f'ce 1.

Mélasses table listing Barbades tonne, terce et qt., and Porto Rico tonne.

Moutardes table listing Coleman ou Keen and Boites Rondes Carrées.

Pâtes et denrées alimentaires table listing Macaroni Importé, Vermicelle, and Lait concentré.

Poissons table listing Harengs Shore, Labrador, Cap Breton, and Morue sèche.

Poudre à Pât table listing Cook's Friend and No 1, 2, 4 doz.

Produits de la ferme table listing Townships frais, En roubaux, and Crémère sept.

Fromage table listing De l'Ouest and De Québec.

Oufs table listing Frais pondus, Mirés, and Oufs chaulés.

Sirop et sucre d'érable table listing Sirop d'érable en qrts and Sucre d'érable pis pains.

Miel et cire table listing Miel rouge coulé and Cire vierge.

Produits Pharmaceutiques table listing Sirop d'Anis Gauvin and Graine de lin.

Specialites de Picault & Contant table listing Elixir Pulmon, Biscuit Purgat, and Poudre de condition.

Specialite de Rod. Carrière table listing Gomme Mal de dents.

Régilisse table listing Young & Smylie, Y. & S. en bâtons, and Régilisse.

Riz table listing B. 10g 4 sacs and Riz Crystal.

Salaisons, Saindoux, etc. table listing Lard Can. Sh't Cut Mess and S.C. Clear.

Saindoux table listing Pur de panne en seaux and Canistres de 10 lbs.

Sapollo table listing En caisses de 4 @ 1/2 grosse.

Sauces et Marinades table listing Marinades Morton, Sauce Worcester, and Sauce Chill.

Sel table listing Sel fin, quart, and Sel sac 2 cwts.

Sirops table listing Matchless, Amber, and Perfection.

Sucre table listing Jaunes bruts, Jaunes raffinés, and Extra ground.

Sirops table listing Matchless, Amber, and Perfection.

Sucre table listing Jaunes bruts, Jaunes raffinés, and Extra ground.

Extra granulé and Sucre granulé allem.

Tabacs Canadiens.

Specialités de Joseph Côté, Québec.

Tabac en feuilles table listing XXX Nouvelle récolte, B. B. No. 1, and Grand Havane.

Tabacs coupés.

Table listing Rouge, St-Louis, Casino, Petit Havane, and Vendome Virginia cut Plug.

Cigares.

Table listing El Rama, St-Louis, Our Leaders, Docteur Faust, Golden Flowers, Horse Show, Twin Sister, Beauties, Enchantress, and My Best.

Tabacs.

American Tobacco Co. of Canada.

Table listing Old Seal 1/9, Seal of N. Carol., Old Gold, Old Virginia, Puritan Cut Plug, Miranda, Rit. Smoking Mix, Rit. Navy Cut, Unique 1/12, O. K. 1/12, Hd. cut Virginia, Lord Stanley, Perique Mix, Athlete Sm Mix, Pure Perique, St-Leger, P. XXX, Old Fashioned, Rex Perique Mix, Handy Cut Plug, Bean Ideal, Athlete Cigaret Tob, Sweet Caporal, Southern Cigar et Tob, Old Judge, B. C., Puritan, Fine Cut Chewing, Derby Plug, Old Virginia, and Old Chum Chewing paillette.

Thés.

Table listing Noirs and Gros.

De l'Inde.

Table listing Darjeelings, Assam Pekoe, and Pekoe Souchong.

Verts de Chine.

Table listing Gunpowder, Young Hyson, and other teas with their prices.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 17 FEVRIER 1898.

Japon.		
1/2 caisses, Finest May.....	0 35	0 38 1/2
Caisses fin à choix.....	0 25	0 32
" moyen à bon.....	0 17	0 24
" commun.....	0 13	0 16
" Nagasaki, Pekoe.....	0 16	0 22
" " Oolong.....	0 14	0 15
" " P. à can.....	0 16	0 19
" " Poussière.....	0 08	0 11
" SALADA " CEYLON		
Gros	Détail	
Etiquette Brune, 1s et 1/2s.....	0 20	0 25
" Verte, 1s et 1/2s.....	0 22	0 30
" Bleue, 1s, 1/2s, 1/4s.....	0 30	0 40
" Rouge, 1s et 1/2s.....	0 36	0 50
" Or, 1/2s.....	0 44	0 60
Conditions, 30 jours:		
Vinaigres.		
De Manuf. de St-Hyacinthe.		
Vinaigre Pur-triple..... gal imp.	0 37	
" St-Ry, Bord. No 1.....	0 35	
" Ext Crystal.....	0 33	
" Carte Dorée.....	0 27	
" Proof.....	0 40	
" Special A.S.D.....	0 17	
Cidre Clarifié V S O P.....	0 30	
" V S O.....	0 25	
Vins.		
E. Girardot & Co., Sandwich Ont.		
(Prix F. O. B. Windsor.)		
	Gal.	Douz.
Claret de table (nouv. vend.).....	0 55	0 00
" (2 ans).....	0 05	0 00
" (3 ans).....	0 80	3 00
" (vieux).....	0 00	3 50
Mâcon (type Bourgogne).....	0 00	4 00
Médoc (type Bordeaux).....	0 00	4 00
Sauterne Concord (vin de messe).....	0 80	0 00
Sauterne Catawba & Delaware (vin de messe).....	1 25	0 00
Sauterne Concord (vieux).....	0 00	3 00
Grave Delaware.....	0 00	4 00
Moselle (type Hock).....	0 00	5 00
Chablis (meilleur Catawba).....	0 00	5 00

Sherry (sec medium).....	0 60	5 00
Port (Concord sucré).....	0 80	0 00
" (supérieur).....	1 00	0 00
Vieux Port (meilleure qualité).....	0 00	5 00
Port Léger (type muscat).....	0 00	5 00
Non Mousseur.		
Bordeaux ord..... caisse	2 80	3 50
" " gal.....	0 90	1 10
" Médoc..... caisse	4 65	5 65
" St-Julien.....	5 65	6 65
" Chateaux.....	4 25	21 00
Bourgogne..... gal.....	7 00	20 00
" ordinaire..... gal.....	0 90	1 10
" " gal.....	1 35	1 60
" Sherry..... caisse	4 50	11 00
" " gal.....	0 95	4 00
" Porto..... caisse	6 00	15 00
" " gal.....	0 00	3 75
" Gordon & Co..... gal.....	2 10	4 00
" Moselle..... caisse	15 00	21 00
" Sauternes.....	5 65	6 65
" Graves.....	5 50	6 50
" Malaga, Gordon & Co.....	0 00	4 00
" Claret L. Pinaud qts.....	0 00	2 60
" " Pauze Freres..... gal.....	0 00	0 90
" Robertson Bros (porto).....	1 50	10 00
" " Sherry es.....	0 00	10 00
" " gal.....	1 50	8 50
Mousseur.		
(Prix à la caisse.)		
Bourgogne Mousseur.....	00 00	00 00
Moselle Mousseur.....	12 50	18 50
Hock Mousseur.....	12 50	14 00
Saumur, Tessier & Co.....	13 00	14 50
" Néron Raphaël.....	13 00	14 50
Champagnes.		
	qts.	pts.
J. Mumm.....	23 00	25 00
G. H. Mumm.....	22 00	30 00
Arthur Roderer.....	22 00	24 00
Vve Clicquot.....	25 00	30 00
Eug. Cliequot.....	24 00	00 00
Pommery.....	22 00	30 00
Frémont.....	23 00	24 00
Louis Roderer.....	25 00	30 00
Piper Heidsieck.....	27 00	29 00
Perrier-Jouet.....	28 00	30 00
E. Mercier & Co. (carte d'or).....	28 00	30 00
Vin des Princes.....	22 00	23 00
Vin d'Als.....	16 00	17 00
E. Cazanove.....	22 00	00 00

Tessier.....	14 00	15 50
Imperial extra dry.....	00 00	15 50
Vins toniques.		
Vin St-Michel..... qrt. caisse	8 50	
" " pts. 2 dz.....	9 50	
Vin Vial..... dz.	12 50	
Cuir et Peaux.		
Cuir à semelles.		
(Prix à la livre.)		
Spanish No 1, 18 lbs moy.....	0 21	0 26
" No 1, 25 lbs et aud.....	0 00	0 21
" No 1, léger.....	0 01	0 24
" No 2.....	0 23	0 24
" No 2, 18 lbs moy.....	0 23	0 24
Zanzibar.....	0 20	0 21
Slaughter sole No 1 steers.....	0 27	0 29
" " No 1 p. ord.....	0 25	0 27
" " No 2.....	0 21	0 25
" union crop No 1.....	0 28	0 30
" " No 2.....	0 26	0 28
Cuir à harnais.		
(Prix à la livre.)		
Harnais fins à la main.....	0 29	0 30
" No 2.....	0 00	0 28
" fins à la roue.....	0 29	0 30
" taureau.....	0 00	0 27
Cuir à empignes.		
(Prix à la livre.)		
Vache crée muce.....	0 35	0 45
" forte No 1.....	0 35	0 40
Vache grain, pesante.....	0 35	0 40
" écossaise.....	0 38	0 40
Taure française.....	0 55	0 65
" anglaise.....	0 80	0 90
" canadienne, Lien.....	0 70	0 75
" " 25 à 30 lbs.....	0 75	0 80
" " 35 à 45.....	0 60	0 65
" " 45 et plus.....	0 50	0 50
Vache fendue tout H.....	0 25	0 30
" " H. M.....	0 25	0 30
" " Med.....	0 25	0 30
" " junior.....	0 00	0 20
" " Qué sen harn.....	0 24	0 28
" " Jun malzhalt.....	0 18	0 22
Cuir vernis.		
Vache vernis..... pied	0 16	0 18
Cuir vernis "Enamel".....	0 15	0 17

Cuir fins.		
Mouton mince..... dz.	3 00	6 00
" épis.....	10 00	0 00
Dongola glacé, ord..... pied	0 14	0 25
Kld Chevreton.....	0 25	0 30
Chèvre des Indes glacé.....	0 08	0 10
Kangourou.....	0 35	0 50
Dongola dull.....	0 20	0 30
Buff d'Ontario.....	0 14	0 15
" H. M.....	0 13	0 14
" " M.....	0 00	0 13
" " L. M.....	0 00	0 13
" " No 2.....	0 00	0 12
Buff de Québec.....	0 13	0 15
" H. M.....	0 13	0 14
" " M.....	0 00	0 13
" " L. M.....	0 00	0 13
" " No 2.....	0 00	0 12
Glove Grain Ontario.....	0 13	0 15
" Québec.....	0 13	0 14
Pelle " Ontario.....	0 14	0 15
" Québec.....	0 13	0 14
Cuir à bourrures.		
Cuir à bourrure No 1.....	0 00	0 20
" No 2.....	0 00	0 18
Cuir fin français.....	0 00	0 20
" russe.....	0 20	0 25
Peaux.		
(Prix payés aux bouchers.)		
Peaux vertes, 100 lbs, No 1.....	0 00	9 50
" " No 2.....	0 00	8 50
" " No 3.....	0 00	7 50
" " No 4.....	0 00	0 00
" " de la campagne.....	0 00	0 00
Agneaux tondu, pièce.....	0 00	0 00
" " en laine.....	0 00	0 00
Moutons.....	0 00	1 00
Chevaux..... No 1.....	0 00	3 00
" No 2.....	2 25	2 50
(Pour peaux assorties et inspectées.)		
Laines.		
Toison du Canada..... lb.	0 00	0 00
Arrachee, non assortie.....	0 21	0 22
A, extra supérieure.....	0 23	0 24
B, supérieure.....	0 21	0 22
Noire, extra.....	0 20	0 22
Noire.....	0 00	0 17
Cap de B. E. en suint.....	0 14	0 16
Australie lavée.....	0 00	0 00
Buenos Ayres, lavée.....	0 30	0 33
Natal, en suint.....	0 15	0 16

Fers et Métaux.		
FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE		
Fers à cheval.		
Ordinaires..... baril	3 25	3 50
En acier.....	4 25	5 00
" Fer à repasser..... lb	0 03 1/4	0 03 1/2
" Fiches": Coupées toutes dimensions..... 100 lb	1 95	2 95
Pressées 1/4 p. Esc. 45 p.c.....	4 75	0 00
" 5-16.....	4 50	0 00
" 3.....	4 25	0 00
" 7-16 & 1/2.....	3 90	0 00
Fil de fer		
Poll et Brûlé.....		
" No 9, Esc. 40 p.c., 100 lbs	2 60	
" " 10.....	2 70	
" " 11.....	2 80	
" " 12.....	3 00	
" " 13.....	3 25	
" " 14.....	3 40	
Galvanisé Nos 9 à 9, Esc. 37 1/2 p.c.....	3 20	
" " 10.....	3 30	
" " 11.....	3 40	
" " 12.....	3 50	
Brûlé; p. tuyau, 100 lbs	5 00	6 00
(Pour la Province de Québec.)		
Barbelé p. clôtures, 100 lb.	2 25	0 00
Crampes.....	2 25	0 00
(15c. de moins pour Ontario.)		
Fil de laiton à collets..... lb.	0 30	0 35
Foute Malléable.....	0 09	0 10
Enclumes.....	0 11	0 11 1/2
Charnières		
T. et "Strap"..... lb.	0 04 1/2	0 05
Strap et Gonds filetés.....	0 03	0 03 1/4
CLOUS, ETC.		
Clous coupés à chaud.		
(Pour le commerce 10c. de moins par quart.)		
De 4 1/2 à 6 pcs..... 100 lbs.	1 85	
3 1/2 à 4.....	1 90	
3 à 3 1/4.....	1 95	
2 1/2 à 2 3/4.....	2 00	
2 à 2 1/4.....	2 15	
1 1/2 à 1 3/4.....	2 25	
1 1/4.....	2 50	
1.....	2 85	
Clous coupés à froid.		
De 1 1/4 à 1 3/4 pcs..... 100 lbs.	2 35	
1 1/4.....		
Clous à finir.		
1 pouce..... 100 lbs.	3 35	

1 1/4 "..... 100 lb.	3 05
1 1/2 et 1 3/4 pcs.....	2 30
2 et 2 1/4.....	2 55
2 1/2 à 2 3/4.....	2 50
3 à 6.....	2 45
Clous à quarts.	
7/8 pouce..... 100 lbs.	3 10
1 1/8.....	2 85
Clous à river.	
1 pouce..... 100 lbs.	3 35
1 1/4.....	3 05
1 1/2 à 1 3/4.....	2 80
2 à 2 1/4.....	2 55
2 1/2 à 2 3/4.....	2 50
3.....	2 45
Clous d'acier, 10c. en sus.	
" galvanisés 1 pouce, 100 lbs.	6 00
" à arrosoir, 1 pouce.....	3 35
Clous à cheval.	
No 7..... 100 lbs.	24 00
No 8.....	23 00
No 9 et 10.....	22 00
Eacompte 50 p.c.	
Boîtes de 1 lb. 1/2c. net extra.	
Clous de broche.	
1 pouce, No 16, prix net, 100 lbs	2 90
1 1/4 " No 15.....	2 55
1 1/2 " No 14.....	2 30
1 3/4 " No 13.....	2 30
2 1/4 " No 12.....	2 20
2 1/2 " No 11.....	2 05
3 pouces.....	2 00
3 1/2 et 4.....	1 95
5 et 6 pouces.....	1 90
Limes, râpes et tiers points.	
1re qualité, escompte..... 60 et 10 p.c.	
2me.....	70 p.c.
Mâches de tarrière, esc.....	60 p.c.
Tarrières, escompte.....	60 p.c.
" Vis à bois," fer, tête plate 8 1/2 et 10 es.....	80
" " ronde, 8 1/2.....	
" " cuivre, tête plate, 8 1/2.....	
" " ronde, 7 1/2.....	
Boulons à bandage..... 70 p.c.	
" " à lisses..... 75 p.c.	
" " à voiture 3/16 x 1/16 pc 70 p.c.	
" " " 3/8, 7/16 x 1/2 pc. 60 et 10 p.c.	
Métaux.	
Cuivres.	
Linots..... lb.	0 13
En feuilles.....	0 15

Etain.		
Lingots..... lb.	0 16	6 17
Barres.....	0 17	6 18
Plomb.		
Saumons..... lb.	0 03 1/2	0 04
Barres.....	0 04 1/2	0 04 1/2
Feuilles.....	0 04 1/2	0 05
De chasse.....	0 05 1/2	0 06
Tuyau..... 100 lbs.	5 10	5 25
Zinc.		
Lingots, Spelter..... lb.	0 04 1/2	0 05
Feuilles, No 8.....	0 05	0 05 1/2
Acier.		
A ressort..... 100 lbs.	2 50	3 00
A lisse.....	1 85	2 00
American.....	5 00	6 00
A bandage.....	1 90	2 00
A pince.....	2 10	2 25
Fondus..... lb.	0 19	0 11
Ponde, ordinaire.....	0 09	0 07
De mécanique.....	0 02 1/2	0 03
Fontes.		
Siemens..... tonne.	17 50	18 00
Coltress.....	00 00	00 00
Calder.....	00 00	00 00
Langlois.....	00 00	00 00
Summerlee.....	29 50	21 50
E. Linton.....	18	

La Construction

Contrats donnés

Chez Robert Falbord, architecte, rue St Jacques, No 94, cinq bâtisses coin des rues Prince Albert et Western, à Westmount à 2 étages, formant cinq logements.

Majonnerie, God. Gullbault.
Le reste à donner.
Propriétaire, Charles Dépocas.

Deux villas à Pointe aux Trembles à 2 étages, formant 2 logements.

Emmanuel Lecavalier, entrepreneur pour le tout
Propriétaire, Dame V. Vve F. Blair.

Chez J. A. Chausé, architecte, rue Shaw, No 153. Une bâtisse à Maisonneuve, à 3 étages, formant une manufacture.

Ouvrage de toute nature à MM. Hamel & Bleau de Maisonneuve.
Propriétaire, M. Jos Larin.

Une bâtisse à Maisonneuve, à 3 étages, formant une manufacture.

Ouvrage de toute nature à MM. Hamel & Bleau de Maisonneuve.
Propriétaires, MM. Laniel & Cie.

NOTES

M. S. Frappier, architecte, prépare les plans et devis pour un cottage devant être érigé rue Durocher à Montréal. Annonce: Mr. G. Robert en sera le propriétaire.

M. Jos Venne, architecte demande des soumissions pour 6 maisons formant 12 logements devant être érigées rue St-Denis; M. Emmanuel St-Louis en sera le propriétaire.

MM. Gamelin & Huot, préparent les plans et devis pour deux maisons formant 6 logements, devant être érigées rue Ah-hart; M. Jos Laniel en sera le propriétaire.

MM. Gamelin & Huot préparent les plans et devis pour les réparations à une maison rue St-Denis dont le Dr Delisle est propriétaire.

MM. Gamelin & Huot architectes demandent des soumissions pour 5 côtés de maisons formant 6 logements qui seront érigés rue St André près de la rue Mont-Royal.

Les Commissaires d'Ecoles de la Ville de Maisonneuve recevront jusqu'à midi le 21 février prochain des soumissions cachetées pour l'érection d'une école (Académie) dont M. J. Alcide Chaussé architecte, a terminé le plan.

Commerce de Londres, dans son dernier numéro, dit avoir reçu un avis de l'hon. Pember Rees, l'agent général de l'Angleterre en Nouvelle Zélande, que la taxe de £50 imposée sur chaque commis voyageur faisant affaires dans cette colonie, avait été abolie en décembre dernier.

ARCHITECTES ETC.

V. LACOMBE, 897, Ste-Catherine

GAMELIN & HUOT, 58 St-Jacques

L. Z. GAUTHIER

Ci-devant de la société Roy & Gauthier

Tel. Bell 2287 ... Architecte et Evalueur
180, St-Jacques. Bâtisse Banque d'Epargne,
Elevateur, 3^{me} étage. Chambre 7

Albt Mesnard. TEL. BELL 2452. Théo. Daoust.

Mesnard & Daoust

ARCHITECTES MEMBRES A.A.P.Q.

103, RUE ST-FRANÇOIS XAVIER, MONTREAL
Bâtisse du Séminaire

L. R. MONTBRIAND

ARCHITECTE et MESUREUR

380 - RUE ST. ANDRÉ - 230
MONTREAL.

J. B. KESTNER & FILS

ARCHITECTES,

Chambre 13 Bâtisse "Impérial

107, rue ST-JACQUES, - Montréal
Téléphone 1800.

J. EMILE VANIER,

Ingénieur civil et Architecte

(ANCIEN ELEVE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE)

107, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
Construction Civiles et Religieuses, Aqueducs, Egouts,
pavages, etc. 20 ANNÉES DE PRATIQUE.

SABLE ET BRIQUES.

J. A. ROBILLARD & CIE

MARCHANDS DE BRIQUE et SABLE DE GREVE

COIN NAPOLEON ET CANAL LACHINE

Tel. Marchands 1211. STE-CUNEGOND

CAPITAINE TELLIER & CIE

- MARCHANDS DE -

SABLE DE CHATEAUGUAY

Et SABLE DE RIVIERE

BASSIN No. 1 au CANAL

RÉSIDENCE: - 81 RUE Mc LORD

VENTES PAR LE SHÉRIF.

Du 22 février au 1er mars 1898.

DISTRICT DE MONTREAL

Dame veuve James Virtue vs M. E. Dan-
nereau

Montréal - 1o Les lots 80-7, 8, pt 9 situés rue Moreau avec bâtisses.

2o Les lots 80-12, 13 et pt 11, situés rue Moreau, avec bâtisses.

3o Les lots 80-47, 51, 54, 75, 142, 145, 148, 157, 158, 160, 163, 166, 169, 172, 175, 178, 181, 184 situés rue Moreau, avec bâtisses.

Vente le 24 février, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

Michael Stewart vs James John O'Brien
Montréal - Le lot 301 du quartier St Jacques situé au coin des rues Lagouchetière et Wolfe, avec bâtisses.

Vente le 25 février, à 11 h. a. m., au bureau du shérif.

Garand, Terroux & Cie vs A. L. Doré.

St Pierre aux Liens - Le lot 126 18 situé sur le chemin appelé "Upper Lachine Road" avec bâtisses.

Vente le 25 février à 10 h. a. m., au bureau du Shérif à Montréal.

DISTRICT D'ARTHABASKA

Louis Beaudoin vs Antoine Bellemare.

St Adrien d'Irlande—Les lots 535, 536 et 534 du 9^e rang.

Vente le 25 février à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEAUHARNOIS

Julien Leduc vs Urgel Desgrosselliers

Ste Martine—Une terre désignée sous le No 323 et contenant 60 arpents avec bâtisses.

Vente le 22 février à 11 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

Napoléon Leduc vs François Poirier

St Timothée—1o Une terre désignée sous les Nos 181 et 182 avec bâtisses.

2o Une terre désignée sous les Nos 77 et 78 avec bâtisses.

Vente le 24 février, à midi à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEDFORD

Eugène A. Dyer vs Wm J. Calhoun

Freig-burg—Une terre désignée sous les Nos 221, 227, 222 et contenant 254 acres, avec bâtisses.

Vente le 26 février, à 9 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE QUÉBEC

Hon. G. Couture et al vs Godfroi Gelley.

Lévis—Le lot 375 situé rue St George avec bâtisses.

Vente le 25 février, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Joseph Bossé vs Dame Joseph Bossé.

Québec—Le lot 887 du quartier St Roch situé rue du Roi avec bâtisses.

Vente le 25 février à 10 h. a. m. au bureau du Shérif.

DISTRICT DE RIMOUKI

Dame Vve Magloire d'Anjou vs
Timothée Levesque.

St Mathieu - Les lots 98 et 100 avec moulin à scie et autres bâtisses.

Vente le 24 février, à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE RICHELIEU

Dame veuve Isaac Desmarais vs Alf.
St Germain

St Pie et St François du Lac - 1o La moitié du lot 457 de St Pie de Guire.

2o La partie sud du lot 433 de St François du Lac contenant 40 arpents avec bâtisses.

Vente le 24 février à 10 h. a. m. à la porte de l'église St Pie de Guire pour le lot de cette paroisse, et le même jour à la porte de l'église St François du Lac pour le lot de cette paroisse.

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

La Banque Nationale vs Edward Little
et Aliston Atsbury.

Cantons Compton et Ascot—1o Le lot 28g du 1er rang de Compton contenant 7 1/2 acres.

2o La partie 1 du 8e rang de Ascot contenant 25 acres.

Vente le 22 février à 10 h. a. m. au bureau d'enregistrement à Sherbrook pour le lot du canton Ascot et le même jour à 1 h. p. m. à la porte de l'église de St-Thomas du village de Compton.

SABLE DE CHATEAUGUAY

Montreal Sand & Gravel Co., 270 rue Ottawa, Montréal.

La Compagnie la plus forte et la mieux outillée du Dominion; a toujours en mains un fort assortiment de Sables et Graviers; La Compagnie garantit la qualité et la quantité livrée. On sollicite des commandes.

Téléphone Bell 8586.

The Sherbrooke Loan & Mortgage Co vs Hon J. G. Robertson.

Sh. rbrooke—Le lot 968 situé rue Commerciale avec bâtisses.

Vente le 28 février, à 10 h. a. m. au bureau du Shérif.

DISTRICT DE ST-HYACINTHE

Joseph Lusignan vs Hormidas Lussier.

St D-nis—Une terre désignée sous le No 670 contenant 60 arpents, avec bâtisses.

Vente le 28 février, à 1 h. p. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

J. E. Langlois vs Vve John Walsh et al.

St Théophile du Lac—La partie du lot 25, bloc b contenant 60 arpents avec bâtisses

20 Le lot 1037 contenant 66 arpents. Vente le 26 février à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Louis Bélair vs J. T. G. Marchand.

Maskinongé—Le lot 707 contenant 64 perches avec moulin à farine et autres bâtisses.

Vente le 24 février à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

La production de sucre au Japon n'est pas très forte; cependant la consommation en augmente continuellement.

Les importations consistent en grande partie en sucre de betteraves importé d'Allemagne.

BOIS

FELIX DANSEREAU
MARCHAND DE BOIS DE SCIAGE
819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais)
Tél. Bell No 6212 MONTREAL

T. PREFONTAINE H. BOURGOUIN

T. PREFONTAINE & CIE

Bois de Sciage et de Charpente

GROS ET DETAIL

Bureau: coin des rues NAPOLEON ET TRACY

STE-CUNEGONDE

Cloie à bois, le long du Canal Lachine, des deux côtés. Téléphone Bell 8111, Montréal.

Specialité: Bois préparés de toutes façons, assortis par longueurs et largeurs en grande quantité

MENUISERIE

I. CHARRON & CIE MANUFACTURERS
Specialités: Balcon, Galerie en tournage, Luerne et menuiserie de fantaisie de tout genre
Nos 1890 à 1896, rue St-Laurent, Mile-End

EUG. PAQUIN, ENTREPRENEUR CHARPENTIER - MENUISIER.
Réparage de toute sorte à des prix défiant toute compétition
No. 1 Rue Calumet, Ste-Cunegonde.

WILFRID MERCER

Entrepreneur Charpentier - Menuisier
194, RUE ST-ANDRE, MONTREAL.
Toute entreprise ou réparation exécutée à court délai.

J. BTE VIEN, PROP.

TEL. 5526

FYFE & CIE

CONTRACTEURS MENUISIERS ET MANUFACTURIERS DE

Fournitures de Bureaux et Magasins. Comptoirs et Fablettes.

Nos 60 et 62, rue Cadieux, Montréal

Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 12 fév. 1898

MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue St Hubert, No 177. Lot 849-34, avec maison en pierre, terrain 23 8 x 85. Emma Poirier, épouse de Gaspard Deseres à Isidore Leclaire; \$8300 [45513].

QUARTIER ST-LAURENT

Rue Prince Arthur, Nos 283 à 301 Lot pt 48. 47b, 47a., avec 4 maisons en pierre et brique, terrain 84 x 1 4. Félix Sauvageau à Thomas Styles; \$19,200 [45488].

QUARTIER STE-MARIE

Rue Champlain, arrière du No 220 Lot 871, avec maison en brique, terrain 40 x 113. Le Shérif de Montréal à La Cie de Jésus; \$1800 [45192].

Ave Papineau, Nos 385 à 389 Lot 1144-5, pt S E 1144-6 avec maison en brique, terrain 37 3 x 80. Cyrille Lechapelie à Alphonse Gagnon; \$2 15 [45496].

Rue Fulum, Nos 293 et 295 Lot 1461-27 avec maison en brique, terrain 25 d'un côté, 23,9 de l'autre x 110 A béric Bélanger à François Xavier Lavigne; \$2,600 [45503].

MONTREAL OUEST

QUARTIER STE-ANNE

Rue William, No 541. Lot pt S. O 1142 avec maison en brique, terrain 23 x 55 6 Dame Eulalie Tétreault épouse de Alphonse Martin à Amédée Meunier; \$3,200 [130612].

QUARTIER ST ANTOINE

Ave des Pins, No 408 Lot 1519 17 avec maison en pierre et brique, terrain 24 x 106.1 d'un côté et 111.7 de l'autre, sup 2612. Dame Ellen Austin Owen épouse de Geo Ash Roberts à William de M. Marler; \$6 000 [13 628]

Rue Ste Catherine, No 2774 Lot 1653 12 avec maison en pierre et brique, terrain 18 x 129 Succ. Joseph Jackson à Dame Jane Louise Burns vve de John Vipond; \$5,450 [130640].

Ave S ymour, No 2. Lots 1611a-15. 16, 17 avec maison en pierre et brique, terrain irrég, sup 1469. Benoit Bastien à Mde Charlotte Campbell épouse de Michael T. McGrail; \$5,718 [130647].

HOHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER ST DENIS

Rue St Denis, No 1382. Droits dans le lot pt N. O. 98-13 avec maison en brique, terrain 20 x 75 Gaudin Lépine à Charles Lépine vve de George Lépine; \$23 25 et autres considérations [71320].

Rue Dufferin, Lot 329-44, terrain 25 x 80, sup 2000 vacant J. U. Emard à Charles Charbonneau; \$400 [71324].

Rue St André, Lot 7-517, terrain 25 x 87, sup 2175 vacant. H. V. Meredith à Ferdinand Dépatie; \$141 38 [71353].

Rue Hu tley, Lot pt S 8 5:8 terrain 25 x 10' vacant. H V Meredith à Abondius Mireault; \$262 50 [71354].

Rue Boyer, Lot 5-468, terrain 25 x 114; sup 2850 vacant. La Cie des Terres du Parc Amherst à Eugène Pelland; \$200 [71357]

Rue Boyer Lot 5-469, terrain 25 x 114 sup 2850 vacant La Cie des Terres du Parc Amherst à Zénon Pelland; \$200 [71359]

Rue St Amable, No 4. Lot 226, avec maison en bois (démolier), terrain 33 x 61 3 sup 2021. J. B. Bélanger à Adolphe Lemay; \$800 [71411].

CONTRACTEURS DIVERS

JOS. BISETTE
Constructeur Général
308 RUE ST-JACQUES.

HORMIDAS CONTAN
CONTRACTEUR PLATRIER
290 RUE BEAUDRY
TEL. BELL 7177 DES MARCHANDS O.

ETIENNE ROBERT & FRÈRE
Contracteurs: en: Général
4-5, RUE ST ANDRE

PEINTRES

PEINTURE et DECORATION

A BON MARCHÉ

L. Z. MATHIEU...
245 Rue RICHELIEU.

A. VAILLANCOURT,

PEINTRE-DECORATEUR

IMITATIONS, DORURES ENSEIGNES, une spécialité
Atelier: 535, rue St-André, Montréal

THEO. DAVID

PEINTRE-DECORATEUR DE MAISONS ET D'ENSEIGNES

Enseignes sur bois; toile, coton, broche, cartes d'annonces, etc. Spécialité: Des ornements d'églises, édifices publics, résidences privées.

69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL

Entre les rues Vitré et Lauchetière.

Rue Dufferin, Nos 211 Lot 329-99, avec maison en bois, terrain 25 x 80. Joseph Corbeil à Victoria Léonard épouse de Charles Dagenas; \$1700 [71416].

Rue St André, Lot 7-595, avec maison en bois, terrain 25 x 62.7 d'un côté et 62.10 l'autre. The Montreal Loan & Mortgage Co à Arthur Howison; \$390 [71425].

QUARTIER ST GABRIEL

Rue Wellington, Nos 622 et 624. Lot pt S. O. 3149 avec maison en brique, terrain 24 x 93 The Mechanic's Institute of Montreal à George Shipman; \$6,000 [71363].

Rue Centre, Nos 554 à 578. Lot 2604 avec maison en brique, terrain 48 x 155 d'un côté et 161 de l'autre sup 7584 The Royal Institution for the Advancement of Learning à Thomas H Doyle; \$3,267.21 [71434]

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Rue Dufferin, Lot 7 181, terrain 25 x 80, sup 2000 vacant J. U. Emard à Joseph Desautel; \$375 [713 9].

Rue St André, Lots 11 37 et 39, terrain 23 x 94, sup 2162, 1 do 22 x 94 sup 2068 vacants D ma e Mason à Grégoire Léveillé; \$1,000 [71355]

Rue St Urbain, Droits de succession dans les lots pt ind. 443a et 443b, terrains 26 x 78 chacun vacants. Eugène Girard à Marie Louise Girard; \$110 et autres bonnes et valables considérations [71362].

Rue Sydenham, No 700 Lot 1-201 avec maison en bois, terrain 25 x 103. J. B. Pilon à Stanislas Contant; \$950 [71383].

Rue St Urbain, Lot pt N.-O. 458-11 pt S. E. 458 12, avec maison en pierre et brique, terrain 25 x 110 Marcelin Paquette à Pierre Louis Nap. Barre; \$7000 [71437].

MONTREAL ANNEE.

Rue Mance, Lot pt N. O. 12 13 6, terrain 25 x 105 vacant The Montreal Investment & Freehold Co à Frederick G. Wooster; \$425 [71346].

Rue Durocher, Lot 12-2-58, terrain

50 x 105 vacant. Hormidas Cloutier à Alexis Derouselle; \$515 [71380].

WESTMOUNT

Ave Elgin. Lot 250-3 à 8, terrain irrégulière, sur 15761 vacant. Ar. Hibald W. Stevenson à Charlotte Hamilton Galna épouse de Albert Aaron Staunton; \$9,456.60 [71480].

ST-HENRI.

Rue Notre-Dame. Lot pt 1923, terrain sur 1525 vacant. Joseph Boucher à Joseph Lecavalier; \$762 50 [71405].

COTE ST. PAUL

Ave Church et Maisonneuve. Lots 3571 et 3586 avec maison en brique, terrain 65 6 x 124 6. sup 8155 chacun. Léonidas H. Davidson à The Rector & Church Wardens of the Church of the Redeemer St Paul; \$2,000 [71364].

Rue Maisonneuve et chemin Côte St-Paul. Lots 356 et 3597 avec 2 maisons et 2 autres en construction, terrain 65.6 x 124 6, sup 8155, 1 do 45 x 186, sup 8370. Le Shérif de Montréal à Léonidas Heber Davidson; \$1,885 [71396].

SAULT AUX RECOLLERS

Rue Boyer. Lot 488-56a, terrain 25 x 95. La Cie des Terres du Parc Amherst à George Côté; \$125 [71335].

Rue St André. Lots 488-59b et 160b, terrain 25 x 80 vacant. La Cie des Terres du Parc Amherst à Eusèbe Foisly père; \$140 [71427].

ST LAURENT

Lots 503 et pt 501 et 502 avec maison etc. J. B. Lepage dit Roy à David Brown Hodg; \$6,000 [71371].

Lot 19-96, 97, 98, terrains vacants. Joseph Hilaire Chasle à Louis Napoléon Cadieux de Courville; \$750 [71393].

Lot 79-31, terrain. Elie Desrochers à La Cie des Chemins de Péage de l'Île Jésus; \$200 [71436].

LACHINE

1ère Avenue. Lot 916 87, terrain 50 x 120. James Armstrong et J. J. Cook à Céline Giguère; \$160 [71322].

Lot 254a-1. Suco James Shanks Evans à Edward Alphonse Ranson; \$3,475 [71352].

Lot S. 265, terrain 30.3 x 134 6, sup 4220. Henry Skates à The Montreal Park & Island Ry Co.; \$321.40 [71404].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux de ventes par quartiers:

St Jacques.....	\$8,300 00
St Laurent.....	19,200 00
Ste Marie.....	6,450 00
St Anne.....	3,200 00
St Antoine.....	17,168 00
St-Denis.....	3 917 13
St Gabriel.....	9 267 21
St Jean-Baptiste.....	9,325 00
Montreal Annexe.....	940 00
Westmount.....	9,456 60
St Henri.....	762 50
Côte St Paul.....	3,885 00

\$91,871 44

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants:

Rue Dufferin, quartier St Denis, 20c le pied.	
Rue St André, do	6½c
Rue Huntley, do	10½c
Rue Boyer, do	7c
Rue St Amable, do	20½c

PLOMBIERS ETC.

E. DOUVILLE, 137B rue St-Urbain

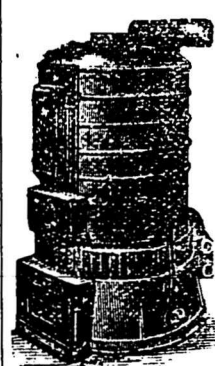
A. BLAIS, Plombier Sanitaire et Couvreur
Poseur d'Appareils à Chauffage
Fabricant de Corniches en tôle galvanisée.
STE-A NE DE BELLEVUE, Q.

L. GIRARD & CIE., Plombiers Couvresseurs
Spécialité: Ferblantiers
TEL. BELL 6329. 360, ST-LAURENT.

THE JAMES ROBERTSON CO.,
MARCHANDS DE METAUX.

FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB,
Coudes en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mastic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe de Fils Electriques avec du plomb; aussi Soies rondes, Soies à moulins, Godonnards et autres scies.
Bureaux: 144 rue William,
Usines: coin rues William et Dalhousie. MONTREAL
TELEPHONE BELL 7012

A. DEMERS & CIE



CI-DEVANT
DRAPEAU, SAVIGNARD & CIE
PLOMBIERS

Couvresseurs,
Poseurs d'Appareils
à Gaz et à Vapeur,
Electriciens, Etc.

Spécialité pour la pose des
Appareils de Chauffage
de toutes sortes.

Votre patronage est respectueusement sollicité, et nos prix sont modérés

No 386, rue St-Laurent
MONTREAL

PLATRE ET MARBRE

VICTOR BOHEMIER TEL. MARCH. 568

Manufacturier d'Ornements en Plâtre
No 168, RUE STE-ELISABETH

Propriétaire de Carrières de Grand Rouge, Rose et Gris.
Bureau et Atelier: COTE-DES-NEIGES, MONTREAL

J. BROUET
Manufacturier et Importateur de MONUMENTS EN MARBRE
ET GRANIT OUVRAGES DE B-TISSES en gros et en détail.
Estimations données sur application. Téléphone Bell 4666,
connection gratuite pour Montréal.

COTE-DES-NEIGES MONTREAL

MARBRERIE CANADIENNE

T. ROCHON & FILS
(Successeurs de A. R. Cintrat)

Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Cheminées, Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers.
Réparations de tous genres.
36 RUE WINOSOR. Tel. Bell 2973. March. 755

E. R. GAREAU

Agent d'Immeubles

Prêts et Administration de Succession

1511 RUE NOTRE-DAME

Près de la Rue Gosford, MONTREAL.

TELEPHONE BELL 2154.

Rue Dufferin, quartier St Jean-Bte, 18½c le pied.

Rue St André, do 23½c le pied.

Rue Mance, Montréal Annexe, 16c l. p

Rue Rocher, do 8½c l. p

Ave Elgin, Westmount, 60c le pied.
Rue Notre-Dame, St Henri, 50c le pd.

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHECAIRES

Pendant la semaine terminée le 12 février 1898, le montant total des

prêts et obligations hypothécaires a été de \$138,528 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs:

Particuliers.....	\$47 428
Successions.....	36,000
Cies de prêts.....	6,800
Assurances.....	44,100
Autres corporations...	4,200

\$138,528

Les prêts et obligations ont été consentis aux taux de:

4 p. c pour \$4,000.
4½ p. c. pour \$5,000; \$12,000 et \$13,500.
5 p. c. pour \$1,400; \$2,000; \$2,500; \$3 600; \$4,200; 8 sommes de \$6 000; \$12,000 et \$18,000.

5½ p. c. pour \$4,000 et \$16,800.
5¼ p. c pour \$2,000.

Les autres prêts portent 6 et 7 pour cent à l'exception d'une somme de \$438 à 18 p. c. d'intérêt.

UN PEU DE TOUT

La dernière nouveauté dans l'industrie du bois est la fabrication, avec de la pâte de bois, d'une espèce de tapisserie imitant le cuir et qui est appelée sans doute à un grand succès pour la décoration des chambres. Une fabrique va, paraît-il être construite à Goembourg, dont le coût est estimé à 600,000 couronnes. L'invention a été faite par M Haere, un norvégien qui a pris des brevets partout. Comme chef de l'exploitation de Goembourg figure l'ingénieur comte Halmilton Heilekja.

Les statistiques anglaises de l'an dernier, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, accusent une diminution dans le chiffre des affaires des différentes branches commerciales.

The Banker's Clearing House, qui donne une bonne idée du volume des affaires, accuse une diminution de £83,572,000; les exportations de marchandises anglaises ou irlandaises accusent une diminution de £5,798,000 tandis que les importations accusent une augmentation de £9,430 000. Le tonnage des vaisseaux engagés dans le commerce étranger du Royaume-Uni a augmenté d'au-delà d'un million de tonnes à l'entrée et à la sortie.

Un des principaux épiciers de South Portland a à son service un jeune commis appelé à devenir un beau jour un grand financier, pour peu qu'il s'en tienne à sa méthode actuelle de rendre la monnaie aux clients et que ses patrons n'y mettent pas obstacle.

L'autre jour, une cliente entrant dans le magasin et achetait pour 5 cents de pickles et donnait en paiement une pièce d'argent d'un dollar.

Le commis rendit la monnaie de la manière suivante: cinq cents pour les pickles et 5 font dix et dix font vingt et ainsi de suite jusqu'à 95 cents, puis il compta encore une fois cinq cents pour les pickles.

La cliente n'accepta pas cette manière de compter et demanda au commis de re-faire le compte. Il recommença l'opération et il fallut les efforts combinés de la cliente et d'un autre acheteur pour convaincre le jeune homme de son erreur. Et alors il tendit le cinq cents qui manquait, non sans une arrière pensée, en faisant cette remarque à haute voix: "Je suppose que vous avez raison, car vous avez l'air honnête."